



Les
Producteurs
de lait
du Québec

LA DÉMOCRATIE
LA PROSPÉRITÉ
L'INNOVATION
LE BIEN-ÊTRE ANIMAL
L'ENVIRONNEMENT
L'ÉCONOMIE
NOS COMMUNAUTÉS
LA MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE

ENGAGÉS POUR

LA PRODUCTION LAITIÈRE
LE SYNDICALISME AGRICOLE
LA GESTION DE L'OFFRE
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
LES MEILLEURES PRATIQUES
LA RECHERCHE
L'ENTREPRENEURIAT
NOTRE SOCIÉTÉ

RAPPORT ANNUEL
ANNUAL REPORT

2021

PAGE COUVERTURE

Mélanie Robert de la Ferme Berty inc. à Saint-Ambroise-de-Kildare,
dans la région de Lanaudière.

COVER PAGE

Mélanie Robert from Ferme Berty Inc. in Saint-Ambroise-de-Kildare,
Lanaudière region.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE OF CONTENTS

- 2. Régions
[Regions](#)
- 3. La production laitière 2021 au Québec, en chiffres
[Quebec milk production in 2021, in numbers](#)
- 4. Message du président
[Message from the Chair](#)
- 6. Conseil d'administration
[Board of Directors](#)
- 8. Message de la directrice générale
[Message from the General Manager](#)
- 12. Organigramme
[Organizational Chart](#)
- 13. Politique laitière nationale et mise en marché
[National Milk Policy and Marketing](#)
- 18. Gestion du lait
[Milk Management](#)
 - 20. Contingentement
[Quota](#)
 - 26. Approvisionnement et transport
[Milk Allocation and Transportation](#)
 - 32. Contrôle de la qualité
[Quality Control](#)
 - 35. Contrôles techniques
[Technical Controls](#)
 - 36. ProAction
[ProAction](#)
- 40. Recherche économique
[Economic Studies](#)
- 44. Technologies de l'information
[Information Technology](#)
- 47. Communications, affaires publiques et vie syndicale
[Communications, Public Affairs and Union Support](#)
- 54. Marketing
[Marketing](#)
- 60. Finances et administration
[Finance and Administration](#)
- 64. États financiers
[Financial Statements](#)



RÉGIONS

REGIONS



- 1 ESTRIE** Mariane Paré*
4300, boul. Bourque, Sherbrooke (Québec) J1N 2A6
Téléphone: 819 346-8905, p. 118 Télécopieur: 819 346-2533
Courriel: estrie@lait.qc.ca
- 2 CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD** Sébastien Demers*
1148, rue J.-B. Renaud, Lévis (Québec) G7A 4Z4
Téléphone: 418 872-0770, p. 215 Télécopieur: 418 741-1191
Courriel: capitaleationalecotenord@lait.qc.ca
- 3 GASPÉSIE-LES ÎLES** Stéphane Day*
172, boul. Perron Est, New Richmond (Québec) G0C 2B0
Téléphone: 418 392-4466, p. 230 Télécopieur: 418 392-4862
Courriel: gaspiesielesiles@lait.qc.ca
- 4 LANAUDIÈRE** Nathalie Michaud*
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5
Téléphone: 450 753-7486, p. 225 Télécopieur: 450 759-7610
Courriel: lanaudiere@lait.qc.ca
- 5 MAURICIE** Réjean Gervais*
230, rue Vachon, Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2
Téléphone: 819 378-4033, p. 238 Télécopieur: 819 371-2712
Courriel: mauricie@lait.qc.ca
- 6 OUTAOUAIS-LAURENTIDES** Cynthia Guindon*
15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200
Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3
Téléphone: 450 472-0440, p. 226 Télécopieur: 450 472-8386
Courriel: outaouaislaurentides@lait.qc.ca
- 7 CENTRE-DU-QUÉBEC** Nancy Paquet*
1940, rue des Pins, Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Téléphone: 819 519-5838, p. 169 Télécopieur: 819 415-0858
Courriel: centreduquebec@lait.qc.ca
- 8 ABITIBI-TÉMISCAMINGUE** Luc Charest*
970, avenue Larivière, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4K5
Téléphone: 819 762-0833, p. 311 Télécopieur: 819 762-0575
Courriel: abitibitemiscamingue@lait.qc.ca
- 9 CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD** Michaël Létourneau*
1148, rue J.-B. Renaud, Lévis (Québec) G7A 4Z4
Téléphone: 418 228-5588 Télécopieur: 418 741-1191
Courriel: chaudiereappalachesnord@lait.qc.ca
- 10 CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD** Gervais Paquet*
2550, 127^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
Téléphone: 418 228-5588, p. 1267 Télécopieur: 418 228-3943
Courriel: chaudiereappalachessud@lait.qc.ca
- 11 BAS-SAINT-LAURENT** Éric Pagé*
284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone: 418 723-2424, p. 4108 Télécopieur: 418 723-6045
Courriel: basstlaurent@lait.qc.ca
- 12 SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN** Virginie Gagnon*
3635, rue Panet, Jonquière (Québec) G7X 8T7
Téléphone: 418 542-5666, p. 229 Télécopieur: 418 542-3011
Courriel: saguenaylacstjean@lait.qc.ca
- 13 MONTÉRÉGIE-EST** Jean Bigué*
3800, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Téléphone: 450 774-9154, p. 5217 Télécopieur: 450 261-5248
Courriel: monteregieest@lait.qc.ca
- 14 MONTÉRÉGIE-OUEST** Catherine Turgeon*
6, rue du Moulin, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone: 450 454-5115, p. 6284 Télécopieur: 1 877 414-7870
Courriel: monteregieouest@lait.qc.ca

* Secrétaire
Secretary

LA PRODUCTION LAITIÈRE 2021 AU QUÉBEC, EN CHIFFRES

QUEBEC MILK PRODUCTION IN 2021, IN NUMBERS



4 643 fermes laitières
dairy farms



3,46 milliards de litres de lait
billion litres of milk



2,86 milliards \$ provenant des ventes de lait
billion in milk sales



64 836 emplois* générés par l'industrie laitière
jobs generated by the dairy industry*

PIB

5,3 milliards \$ en contribution au PIB
billion contributed to the GDP



Quelque 1,5 million de litres de lait donnés par les producteurs aux Banques alimentaires du Québec
litres of milk donated by producers to the Food Banks of Quebec



299 camions-citernes
tank trucks



116 usines de transformation, dont **57** fabriques artisanales de produits laitiers
processing plants, including 57 artisanal dairy product plants



139 fermes certifiées biologiques produisant près de **67 millions** de litres de lait
certified organic farms producing nearly 67 million litres of milk

* Inclut les emplois directs, indirects et induits.
Includes direct, indirect and induced jobs.

LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

MISSION ADOPTÉE
PAR RÉOLUTION DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE DES
PRODUCTEURS DE LAIT
DU QUÉBEC LES 15 ET
16 AVRIL 2015

Mission

Rassembler les producteurs de lait du Québec par son leadership dans la mise en marché d'un lait de grande qualité, répondant aux attentes de la société, et assurer le développement durable des fermes laitières.



LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

MISSION ADOPTED BY
RESOLUTION OF THE ANNUAL
GENERAL MEETING OF
LES PRODUCTEURS DE LAIT
DU QUÉBEC ON APRIL 15
AND 16, 2015

Mission

To bring together Quebec milk producers by providing leadership in marketing high-quality milk, which meets the expectations of society, and to ensure sustainable development of dairy farms.



MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'ANNÉE 2021 A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE REPRISE DES MARCHÉS, MAIS AUSSI PAR DES PRESSIONS SUR NOTRE PLANIFICATION EN RAISON DES IMPORTATIONS LIÉES AUX ACCORDS COMMERCIAUX ET À UNE HAUSSE IMPORTANTE DU COÛT DES INTRANTS.

Après une année difficile pour nos marchés, les effets de la crise de la COVID-19 se sont estompés en 2021. Le déconfinement et l'assouplissement des consignes sanitaires, dont la réouverture des salles à manger des restaurants, ont été favorables pour la demande en produits laitiers. Des hausses de quota totalisant 2,5 % ont été émises dans la première moitié de l'année, en plus des journées additionnelles annoncées à l'hiver et au printemps. Un signe encourageant après les coupes de 2020.

Toutefois, dans la 2^e moitié de l'année, des changements dans les habitudes de consommation liés au déconfinement et une hausse des importations liées aux accords commerciaux ont poussé le Comité sur le quota de P5 à réduire les journées additionnelles et le droit de produire de 1 %. L'impact de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), en vigueur depuis juillet 2020, s'est davantage fait ressentir dans la dernière année. Les produits américains sont entrés de manière imprévisible au cours de l'année sur nos marchés, perturbant notre modèle agricole qui vise justement à équilibrer de façon précise l'offre et la demande.

Sans oublier les dommages financiers liés aux modifications apportées à notre politique laitière pour respecter les éléments de l'ACEUM ainsi que le plafonnement des exportations de poudre de lait écrémé et de concentrés protéiques. Ces coûts supplémentaires doivent être compensés. C'est pourquoi le travail de pression auprès des gouvernements pour obtenir les compensations s'est poursuivi tout au long de l'année.

Plusieurs promesses ont été faites par le gouvernement du Canada en ce sens, notamment dans la cadre de la campagne électorale fédérale à l'automne. À la fin de l'année, Marie-Claude Bibeau a été reconduite au poste de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire avec pour mandat de régler les compensations pour les producteurs sous gestion de l'offre dans la première année suivant l'élection. Malgré tous ces engagements, nous avons poursuivi nos représentations auprès des élus et offert notre collaboration pour que le dossier soit réglé rapidement. Ce sera à suivre en 2022.

On ne peut pas revenir sur 2021 sans aborder le prix du lait aux producteurs. Les pressions sur nos finances ont été nombreuses durant toute l'année; en plus des effets de la crise de la COVID-19 et des accords commerciaux, nous avons été affectés par une hausse extraordinaire des coûts de production. Tout a augmenté: des engrais à l'alimentation animale en passant par le carburant, ce qui a mis une pression énorme sur nos finances à la ferme.

Nos représentations au niveau national ont commencé dès le mois de mai pour indiquer aux Producteurs laitiers du Canada la situation difficile et leur demander d'informer la Commission canadienne du lait (CCL) de la nécessité de déclencher les circonstances exceptionnelles. Nous avons également fait preuve de leadership pour rallier les autres provinces à la demande. Lorsqu'il est question d'enjeux canadiens, ce sont toutes les provinces qui doivent parler d'une même voix. Nous pouvons être fiers de notre collaboration dans ce dossier.

Les consultations de la CCL auprès des producteurs, des transformateurs, des détaillants, des restaurateurs et des consommateurs ont mené à l'annonce d'une hausse de 8,4 % pour les classes 1 à 4. Bien qu'il reste un écart entre les coûts de production et le prix du marché, cette augmentation permet d'éponger une partie de la hausse des coûts à la ferme. À moyen et long terme, nous devons comme producteur continuer notre travail pour améliorer nos coûts de production. Nous continuerons de travailler en collaboration avec nos partenaires de la filière pour développer des marchés qui offrent une meilleure rémunération, dont le lait de consommation, le fromage et le yogourt, en plus de trouver tous les débouchés possibles pour valoriser les solides non gras en trop sur le marché canadien.

Pour y arriver, nous devons toujours garder le cap sur les besoins et attentes de nos consommateurs pour un produit durable et nutritif. On le voit, la montée des préoccupations liées à l'environnement et au bien-être animal est de plus en plus marquée dans les habitudes de consommation. En tant que producteurs de lait, nous avons à cœur le bien-être de nos vaches.

C'est un prérequis dans notre travail. La mise en place du volet bien-être de proAction nous donne des preuves solides pour répondre aux préoccupations en ce sens.

Nous respectons également le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers instauré en 2009. La période de consultation pour la révision du code s'est ouverte à la fin de l'année et les producteurs ont répondu présents à l'appel. Au total, 39 % des répondants sont des producteurs et 72 % d'eux viennent du Québec. Les préoccupations soulevées lors de la consultation publique vont dicter les pratiques qui devront ensuite être respectées à la ferme. L'engagement des producteurs autour de cet enjeu démontre une fois de plus notre force en tant que groupe.

Les pressions des consommateurs seront toujours présentes. Notre programme proAction est un moyen privilégié pour démontrer nos bonnes pratiques. Selon un sondage de Léger Marketing, il contribue à renforcer la confiance des consommateurs envers nos produits pour 81 % des répondants. Nous pouvons compter sur leur appui, mais il faut demeurer à l'écoute et aller au-delà de leurs demandes. C'est un défi qui concerne toute l'industrie. Il faut poursuivre notre travail avec nos partenaires pour mériter cette confiance et continuer de développer notre secteur. Plusieurs projets majeurs sont d'ailleurs lancés, notamment la planification stratégique filière, le plan de développement durable et l'analyse de cycle de vie de toute la filière laitière québécoise. Des outils prometteurs pour l'avenir. Continuons d'unir nos forces pour défendre notre système et nos produits. Continuons d'innover, mais surtout, continuons d'être engagés.



Daniel Gobeil, président

MESSAGE FROM THE CHAIR

2021 WAS MARKED BY A REBOUND IN THE MARKETS, BUT ALSO PRESSURE ON OUR PLANNING DUE TO THE IMPORTS CAUSED BY TRADE AGREEMENTS AND A HUGE INCREASE IN THE COST OF INPUTS.

After a difficult year for our markets, the effects of the COVID-19 crisis faded in 2021. The end of the lockdown and the easing of health directives, including the reopening of restaurant dining rooms, had a positive effect on demand for dairy products. Quota increases totalling 2.5% were issued in the first half of the year and additional days were announced in the winter and spring. These were encouraging signs after the cuts in 2020.

However, in the second half of the year, the P5 Quota Committee reduced the additional days and the production entitlement by 1% due to changes in consumption habits caused by the end of the lockdown and a higher number of imports resulting from trade agreements. The impact of the Canada-United States-Mexico Agreement (CUSMA), which has been in effect since July 2020, has been more noticeable in the last year. The unpredictable way that U.S. products entered our markets during the year disrupted our agricultural model, which specifically strives to strike a precise balance between supply and demand.

This was in addition to the financial damage caused by the changes we had to make to our dairy policy in order to comply with CUSMA criteria and the cap on skim milk powder and protein concentrate exports. These additional costs need to be compensated. That is why we continued our pressure tactics throughout the year to obtain compensation from the governments.

The Canadian government has made many promises along these lines, especially during the federal election campaign in the fall. At

the end of the year, Marie-Claude Bibeau was reappointed Minister of Agriculture and Agri-Food and given the mandate to settle the issue of compensating supply-managed producers in the first year after the election. In spite of all these promises, we continued to lobby elected officials and offered our cooperation to quickly resolve the issue. There will be more news on this topic in 2022.

We cannot review 2021 without addressing the price of milk paid to producers. Our finances faced many different types of pressure during the entire year; in addition to the COVID-19 crisis and the trade agreements, we were hit hard by skyrocketing production costs. Everything increased: From fertilizer and animal feed to fuel, farms' finances were under enormous pressure.

Starting in May, we made efforts at the national level to apprise Dairy Farmers of Canada of the difficult situation and asked it to notify the Canadian Dairy Commission (CDC) of the necessity of triggering the exceptional circumstances clause. We also showed leadership in rallying the other provinces behind this request. When it comes to Canadian issues, the provinces have to speak with a united voice. We can be proud of our collaboration in this issue.

After consulting with producers, processors, retailers, restaurant owners and consumers, the CDC announced an 8.4% increase in Classes 1 to 4. Even though there is still a gap between production costs and the market price, this increase absorbs part of the higher on-farm costs. In the medium and long term, we producers need to keep working on improving our production costs. We will continue to work with our industry partners on developing markets that provide better compensation, such as the fluid milk, cheese and yogurt markets, and keep looking for all potential opportunities to increase the value of surplus solids non-fat in the Canadian market.

To succeed, we will need to stay aware of our consumers' needs and expectations regarding sustainable and nutritious products. We notice the growing concerns about the environment and animal care and their increasing influence on consumer habits. As milk producers, we care about our cows' welfare. It is a prerequisite for our work. The proAction animal care module that we have implemented is a solid example that we can refer to when answering these types of concerns.

We also comply with the Code of Practice for the Care and Handling of Dairy Cattle introduced in 2009. When the consultation period for the revised code began at the end of the year, a large number of producers participated in it. In total, 39% of the respondents were producers and 72% of them came from Quebec. The concerns raised during the public consultation will dictate which practices need to be followed on farms in the future. Producers' involvement in all aspects of this issue shows once again that we are strong as a group.

There will always be pressure from consumers. Our proAction program is an excellent way to demonstrate our good practices. According to a Léger Marketing survey, 81% of respondents said that it helps strengthen consumer confidence in our products. We can count on consumers' support, but we must continue to listen to them and exceed their demands. This is a challenge for the entire industry. We need to keep working with our partners to earn their confidence and continue to develop our sector. Many major projects are being launched for that purpose, including the industry strategic planning initiative, the sustainable development plan, and the life cycle assessment of the entire Quebec dairy industry. These tools point to a promising future. Let's stay strong and united to defend our system and products. Let's keep innovating, and most importantly, let's stay committed.



Daniel Gobeil, Chair

CONSEIL

D'ADMINISTRATION

1



2



3



4



5





6



7



8

BOARD OF DIRECTORS

1. **Daniel Gobeil** Président **Chair** Saguenay–Lac-Saint-Jean
2. **Alain Brassard** 1^{er} vice-président **1st Vice-Chair** Centre-du-Québec
3. **Jacques Lafortune** 2^e vice-président **2nd Vice-Chair** Lanaudière
4. **Richard Bouchard** Membre de l'exécutif **Executive Member** Capitale-Nationale–Côte-Nord
5. **Jean-François Morin** Membre de l'exécutif **Executive Member** Chaudière-Appalaches-Nord
6. **Gabriel Rancourt** Membre **Member** Abitibi-Témiscamingue
7. **Normand Barriault** Membre **Member** Gaspésie-Les Îles
8. **Pierre Lampron** Membre **Member** Mauricie
9. **Marcel Blais** Membre **Member** Estrie
10. **Yvon Boucher** Membre **Member** Montérégie-Est
11. **Gabriel Belzile** Membre **Member** Bas-Saint-Laurent
12. **Peter Strebel** Membre **Member** Montérégie-Ouest
13. **David Poulin** Membre **Member** Chaudière-Appalaches-Sud
14. **Michel Frigon** Membre adjoint **Observer Member** Saguenay–Lac-Saint-Jean
15. **Pascal Leduc** Membre **Member** Outaouais-Laurentides



9



10



11



12



13



14



15



15



MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

«PASSIONNÉ», «TRAVAILLANT», «ENTREPRENEUR» ET «HUMAIN» SONT QUELQUES-UNES DES CARACTÉRISTIQUES QUI DÉFINISSENT LES PRODUCTEURS LAITIERS INDIVIDUELLEMENT. COLLECTIVEMENT, C'EST LE MOT «ENGAGÉ» QUI REPRÉSENTE TOUTE LA VOLONTÉ DERRIÈRE LES ACTIONS COLLECTIVES QUI ONT ÉTÉ MENÉES DURANT LES DERNIÈRES DÉCENNIES ET QUI CONTINUE D'ANIMER LES PRODUCTEURS.

Les producteurs sont engagés dans la mise en marché collective du lait, engagés dans une structure démocratique qui assure l'évolution du secteur en fonction des besoins collectifs. Engagés aussi dans l'évolution constante des pratiques à la ferme pour répondre aux attentes sociétales. Finalement, engagés dans la communauté, tant sur le plan local, régional que provincial. Les producteurs laitiers sont bien implantés dans leur milieu en générant des retombées économiques locales, en contribuant à la vitalité régionale, mais aussi en s'impliquant dans leurs collectivités. L'engagement des producteurs contribue à nourrir la population avec des produits sains, mais aussi à nourrir le développement, l'épanouissement et la santé de la population par leurs dons de lait, ainsi que les commandites d'événements culturels et sportifs. Cet engagement est essentiel aussi pour faire face aux défis de l'industrie. Les pages thématiques vous permettront de parcourir l'historique de ces engagements.

Sur le plan des résultats, les ventes ont atteint 2,864 milliards de dollars en 2021, soit une hausse de 4,1 % par rapport à 2020, alors que la production a augmenté de 2,7 %, pour atteindre 3,456 milliards de litres de lait. La hausse du prix moyen résultant de ces ventes est de 1,95 % et provient de l'indexation de 2 % du prix des classes régulières au 1^{er} février 2021 et des prix mondiaux à la hausse. Ces effets favorables ont été partiellement annulés par l'évolution de la structure des ventes. En effet, si nos ventes demeurent importantes dans le fromage avec 43 % du lait produit à la ferme, 19 % pour le lait et la crème et 10 % pour le yogourt, il demeure que les ventes pour le beurre et les ingrédients ont augmenté plus rapidement. Nos ventes sont liées aux choix des consommateurs qui se tournent vers les produits plus riches en gras et qui consomment les produits laitiers comme les fromages et le yogourt plutôt que le lait à boire. La hausse de prix de l'année 2021 n'aura pas été suffisante pour couvrir celle substantielle des coûts de production. En effet, l'augmentation du coût des aliments des bovins, mais aussi de l'engrais et du carburant a généré une hausse du coût de production de 13,4 %. Cette hausse nécessitait une décision historique de la Commission canadienne du lait pour assurer un meilleur revenu à la ferme, ce

qui a été fait avec une indexation de 8,4 % du prix des classes régulières. Cette indexation ne permet malheureusement pas de couvrir l'ensemble de la hausse des coûts, ce qui ajoute de la pression sur le besoin de maintenir une structure des ventes favorable, et c'est dans ce contexte que nous allons poursuivre nos actions.

Les tendances de consommation ont un impact sur le revenu à la ferme, mais aussi sur nos capacités de transformation. En effet, les produits riches en gras ont pour conséquence de mettre une pression sur les usines de séchage au Québec, mais également dans les autres provinces. L'industrie est en croissance, les consommateurs sont présents et consomment davantage, il est donc important que cette croissance soit soutenue par des capacités adéquates. Le plafond sur les exportations et l'incertitude commerciale liée à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) imposé par le gouvernement fédéral engendrent des risques importants à l'investissement. Comme organisation, nous travaillons à réduire le surplus de solides non gras, notamment en appliquant la nouvelle politique de paiement des composants aux producteurs qui est entrée en vigueur au 1^{er} août 2021, mais aussi en poursuivant les travaux pour le développement des marchés au niveau provincial au sein de la planification stratégique filière et des conventions de mise en marché ainsi que les travaux avec nos partenaires des autres provinces. Nous travaillons aussi à faire croître les capacités de transformation afin d'assurer la croissance de notre industrie. Sur ce dernier chantier, les gouvernements devront être des partenaires pour les prochaines étapes.

L'engagement des producteurs se fait aussi en répondant aux attentes du consommateur et de la société au sens plus large. Travailler avec des animaux et avec la nature présente un défi quotidien dans les fermes. Les producteurs ont à cœur d'assurer le confort des animaux ainsi que la pérennité du milieu de vie. L'empreinte environnementale du lait a baissé dans les dernières décennies grâce à une plus grande efficacité ainsi que des pratiques plus innovantes. C'est ce travail que nous avons entrepris de documenter à l'aide d'un diagnostic et un plan

d'action en développement durable afin de pouvoir communiquer de façon crédible aux consommateurs les résultats du travail quotidien à la ferme.

L'organisation est aussi engagée dans l'amélioration de ses outils et des services aux producteurs. En 2021, un plan d'action sur l'amélioration des programmes d'analyse du lait a été élaboré pour améliorer la performance de tout le processus qui entoure la disponibilité des résultats. Ce sont plus de 5 millions de résultats de composition et de qualité qui soutiennent le travail à la ferme et la mise en marché du lait, il est donc important de renforcer la performance de la chaîne qui assure les résultats. De plus, l'organisation a aussi entrepris la migration technologique de la plateforme d'exploitation qui soutient toutes nos fonctions de mise en marché. Ce projet d'envergure vise à nous assurer que nos systèmes puissent continuer d'évoluer en fonction des technologies, mais aussi des décisions de l'organisation.

En 2021, Laurent Duverney-Tardif s'est joint à l'équipe comme porte-parole. Ce dernier représente bien les valeurs d'engagement, de rigueur et de travail quotidien qui animent les producteurs laitiers, ainsi que toute l'équipe à Longueuil et dans les régions. La mise en marché collective est le fruit de l'engagement des producteurs depuis plusieurs décennies, mais c'est aussi celui du travail quotidien de nos équipes d'opération, de promotion, de communication et de développement stratégique.

L'action collective permet d'évoluer, de s'adapter, mais également de se positionner et de saisir les opportunités. C'est sous le signe de l'engagement et de l'action que l'organisation continuera son travail en 2022.



Geneviève Rainville, directrice générale

MESSAGE FROM THE GENERAL MANAGER

"PASSIONATE," "HARDWORKING," "ENTERPRISING" AND "HUMAN" ARE SOME OF THE CHARACTERISTICS THAT DEFINE DAIRY PRODUCERS INDIVIDUALLY. COLLECTIVELY, "COMMITTED" IS THE WORD THAT FULLY DESCRIBES THE SENSE OF DETERMINATION THAT HAS DRIVEN THEIR COLLECTIVE EFFORTS OVER THE LAST SEVERAL DECADES AND STILL MOTIVATES THEM TODAY.

Committed to collective milk marketing. Committed to a democratic structure that ensures the development of the industry based on collective needs. Committed to continuously developing on-farm practices in line with society's expectations. And finally, committed to their community at the local, regional and provincial levels. Dairy producers are firmly rooted in their regions because of the economic impacts they generate locally, their contributions to regional vitality, and their involvement in their communities. The commitment shown by producers not only helps feed the population with healthy products, but also nourishes its development, fulfillment and health through milk donations and sponsorships of cultural and sports events. Their commitment is also essential to meet the challenges of the industry. An overview of these past commitments can be found in the thematic pages of this annual report.

In terms of results, sales reached \$2.864 billion in 2021, up 4.1% from 2020, while production increased by 2.7% to reach 3.456 billion litres of milk. These sales resulted in an average price increase of 1.95%, which was also shaped by a 2% price adjustment in the regular classes on

February 1, 2021 and rising world prices. These positive effects were partially cancelled out by changes in the sales structure. Although our cheese sales are definitely still strong with 43% of the milk produced on farms, compared to 19% for milk and cream and 10% for yogurt, butter and ingredient sales still grew faster. Our sales are tied to consumer choices, which are shifting toward products with higher fat content and dairy products like cheeses and yogurt rather than fluid milk. The price increase in 2021 was not enough to cover the substantial upsurge in production costs. In fact, the higher cost of cattle feed, fertilizer and fuel caused production costs to go up 13.4%. These higher costs forced the Canadian Dairy Commission to make a historic decision to improve revenue on farms by adjusting the price of the regular classes by 8.4%. Unfortunately, this adjustment did not fully offset the higher costs, which has made it all the more necessary to maintain a favourable sales structure, and we plan to keep making efforts in that direction.

Consumer trends are not only impacting farm revenues, but also our processing capacities. In fact, the fat-rich product trend is putting pressure on drying plants in Quebec and other provinces. The industry is growing and consumers are present and consuming more, which is why we need sufficient capacities to sustain this growth. The export caps and trade uncertainty related to the Canada-United States-Mexico Agreement (CUSMA) imposed by the federal government are creating huge investment risks. As an organization, we are working to reduce the surplus of solids non-fat, such as by applying the new component payment policy for producers that took effect on August 1, 2021, but also by continuing to work on developing markets at the provincial level as part of the industry strategic planning process and the milk marketing agreements and by working with our partners in other provinces. We are also working to increase processing capacities in order to keep our industry growing. As far as the latter is concerned, governments will need to become partners for the next steps.

Another way producers show their commitment is by meeting consumer and societal expectations in a broader sense. Working with animals and nature brings its share of daily challenges on farms. Producers care about their animals' comfort and the sustainability of the environment. Milk's environmental footprint has grown smaller in recent decades thanks to greater efficiency and more innovative practices. We have begun to document these efforts using a sustainable development analysis and action plan so that we can credibly communicate the results of daily farm work to consumers.

The organization is also committed to improving its tools and services for producers. In 2021, an action plan to improve milk testing programs was developed to boost the performance of the entire process of making results available. Over 5 million composition and quality test results are used to support farm work and milk marketing, which is why it is important to strengthen the performance of this process. Furthermore, the organization has also begun to migrate the operating system technology that supports all our marketing functions. The purpose of this major project is to ensure that our systems continue to evolve in step with technology and the organization's decisions.

In 2021, Laurent Duverney-Tardif joined the team as a spokesperson. He effectively represents the values of commitment, rigour and daily effort that drive dairy farmers and the entire team in Longueuil and all other regions of Quebec. Collective marketing is more than just the product of several decades of commitment by producers. It is also the result of daily efforts by our operational, promotional, communication and strategic development teams.

Collective action is what makes it possible to evolve, adapt, position ourselves and seize opportunities. The organization will continue its work in 2022 driven by commitment and action.



Geneviève Rainville, General Manager



ENGAGÉS

COMMITTED

RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE

La responsabilité sociale de l'entreprise, ou RSE, fait référence au souci que porte une organisation pour les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et éthiques dans ses activités et ses décisions, et ce, en considérant tous les aspects. Cela est entendu au sens large, notamment en termes de retombées économiques, de gouvernance, de développement durable et de contribution à la société dans laquelle l'organisation évolue.

CORPORATE SOCIAL RESPONSIBILITY

Corporate social responsibility, or CSR, refers to the concern that an organization shows for economic, social, environmental and ethical issues by considering these aspects in its activities and decisions. CSR has broad impacts, in terms of economic benefits, governance, sustainable development, and contributions to the organization's society.



Depuis la fondation en 1983, Les Producteurs de lait du Québec exercent un leadership dans le secteur laitier pour favoriser son développement et sa prospérité. Par leurs actions collectives et le syndicalisme agricole, ils font la promotion de la gestion de l'offre et de la mise en marché collective. De plus, l'organisation a su faire rayonner la contribution des producteurs au bien-être collectif de la société québécoise.

Par leur programme de commandites, Les Producteurs de lait du Québec soutiennent des événements clés de la société québécoise alors que, par l'intermédiaire de son programme de dons de lait, l'organisation agit auprès des citoyens aux prises avec la précarité alimentaire et contribue à éliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire des Québécoises et des Québécois.

Finalement, partageant les préoccupations de leurs concitoyens, les productrices et les producteurs québécois sont également sensibles aux enjeux que représentent le bien-être animal et l'environnement. C'est pourquoi la dernière section permettra de découvrir quelques éléments en lien avec ces préoccupations.

Chaque section thématique de ce rapport annuel sera l'occasion de plonger dans les différentes facettes de cet engagement et de cette responsabilité sociale des producteurs à l'égard de la société dans laquelle ils évoluent.

Since it was founded in 1983, Les Producteurs de lait du Québec has shown leadership in the dairy industry by fostering its development and prosperity. Through collective efforts and agricultural unionism, it promotes supply management and collective marketing. In addition, the organization has succeeded in gaining more recognition for producers' contributions to the overall welfare of Quebec society.

Through its sponsorship program, Les Producteurs de lait du Québec supports key events in Quebec society and, through its milk donation program, the organization takes actions to assist citizens grappling with food shortages, help eliminate hunger, and improve food security for Quebecers.

Finally, because Quebec producers have the same concerns as their fellow citizens, they are also sensitive to animal welfare and environmental issues. That is why the last section discusses some of the ways in which they are taking action on these concerns.

Each thematic section of this annual report is an opportunity to delve deeper into the various facets of producers' commitment and corporate social responsibility towards their society.

ORGANIGRAMME

ORGANIZATIONAL CHART



Valérie Cardin
Adjointe de direction
Administrative Assistant



Guylaine Foucault
Adjointe exécutive
Executive Assistant



Jocelyn Héon
Auditeur interne
Internal Auditor



Anne Marie Martin
Adjointe exécutive
Executive Assistant



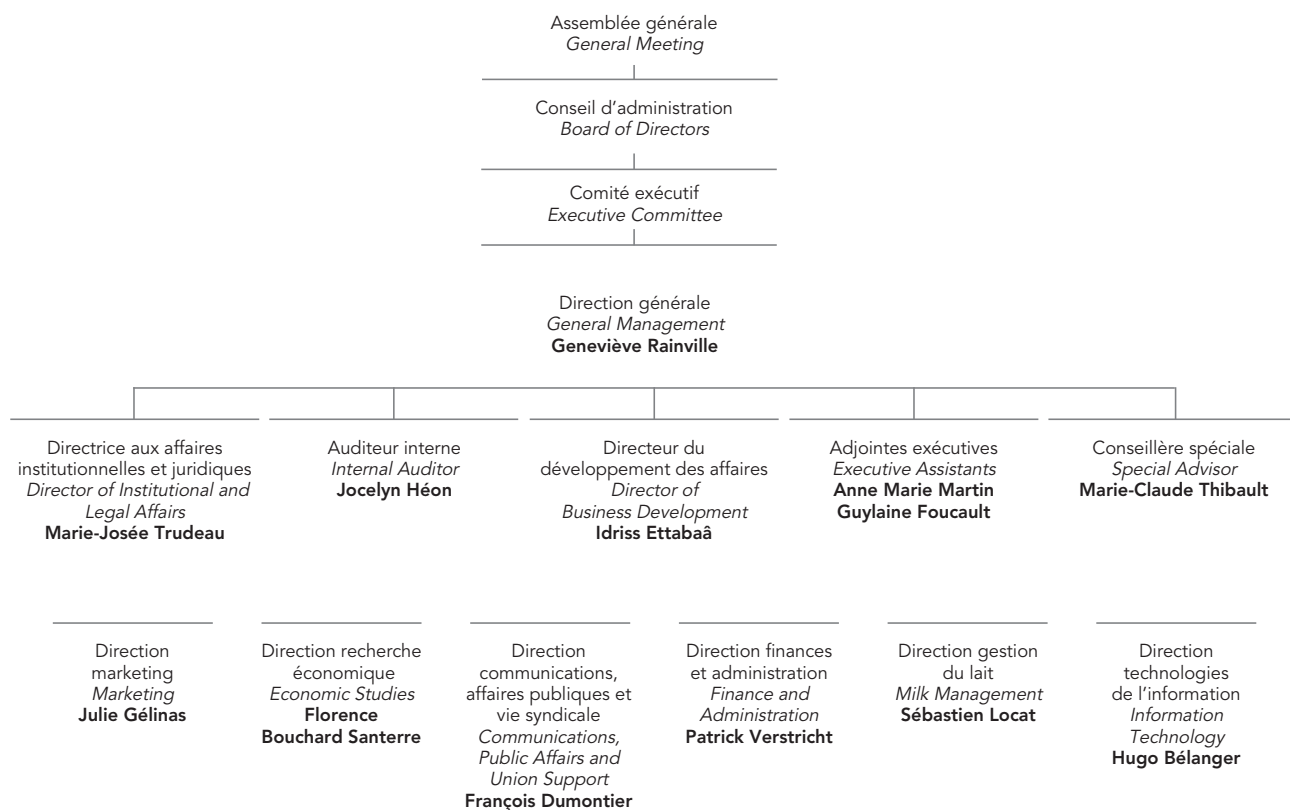
Geneviève Rainville
Directrice générale
General Manager



Marie-Claude Thibault
Conseillère spéciale
Special Advisor



Marie-Josée Trudeau
Directrice aux affaires
institutionnelles et
juridiques
*Director of Institutional
and Legal Affairs*



POLITIQUE LAITIÈRE NATIONALE ET MISE EN MARCHÉ



Idriss Ettabaâ
Directeur du développement
des affaires
*Director of Business
Development*

À L'ÉCHELLE NATIONALE

Différend dans le cadre de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM)

Le gouvernement américain a demandé la création d'un groupe spécial de règlement des différends dans le cadre de l'ACEUM afin d'examiner les politiques d'administration des contingents tarifaires pour les produits laitiers du Canada. L'audience sur le différend s'est tenue à la fin octobre et le rapport final a été déposé au début 2022. Le panel a conclu que le Canada ne pouvait pas réserver des contingents tarifaires aux transformateurs tout en reconnaissant la souveraineté du Canada dans sa politique d'attribution des contingents.

Croissance de la demande de matière grasse et surplus structuraux

En 2021, des efforts ont été consacrés par la Commission canadienne du lait (CCL), en collaboration avec les provinces, pour développer des modèles de simulation afin de comprendre et d'anticiper les effets de la demande croissante de matière grasse sur le marché canadien. Les préférences des consommateurs pour les produits plus riches en gras et la baisse des ventes pour le lait de consommation généreront des surplus structuraux croissants dans les prochaines années. Des démarches nationales sont entreprises pour augmenter les capacités de transformation et pour assurer un marché pour ces solides non gras.

Programmes nationaux

Dans le but d'atténuer les impacts négatifs de la crise de la COVID-19 sur les marchés et le risque de surplus de lait durant la période des fêtes, le Comité canadien de gestion des approvisionnements du lait (CCGAL) a convenu d'activer à quelques reprises le Plan C, un programme d'achat-rachat de fromages. Il a aussi été convenu d'autoriser des quantités additionnelles pour l'alimentation animale utilisables dans un contexte de surplus de lait.

À L'ÉCHELLE DES PROVINCES DE L'ACCORD SUR LA MISE EN COMMUN DU LAIT DANS L'EST DU CANADA (P5)

Analyse des besoins du marché et de la production

Les offices des provinces de P5 ont continué de travailler conjointement pour transmettre les bons signaux de marché dans un contexte de forte fluctuation. Des rencontres du Comité sur le quota de P5 ont eu lieu régulièrement afin d'analyser le marché et de réagir rapidement aux besoins.

Autres décisions et travaux

- Poursuite des travaux qui visent à favoriser la transformation de l'ensemble des composants laitiers et à gérer de manière proactive les situations dans lesquelles l'ensemble des composants n'est pas requis par les entreprises laitières.
- Conclusion du processus d'appel d'offres pour minimiser le traitement spécial des surplus de lait écrémé pour les cinq prochaines années, notamment en sélectionnant des entreprises qui proposaient les solutions les plus rentables.
- Finalisation des travaux pour le déploiement de la nouvelle politique de paiement des composants à la ferme, en place depuis le 1^{er} août 2021 au Québec, incluant la mise en commun à l'échelle des provinces de P5.
- Entrée en vigueur au Québec du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières des provinces de P5, le 4 août 2021.

À L'ÉCHELLE QUÉBÉCOISE

Conventions de mise en marché

Tous les ajustements de prix découlant des décisions de l'Organisme de supervision de P5 et du CCGAL sont intégrés dans les conventions de mise en marché du lait (CMML) homologuées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

Les signataires des CMML ont donné le mandat à la CCL d'effectuer la vérification de l'utilisation du lait au Québec, et ce, en remplacement de la RMAAQ. Les changements requis au chapitre 8 des CMML ainsi que l'entente de vérifications convenues avec la CCL à cet effet ont été homologués le 13 septembre 2021.

Pour ce qui est de l'approvisionnement des usines laitières pendant la période des fêtes, l'annexe 9, qui traite des obligations de réception de lait des entreprises durant cette période plus difficile en raison, notamment, des jours fériés, a été homologuée par la RMAAQ le 27 septembre 2021.

Planification stratégique filière

Les partenaires ont continué les travaux au sein des différents comités afin de progresser vers l'atteinte des objectifs de la planification stratégique filière. Dans le cadre de cette dernière, Les Producteurs de lait du Québec ont organisé, en novembre, un forum sur la croissance des marchés des produits laitiers et la valorisation des solides non gras laitiers

avec la participation d'experts et des partenaires de la filière laitière. Cet événement a permis aux participants d'évoquer des pistes de travail au sujet des opportunités de valorisation additionnelles de la protéine laitière au Québec.

Autres travaux

- Dans le cadre de la planification stratégique du lait biologique, Les Producteurs de lait du Québec ont continué de participer activement aux travaux du comité directeur visant à développer le marché du lait bio au Québec.

QUELQUES CHIFFRES ET DONNÉES

Évolution du marché au Canada

Le calcul des besoins totaux prend en compte toutes les importations issues des différents accords commerciaux. **De décembre 2020 à décembre 2021, les besoins totaux canadiens ont augmenté de 12,76 millions de kilogrammes de matière grasse (kg de MG), soit une hausse nette de 3,2 %.**

Les besoins du marché desservi par le lait canadien ont augmenté de 2,1 % par rapport à décembre 2020, une croissance moins importante que celle des besoins totaux considérant l'augmentation des importations canadiennes.

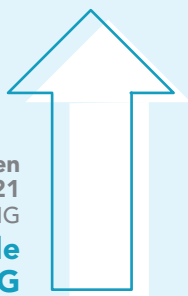
Plan national de commercialisation du lait

Depuis 2018, afin de rétablir une discipline de production, la politique nationale de quota continu est accompagnée de flexibilités en sous-production de 2 % et en surproduction de 1,25 %.

La production des 10 provinces affichait -2,01 % en janvier, -2,03 % en novembre et -2,25 % en décembre, ce qui a entraîné une perte d'occasion de produire totalisant 1,45 million de kg de MG. Lorsque les mises en commun génèrent des pertes d'occasion de produire, aucun transfert de crédits de production n'est effectué et ces crédits sont retirés du système. Il est normal d'atteindre des niveaux plus bas à l'automne en raison de la saisonnalité de la production et de la demande qui sont inversées.

Quota alloué au Québec en décembre 2021
146,61 millions de kg de MG
Augmentation nette de 3,17 millions de kg de MG

Quota allocated to Quebec in December 2021:
146.61 million kg of BF
NET INCREASE OF 3.17 MILLION KG OF BF



Ratio solide non gras/gras (SNG/G)

Le ratio SNG/G a diminué au pays en 2021. Il est passé de 2,2073 en 2020 à 2,1851 en 2021.

Provinces de P5
2,1876

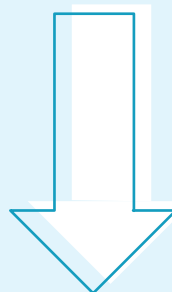
Provinces de la MCLO
2,1782

SOLIDS NON-FAT/FAT RATIO (SNF/F)

The SNF/F ratio decreased in the country in 2021. It went from 2.2073 in 2020 to 2.1851 in 2021.

P5 provinces
2.1876

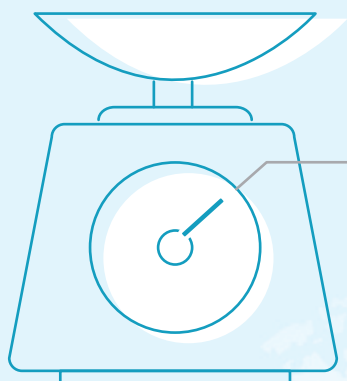
WMP provinces
2.1782



Stocks de beurre

Décembre 2021

23 037 tonnes



26 343 kg
d'importations
supplémentaires pour 2021

BUTTER STOCKS
December 2021
23,037 tonnes
26,343 kg of additional imports for 2021

Flexibilité de la production en décembre 2021

Provinces de P5
-1,79

Provinces de la MCLO
-2,53

Production flexibility
December 2021

P5 provinces
-1.79

WMP provinces
-2.53

Production laitière journalière nationale

Sur une période de 12 mois se terminant en décembre 2021, la production laitière journalière a atteint 1,09 million de kg de MG par jour au Canada, ce qui représente une augmentation de 2,9 % par rapport à 2020.

Provinces de P5
0,807 million de kg de MG par jour
+ 3,1 %

Provinces de la MCLO
0,276 million de kg de MG par jour
+ 2,4 %

DAILY NATIONAL DAIRY PRODUCTION

Daily milk production over the 12-month period ending in December 2021 reached 1.09 million kg of BF per day in Canada, which is an increase of 2.9% compared to 2020.

P5 provinces
0.807 million kg of BF per day
+ 3.1%

WMP provinces
0.276 million kg of BF per day
+ 2.4%

P5: Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada
Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling

MCLO: Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest
WMP: Western Milk Pooling Agreement

PRODUCTION TOTALE ET NOMBRE DE PRODUCTEURS DES PROVINCES CANADIENNES – 2020-2021¹

TOTAL PRODUCTION AND NUMBER OF PRODUCERS IN CANADIAN PROVINCES – 2020-2021¹

	Production totale (kg de MG) Total production (kg of BF)	%	Nombre de producteurs ² Number of producers ²	%
Terre-Neuve-et-Labrador <i>Newfoundland and Labrador</i>	1 980 187	0,50	25	0,25
Île-du-Prince-Édouard <i>Prince Edward Island</i>	5 158 492	1,30	155	1,56
Nouvelle-Écosse <i>Nova Scotia</i>	8 646 938	2,18	202	2,03
Nouveau-Brunswick <i>New Brunswick</i>	6 671 120	1,68	170	1,71
Québec <i>Quebec</i>	144 198 233	36,38	4 675	46,98
Ontario <i>Ontario</i>	128 858 351	32,51	3 336	33,52
Total P5³	293 533 135	74,05	8 538	85,80
Manitoba <i>Manitoba</i>	17 251 671	4,35	249	2,50
Saskatchewan <i>Saskatchewan</i>	12 574 528	3,17	173	1,74
Alberta <i>Alberta</i>	35 265 005	8,90	494	4,96
Colombie-Britannique <i>British Columbia</i>	35 802 258	9,03	473	4,75
Total MCLO⁴ Total WMP⁴	100 893 463	25,45	1 389	13,95
Total Canada	396 406 784	100,00	9 952	100,00

1 Source : Commission canadienne du lait
Source: Canadian Dairy Commission

2 Au 1^{er} août 2021
As at August 1, 2021

3 Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada
Agreement on the Eastern Canadian Milk Pooling

4 Entente sur la mise en commun du lait de l'Ouest
Western Milk Pooling Agreement

BILAN DES VARIATIONS DU QUOTA TOTAL ALLOUÉ AU QUÉBEC – 2021

VARIATIONS IN QUEBEC'S TOTAL QUOTA ALLOCATION – 2021

	Quota total alloué au Québec (kg de MG) Total quota allotted to Quebec (kg of BF)
2020	
Décembre – <i>December</i>	143 436 336
2021	
Janvier – <i>January</i>	144 865 656
Février – <i>February</i>	144 554 413
Mars – <i>March</i>	144 943 058
Avril – <i>April</i>	146 543 519
Mai – <i>May</i>	146 763 443
Juin – <i>June</i>	146 657 412
Juillet – <i>July</i>	146 556 082
Août – <i>August</i>	146 480 349
Septembre – <i>September</i>	147 019 815
Octobre – <i>October</i>	146 695 370
Novembre – <i>November</i>	147 027 597
Décembre – <i>December</i>	146 607 476
Variation totale pour l'année Total variation for the year	3 171 140
Variation du quota en pourcentage ¹ Quota variation in percentage ¹	2,49 %

1 Le calcul de la variation de quota entre 2020 et 2021 tient compte du nombre de jours dans l'année. La variation est calculée en tenant compte du quota moyen journalier entre 2020 qui compte 366 jours et 2021 qui compte 365 jours.
The change in quota between 2020 and 2021 was calculated by taking into account the number of days in the year and the average daily quota between 2020, which had 366 days, and 2021, which had 365 days.

NATIONAL MILK POLICY AND MARKETING

AT THE NATIONAL LEVEL

Dispute under the Canada-United States-Mexico Agreement (CUSMA)

The U.S. government requested that a special dispute settlement panel be created under CUSMA to review Canada's administration of its dairy tariff rate quota policies. The panel's hearing was held at the end of October and the final report was filed in early 2022. The panel concluded that Canada could not reserve tariff rate quotas for processors while recognizing Canada's sovereignty over its quota allocation policy.

Growth in butterfat demand and structural surpluses

In 2021, efforts were made by the Canadian Dairy Commission (CDC), in collaboration with the provinces, to develop simulation models in order to understand and anticipate the effects of the growing demand for butterfat in the Canadian market. Consumer preferences for fat-rich products and the decline in sales of fluid milk will generate increasing structural surpluses in the coming years. National efforts are being made to increase processing capabilities and make sure that there is a market for these solids non-fat.

National programs

With the goal of mitigating the negative impacts of the COVID-19 crisis on markets and the risk of surplus milk during the holiday season, the Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC) agreed on a few occasions to activate Plan C, a cheese purchasing-repurchasing program. It also agreed to authorize additional quantities for utilizable animal feed in a context of surplus milk.

IN THE PROVINCES THAT SIGNED THE AGREEMENT ON EASTERN CANADIAN MILK POOLING (P5)

Market and production needs analysis

The P5 provincial boards continued to work together to send the right market signals at a time of heavy fluctuation. P5 Quota Committee meetings were held regularly to analyze the market and react rapidly to needs.

Other decisions and initiatives

- Work continued on promoting the processing of all dairy components and on proactively managing situations where not all components are required by dairy enterprises.
- A competitive bidding process was completed to prevent skim milk from being subjected to special treatment as much as possible in the next five years, particularly by selecting enterprises that proposed the most profitable solutions.
- Work was finalized on applying the new on-farm component payment policy, which has been in place since August 1, 2021 in Quebec and included the P5 pooling.
- The P5 Dairy Farm Startup Assistance Program took effect in Quebec on August 4, 2021.

IN QUEBEC

Milk marketing agreements

All price adjustments resulting from decisions of the P5 Supervisory Body and the CMSMC are integrated into the milk marketing agreements (MMAs) approved by the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

The MMA signatories entrusted the CDC to perform the verification of milk utilization in Quebec, instead of the RMAAQ. The changes required in chapter 8 of the MMAs as well as the verification agreement concluded with the CDC to that end were approved on September 13, 2021.

As concerns supplying dairy plants during the holiday season, appendix 9, which deals with the obligations surrounding the receipt of milk from enterprises during this more difficult season owing, in particular, to the statutory holidays, was approved by the RMAAQ on September 27, 2021.

Strategic industry planning

Work continued within various committees toward achieving the industry's strategic planning objectives. In line with these objectives, Les Producteurs de lait du Québec held a forum in November on growing the market for dairy products and increasing the value of dairy solids non-fat in which experts and dairy industry partners participated. At this event, participants proposed potential courses of action to find opportunities for adding even more value to dairy protein in Quebec.

Other activities

- As part of the strategic planning efforts for organic milk, Les Producteurs de lait du Québec continued to actively participate in the work of the steering committee aimed at developing the organic milk market in Quebec.

SOME FIGURES AND DATA

Canadian market development

The calculation of total requirements takes all of the imports from the various trade agreements into account. From December 2020 to December 2021, total Canadian demand rose by 12.76 million kilograms of butterfat (kg of BF), or a net increase of 3.2%.

Market needs served by Canadian milk increased by 2.1% compared to December 2020, but this represented a lower level of growth than that of the total requirements, given the increase in Canadian imports.

National Milk Marketing Plan

Since 2018, the national continuous quota policy has been accompanied by a flexibility limit of 2% for underproduction and a flexibility limit of 1.25% for overproduction in the interest of restoring disciplined production.

Production in the 10 provinces posted -2.01% in January, -2.03% in November and -2.25% in December, which resulted in a lost opportunity to produce a total of 1.45 million kilograms of butterfat. When the pools generate lost production opportunities, production credits are not transferred and are withdrawn from the system. Lower levels are normal in the fall due to the seasonality of production and demand, which are reversed.

GESTION DU LAIT

LA DIRECTION GESTION DU LAIT EST RESPONSABLE D'EFFECTUER ET DE COORDONNER L'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT DES FERMES DU QUÉBEC. ELLE VOIT À L'APPLICATION DES DIFFÉRENTS RÈGLEMENTS ET PROGRAMMES ET OPÈRE SELON LES RÈGLES DES CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT ET DE LA CONVENTION DE TRANSPORT DU LAIT.



LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Réorganisation de la structure administrative de la Direction

Dans le but de mieux refléter les tâches et l'organisation du travail de la Direction, une réorganisation de la structure administrative a été réalisée en 2021. L'efficacité et la complémentarité des forces de chaque membre de l'équipe ont été considérées dans la nouvelle structure qui vise à répondre de façon optimale à la mission de l'organisation.

Négociation de la Convention de transport du lait

La dernière Convention de transport du lait a pris fin le 31 juillet 2020. Comme prévu par la Convention, les parties se sont rencontrées afin de discuter des articles pouvant être abrogés, modifiés et ajoutés. Les négociations ont porté autant sur les modalités de service que sur la tarification. Les objectifs des Producteurs de lait du Québec dans le renouvellement de la Convention de transport visent à assurer la qualité du travail des essayeurs et à responsabiliser les transporteurs, à accroître l'efficacité de la gestion du transport et des approvisionnements et à maintenir une rétribution équitable et optimale pour les services de transport.

Les quatorze séances de négociation qui ont eu lieu en 2021 n'ont pas permis d'aboutir à un accord afin de mettre en vigueur une nouvelle Convention de transport du lait. Les discussions se poursuivront en 2022.

Crise de la COVID-19 – Défis et agilité dans les approvisionnements

La crise de la COVID-19 a continué d'apporter son lot de défis pour les approvisionnements en 2021. La deuxième année de la crise a été caractérisée par plusieurs vagues épidémiques amenant le retour d'un confinement à l'hiver, suivi d'une série d'assouplissements au printemps, dont la réouverture des salles à manger des restaurants. Avec tous ces changements rapides, l'organisation a dû agir avec agilité pour approvisionner le lait dans les usines.

Ajustement de la production

L'objectif principal des organisations provinciales étant de répondre rapidement et de façon optimale à la demande, des mesures d'ajustement de la production ont été mises en place en cours d'année. Au printemps, le marché, qui avait connu un ralentissement important en 2020, semblait retrouver peu à peu une tendance haussière. Des hausses de quota de 1 % et de 1,5 % ont donc été annoncées respectivement en avril et juin. En mai, sept journées additionnelles de production ont été annoncées pour le reste de l'année, faisant ainsi un total de 13, puisque six avaient déjà été annoncées en janvier.

En juillet, la diminution rapide et imprévue des besoins des marchés a amené l'annonce du retrait de deux journées additionnelles en août et d'une en septembre. À l'automne, la croissance anticipée ne se matérialisant toujours pas comme prévu a conduit au retrait de deux journées additionnelles en octobre ainsi qu'à une coupure de 1 % du quota en décembre.

NOMBRE DE PRODUCTEURS ET PRODUCTION TOTALE ANNUELLE NUMBER OF PRODUCERS AND TOTAL ANNUAL PRODUCTION

Année Year	Nombre de producteurs Number of producers	Litres Litres
2021	4 643	3 456 115 866
2020	4 732	3 364 433 306
2019	4 877	3 330 619 653
2018	5 050	3 366 911 646
2017	5 308	3 290 911 845
2016	5 473	3 115 879 980
2015	5 624	3 001 700 432
2010	6 353	2 881 365 225
2005	7 376	2 845 524 892
2000	9 193	2 879 594 829
1995	11 394	2 768 340 717
1990	14 078	2 854 838 790

Collaboration au développement de la plateforme technologique du système informatique d'exploitation

Le projet de refonte de la plateforme technologique du système informatique d'exploitation s'est poursuivi en 2021. L'équipe de la gestion du lait a été mise à contribution pour aider au développement des modules qui touchent les opérations de mise en marché du lait.

Plan d'action sur l'amélioration des programmes d'analyse du lait

Les travaux se sont poursuivis pour améliorer les programmes d'analyse du lait. En collaboration avec le Comité sur la qualité du lait, un plan d'action visant à améliorer les délais et le processus des échantillons non conformes a été développé. La révision de certains éléments techniques du protocole, l'encadrement du travail des transporteurs/essayeurs et la mise à jour des processus de traitement de données ont été ciblés comme des pistes d'action. Certains changements, dont un projet-pilote sur l'augmentation des fréquences de ramassage aux usines, ont été amorcés. Les travaux de mise en œuvre du plan d'action se poursuivront en 2022.

MILK MANAGEMENT

THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR CARRYING OUT AND COORDINATING ALL MILK MARKETING OPERATIONS FOR QUEBEC FARMS. IT OPERATES AND CARRIES OUT THESE ACTIVITIES ACCORDING TO VARIOUS REGULATIONS AND PROGRAMS AS WELL AS THE RULES OF THE MILK MARKETING AGREEMENTS AND THE MILK TRANSPORTATION AGREEMENT.

HIGHLIGHTS OF THE YEAR

Reorganization of the Department's administrative structure

With the goal of better reflecting the Department's tasks and organization of work, its administrative structure was reorganized in 2021. Consideration was given to efficiency and each team member's complementary strengths in the new structure, which is designed to more optimally fulfill the organization's mission.

Negotiation of the Milk Transportation Agreement

The last Milk Transportation Agreement ended on July 31, 2020. As stipulated in the Agreement, the parties met to discuss the sections that could be revoked, amended and added. The negotiations concerned both the terms and conditions of service and the pricing. The objectives sought by Les Producteurs de lait du Québec in renewing the Transportation Agreement are to ensure the quality of the work done by graders, make transporters aware of their responsibilities, increase the effectiveness of transportation and supply management, and maintain a fair and optimal compensation for transportation services.

Despite the fourteen negotiation sessions that were held in 2021, a new Milk Transportation Agreement did not come into force because an agreement could not be reached. Discussions will continue in 2022.

COVID-19 crisis – Challenges and agility in the supply process

The COVID-19 crisis continued to pose its share of challenges to the supply process in 2021. The second year of the crisis was marked by several waves of the epidemic, which caused another lockdown in the winter, followed by a series of relaxed measures in the spring, including the reopening of dining rooms in restaurants. Due to all of these rapid changes, the organization had to act with agility to supply milk to plants.

Production adjustment

Provincial organizations strive to meet demand as quickly and effectively as possible, which is why production adjustment measures were taken during the year. In the spring, the market, which had slowed significantly in 2020, seemed to gradually be on the rise again. Quota increases of 1% and 1.5% were therefore announced in April and June respectively. In May, seven additional production days were announced for the rest of the year, which brought the total to 13, since six had already been announced in January.

In July, due to the fast and unanticipated decline in market demand, the announcement was made that two additional days would be subtracted from August and one from September. In the fall, the anticipated growth did not materialize as predicted, which led to two additional days being subtracted from October as well as a 1% quota cut in December.

Collaboration on the development of the technology platform for the computer operating system

Plans to overhaul the technology platform of the computer operating system continued in 2021. The milk management team was brought in to help develop the modules that affect milk marketing operations.

Action plan for improving milk testing programs

Work continued on improving the testing programs. In collaboration with the Milk Quality Committee, an action plan was developed to improve non-compliant sampling times and processes. Reviewing certain technical features of the protocol, supervising the work done by transporters/graders, and updating the data processing process were targeted as areas where action needs to be taken. Some changes, including a pilot project on increasing pickup frequency at plants, were initiated. Work on implementing the action plan will continue in 2022.

CONTINGENTEMENT

LA SECTION CONTINGENTEMENT DE LA DIRECTION GESTION DU LAIT A LA RESPONSABILITÉ D'APPLIQUER LE RÈGLEMENT SUR LES QUOTAS DES PRODUCTEURS DE LAIT QUI ÉTABLIT UN CONTINGENTEMENT DE LA PRODUCTION LAITIÈRE AU QUÉBEC. À CETTE FIN, LA DIRECTION CONTRÔLE LES TRANSFERTS DE QUOTA, ADMINISTRE LES PROGRAMMES D'AIDE À LA RELÈVE EN PRODUCTION LAITIÈRE ET D'AIDE AU DÉMARRAGE D'ENTREPRISES LAITIÈRES ET PROCÈDE À L'AJUSTEMENT DU DROIT DE PRODUIRE.

Modifications au Règlement sur les quotas des producteurs de lait

En lien avec la mise en œuvre de la nouvelle politique de paiement des composants du lait, une modification de concordance a été effectuée à l'article 10 du Règlement sur les quotas afin d'actualiser le calcul du remboursement de la flexibilité utilisée. Ce changement est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2021.

Une demande d'approbation de modifications au Règlement sur les quotas a été déposée auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) à l'automne 2021, afin de mettre en œuvre la recommandation du Comité sur le quota de P5 de réduire à -15 jours la flexibilité du quota au 1^{er} août 2022. Cette demande fera l'objet d'une séance publique en 2022.

JOURNÉES ADDITIONNELLES DE PRODUCTION – 2021

ADDITIONAL PRODUCTION DAYS – 2021

Mois Month	Lait régulier Regular milk	Lait biologique Organic milk
Janvier – <i>January</i>	0	0
Février – <i>February</i>	0	0
Mars – <i>March</i>	0	0
Avril – <i>April</i>	0	0
Mai – <i>May</i>	0	0
Juin – <i>June</i>	1	1
Juillet – <i>July</i>	1	1
Août – <i>August</i>	1	1
Septembre – <i>September</i>	2	2
Octobre – <i>October</i>	1	1
Novembre – <i>November</i>	2	2
Décembre – <i>December</i>	0	0
Total	8	8

Nouvelles modalités du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières

À la suite d'un processus exhaustif de réflexion des différentes instances des Producteurs de lait du Québec, le Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières a été révisé. Ainsi, depuis le 4 août 2021, de nouvelles modalités sont en vigueur. Le prêt de quota est passé de 16 kilogrammes (kg) de matière grasse (MG) par jour à 20 kg de MG par jour par entreprise. Combinée à l'acquisition d'une quantité équivalente, les candidats jugés admissibles au programme démarrent en production avec un quota négociable et prêté de 40 kg de MG par jour. Dans les 24 mois qui suivent leur établissement, ils peuvent acquérir en priorité une quantité additionnelle de 10 kg de MG.

Nombre de producteurs

Au 31 décembre 2021, le Québec comptait 4 643 producteurs détenant un quota, comparativement à 4 732 un an auparavant. Au cours de l'année, 38 producteurs ont démarré en acquérant le quota d'une ferme existante, pour un total de 2 155,34 kg de MG par jour. À ce nombre s'ajoutent cinq entreprises qui ont démarré via le programme d'aide au démarrage. De ces cinq, deux avaient été admises en 2019 et une en 2020.

Règles de transfert de quota

Les producteurs peuvent s'adresser à la RMAAQ pour demander la révision d'une décision rendue par Les Producteurs de lait du Québec ou être exemptés de dispositions du Règlement sur les quotas des producteurs de lait. **En 2021, 22 demandes d'exemption ont été accueillies par la RMAAQ.** Ces dernières touchaient les règles applicables à la relocalisation, aux transferts de quota, à la cession temporaire et aux programmes d'aide à la relève en production laitière et au démarrage d'entreprises laitières.

Aide au démarrage

En 2021, Les Producteurs de lait du Québec ont reçu 15 candidatures au Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières. Vu les nouvelles modalités du programme, l'analyse de celles-ci sera faite en début d'année 2022. Par décision de la RMAAQ, un des deux candidats acceptés en 2020 a reporté son démarrage d'un an.

Maintien de quota

Les Producteurs de lait du Québec ont autorisé 46 producteurs à conserver leur quota ou à le céder temporairement, en tout ou en partie (2 en raison de la maladie des vaches laitières, 30 de l'invalidité ou du décès de l'exploitant, 14 à cause d'une force majeure ayant causé des dommages au bâtiment d'élevage).

Quota négociable

+ 1 % avril
+ 1,5 % juin
- 1 % décembre

SALEABLE QUOTA

+ 1 % April
+ 1.5 % June
- 1 % December

Quota non négociable relatif aux cas de force majeure

Janvier à juin = **0,80 %**
Juillet à décembre = **0,90 %**

NON-SALEABLE QUOTA RELATED TO EVENTS BEYOND THE CONTROL OF PRODUCERS

January to June = 0.80 %
July to December = 0.90 %

Le pourcentage émis est révisé le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet de chaque année.

Il est déterminé selon le quota moyen disponible dans la réserve de sous-production relative au cas de force majeure pour les 6 mois qui précèdent.

The percentage issued is reviewed on January 1 and July 1 of every year. It is determined based on the average quota available in the underproduction reserve for events beyond the control of producers during the 6 previous months.

SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ) – 2021

CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (SCVQ) – 2021

Mois Month	Prix du quota (\$/kg de MG/jour) Quota price (\$/kg of BF/day)	Offres d'achat (kg de MG/jour) Bids to buy (kg of BF/day)	Offres de vente (kg de MG/jour) Offers to sell (kg of BF/day)
Janvier – <i>January</i>	24 000,00	18 362,44	368,96
Février – <i>February</i>	24 000,00	19 826,97	379,59
Mars – <i>March</i>	24 000,00	20 833,06	231,15
Avril – <i>April</i>	24 000,00	21 580,35	313,71
Mai – <i>May</i>	24 000,00	21 805,42	339,95
Juin – <i>June</i>	24 000,00	21 569,54	329,06
Juillet – <i>July</i>	24 000,00	20 532,63	465,63
Août – <i>August</i>	24 000,00	20 492,95	423,71
Septembre – <i>September</i>	24 000,00	20 007,38	254,82
Octobre – <i>October</i>	24 000,00	19 940,35	514,23
Novembre – <i>November</i>	24 000,00	19 936,55	792,89
Décembre – <i>December</i>	24 000,00	19 779,39	865,20

Le prix plafond du quota en vigueur durant l'année est de 24 000 \$ par kilogramme (kg) de matière grasse (MG) par jour.

The quota price ceiling in effect during the year is \$24,000 per kilogram (kg) of butterfat (BF) per day.

PRODUCTEURS – QUOTA PAR RÉGION – 2021¹

PRODUCERS – QUOTA BY REGION – 2021¹

Région Region	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Relève ² Young farmers ²			
			Avant le 1 ^{er} août 2002 Before August 1, 2002		Après le 1 ^{er} août 2002 After August 1, 2002	
			Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)
01 – Estrie	454	41 754,79	131	134,50	83	281,50
02 – Capitale-Nationale–Côte-Nord	128	9 465,10	52	53,70	27	97,20
03 – Gaspésie-Les Îles	12	680,58	3	2,70	1	3,00
04 – Lanaudière	166	11 992,15	60	63,40	24	79,80
05 – Mauricie	189	14 808,39	80	85,20	31	112,10
06 – Outaouais-Laurentides	190	15 610,30	64	65,30	36	114,00
07 – Centre-du-Québec	673	65 855,92	234	242,20	144	468,10
08 – Abitibi-Témiscamingue	92	5 875,31	26	27,50	18	56,90
09 – Chaudière-Appalaches-Nord	576	47 282,72	238	245,20	98	291,80
10 – Chaudière-Appalaches-Sud	481	37 188,24	170	172,20	80	252,30
11 – Bas-Saint-Laurent	548	42 864,25	198	208,00	119	393,70
12 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	258	19 678,88	89	100,00	47	158,10
13 – Montérégie-Est	510	47 050,14	198	203,60	68	215,60
14 – Montérégie-Ouest	366	31 335,30	139	142,80	50	148,60
Total	4 643	391 442,07	1 682	1 746,30	826	2 672,70

1 Les données du tableau représentent la situation au 31 décembre 2021.

The data in the table represent the situation as at December 31, 2021.

2 Le Programme d'aide à la relève en production laitière a été mis en place en 1987. Il a été remplacé en 2002 par un nouveau programme. En 2020, des modifications aux modalités ont été apportées au programme de 2002.

The Young Dairy Farmers Assistance Program was created in 1987. It was replaced in 2002 by a new program. In 2020, the terms and conditions of the 2002 program were amended.

3 Les prêts octroyés dans le cadre du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières ont été bonifiés, passant de 10 kilogrammes (kg) de matière grasse (MG) par jour en 2006 à 12 kg de MG par jour en 2010.

Depuis la mise en place du nouveau programme en juin 2016, les prêts sont d'au minimum 12 kg et d'au maximum 16 kg de MG par jour.

The loans awarded under the Dairy Farm Startup Assistance Program were increased from 10 kilograms (kg) of butterfat (BF) per day in 2006 to 12 kg of BF per day in 2010. Since the new program was implemented in June 2016, loans are a minimum of 12 kg and a maximum of 16 kg of BF per day.

SCVQ – TRANSACTIONS DE QUOTA PAR RÉGION – 2021

SCVQ – QUOTA TRANSACTIONS PER REGION – 2021

Région Region	Quantité achetée (kg de MG/jour) Quantity bought (kg of BF/day)	Quantité vendue (kg de MG/jour) Quantity sold (kg of BF/day)
01 – Estrie	553,88	354,50
02 – Capitale-Nationale–Côte-Nord	139,00	178,66
03 – Gaspésie-Les Îles ¹	83,16	23,48
04 – Lanaudière	147,43	199,51
05 – Mauricie	186,44	295,33
06 – Outaouais-Laurentides	188,76	587,41
07 – Centre-du-Québec	883,99	833,51
08 – Abitibi-Témiscamingue ¹	69,87	202,88
09 – Chaudière-Appalaches-Nord	622,11	372,73
10 – Chaudière-Appalaches-Sud	509,18	316,71
11 – Bas-Saint-Laurent	645,81	521,28
12 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	312,33	271,65
13 – Montérégie-Est	552,46	543,45
14 – Montérégie-Ouest	381,64	577,80
Total²	5 276,06	5 278,90

1 Pour la région Gaspésie-Les Îles et la région Abitibi-Témiscamingue, les quantités achetées incluent respectivement les quantités maximales allouées en priorité d'achat de 62,34 et de 36,53 kilogrammes (kg) de matière grasse (MG) par jour.

For the Gaspésie-Les Îles and the Abitibi-Témiscamingue regions, the purchased quantities include the maximum quantities allocated for their priority of purchase, which are 62.34 and 36.53 kilograms (kg) of butterfat (BF) per day respectively.

2 Pour équilibrer les offres d'achat et de vente, la réserve d'ajustements a acheté 2,84 kilogrammes (kg) de matière grasse (MG) par jour.

To balance the offers to buy with the offers to sell, the adjustment reserve bought 2.84 kilograms (kg) of butterfat (BF) per day.

QUOTA

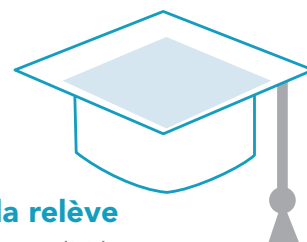
THE QUOTA SECTION OF THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR ADMINISTERING THE BY-LAW RESPECTING QUOTAS FOR MILK PRODUCERS, WHICH SETS THE QUOTAS FOR MILK PRODUCTION IN QUEBEC. TO THAT END, THE DEPARTMENT CONTROLS QUOTA TRANSFERS, ADMINISTERS THE ASSISTANCE PROGRAMS FOR YOUNG DAIRY FARMERS AND DAIRY FARM STARTUPS AND ADJUSTS PRODUCTION ENTITLEMENT.

Amendments to the By-law respecting quotas for milk producers

In connection with the implementation of the new milk component payment policy, a consistency amendment was made to section 10 of the By-law respecting quotas in order to update the flexibility reimbursement calculation used. This change came into force on October 1, 2021.

An application for approval of the amendments to the By-law respecting quotas was filed with the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) in the fall of 2021 so that the P5 Quota Committee's recommendation to reduce quota flexibility to -15 days on August 1, 2022 can be applied. This application will be the subject of a public sitting in 2022.

Démarrage d'entreprises laitières ³ Dairy farm startup ³			
Après le 1 ^{er} mai 2020 After May 1, 2020		Depuis le 1 ^{er} août 2006 Since August 1, 2006	
Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)	Nombre de producteurs Number of producers	Quota (kg de MG/jour) Quota (kg of BF/day)
23	202,00	5	63,60
7	58,00	3	41,89
1	10,00	2	30,03
12	104,00	0	0,00
11	92,00	2	29,53
7	52,00	3	33,16
39	332,00	11	156,86
2	20,00	10	103,54
39	342,00	13	137,33
32	278,00	10	94,56
28	234,00	12	133,51
16	140,00	7	76,35
38	332,00	7	73,70
27	240,00	2	23,14
282	2 436,00	87	997,20



Aide à la relève

En vertu du Programme d'aide à la relève en production laitière :

Prêt de **6 kg** de MG par jour
26 demandes conformes
Total de 156 kg de MG par jour

Prêt de **8 kg** de MG par jour
59 demandes conformes
Total de 472 kg de MG par jour

Prêt de **10 kg** de MG par jour
72 demandes conformes
Total de 720 kg de MG par jour

*YOUNG DAIRY FARMERS ASSISTANCE PROGRAM
Under the Young Dairy Farmers Assistance Program:*

*Loan for 6 kg of BF per day
26 compliant applications
Total of 156 kg of BF per day*

*Loan for 8 kg of BF per day
59 compliant applications
Total of 472 kg of BF per day*

*Loan for 10 kg of BF per day
72 compliant applications
Total of 720 kg of BF per day*

New terms and conditions of the Dairy Farm Startup Assistance Program

After an exhaustive brainstorming process carried out by the various bodies of Les Producteurs de lait du Québec, the Dairy Farm Startup Assistance Program was reviewed. Accordingly, new terms and conditions took effect on August 4, 2021. The quota loan went from 16 kilograms (kg) of butterfat (BF) per day to 20 kg of BF per day per enterprise. Applicants deemed eligible for the Program started up their production with a saleable quota and a loan of 40 kg of BF per day combined with the purchase of an equivalent quantity. Within 24 months of setting up their business, they are given priority in purchasing an additional quantity of 10 kg of BF.

Number of producers

As at December 31, 2021, Quebec had 4,643 licensed producers, compared to 4,732 on the same date the previous year. During the year, 38 producers started up by purchasing quota from an existing farm, for a total of 2,155.34 kg of BF per day. An additional five enterprises started up through the startup assistance program. Two of the five were accepted in 2019 and one in 2020.

Quota transfer rules

Producers may apply to the RMAAQ to request a review of a decision rendered by Les Producteurs de lait du Québec or to be exempted from provisions of the By-Law respecting quotas for milk producers. In 2021, the RMAAQ received 22 applications for exemption. They concerned the rules that apply to relocating, transferring quota, temporary transfers, and the assistance programs for young dairy farmers and dairy farm startups.

Startup assistance

In 2021, Les Producteurs de lait du Québec received 15 applications for the Dairy Farm Startup Assistance Program. Given the program's new terms and conditions, these applications will be reviewed in early 2022. By decision of the RMAAQ, one of the two applicants accepted in 2020 postponed his startup date by one year.

Quota maintenance

Les Producteurs de lait du Québec authorized 46 producers to keep their quota or transfer it temporarily in whole or in part (2 due to disease among their dairy cows, 30 due to the disability or death of a farmer, 14 due to an event beyond their control that caused damage to animal housing).

ENGAGÉS POUR

LA MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE
LA GESTION DE L'OFFRE
L'ACTION SYNDICALE ET COLLECTIVE
LE FUTUR DE LA PRODUCTION LAITIÈRE
LA DÉMOCRATIE
UNE JUSTE RECONNAISSANCE

COMMITTED TO: COLLECTIVE MARKETING • SUPPLY MANAGEMENT • UNION AND COLLECTIVE ACTION • THE FUTURE OF DAIRY PRODUCTION
• DEMOCRACY • FAIR RECOGNITION

Gouvernés par un mode démocratique, les producteurs laitiers québécois ont su mettre en commun leurs ressources pour se doter d'une organisation à même de bien les représenter. Dans les premières années, des étapes importantes ont été franchies afin d'assurer aux producteurs des revenus justes et des perspectives de croissance, notamment par la mise en place de conventions de mise en marché du lait qui favorisent la transparence et l'efficacité des transactions avec les partenaires et encouragent l'innovation au sein de l'industrie. C'est par leurs efforts collectifs que leur organisation est devenue incontournable non seulement au sein de l'industrie laitière québécoise et canadienne, mais également en tant qu'acteur social majeur lui permettant d'intervenir dans la sphère publique afin d'énoncer et de défendre les priorités des producteurs d'ici tout en favorisant une plus grande solidarité, dans le secteur laitier comme dans la société en général.

Governed by a democratic system, Quebec's dairy farmers have managed to pool their resources and develop an organization that effectively represents them. In the early years, major steps were taken to ensure fair revenue and growth prospects for producers, specifically by implementing milk marketing agreements that promote transparent and effective transactions with partners and encourage innovation within the industry. Through collective efforts, the organization became an essential actor not only within the Quebec and Canadian dairy industry, but also a major social actor capable of action in the public sphere such as stating and defending Quebec producers' priorities and fostering greater solidarity in the dairy industry and in society in general.

Après la fusion des plans conjoints en 1980, les producteurs s'unissent pour fonder la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ).

Signature de la première convention de mise en marché du lait.

Adoption du Programme d'aide à la relève en production laitière qui sera mis en place en 1987.

Signature de la première Convention de transport du lait.

La FPLQ devient principal actionnaire du PATLQ¹ qui deviendra Valacta puis Lactanet et fonde Novalait.

Acquisition du CIAQ².

Mise en place du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières.

1983

1985

1986

1991

1995

1999

2006

After the joint plans merged in 1980, producers merged to found the Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ).

The first milk marketing agreement was signed.

The Young Dairy Farmers Assistance Program was adopted and would be set up in 1987.

The first Milk Transportation Agreement was signed.

The FPLQ became the major shareholder of the PATLQ¹, which would later become Valacta and then Lactanet, and founded Novalait.

The CIAQ² was acquired.

The Startup Assistance Program was set up.



¹ Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ)

² Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ)

¹ Quebec dairy herd analysis program (PATLQ)

² Quebec artificial insemination centre (CIAQ)



L'impact politique que peut avoir un groupe de personnes motivées et bien organisées n'est plus à démontrer. Durant les presque 40 années d'existence des Producteurs de lait du Québec, il a été nécessaire de se mobiliser pour s'assurer que les intérêts des producteurs laitiers soient entendus et respectés. Que ce soit dans le cadre des négociations commerciales ou des importations qui contournent les réglementations, la force d'un collectif en mouvement, qui parle d'une seule voix, aura fait la différence à plusieurs égards afin de préserver le modèle de la production laitière unique au Québec et au Canada. Ces interventions bénéficient à la société québécoise sur le plan économique en assurant la durabilité des fermes laitières qui contribuent à l'essor économique de chacune des régions d'ici.

The potential political impact of a group of motivated and well-organized individuals is now abundantly clear. In the nearly 40 years that Les Producteurs de lait du Québec has existed as an organization, group actions have been necessary to ensure that milk producers' interests are heard and respected. Whether these actions were taken in connection with trade agreements or imports that circumvented regulations, a strong collective movement that speaks with a united voice has made a difference in many ways in protecting the unique dairy production model in Quebec and Canada. These actions benefit Quebec society economically by ensuring sustainable dairy farms that contribute to the economic development of each and every region of Quebec.

Négociations du GATT³: des dizaines de milliers de producteurs se mobilisent pour préserver la gestion de l'offre et contre l'ouverture des marchés.

Signature de l'ALENA⁴: suite aux pressions des producteurs laitiers, les secteurs sous gestion de l'offre ne sont pas affectés par l'Accord. Malgré une contestation américaine en 1997, la gestion de l'offre demeure exclue.

Mobilisations contre l'importation de concentrés protéiques et en vue des négociations à l'OMC⁵: les producteurs obtiennent un appui unanime à la gestion de l'offre de la Chambre des communes, des mesures pour limiter ces importations ainsi que l'adoption des normes de fabrication des fromages.

Accords commerciaux multilatéraux: le gouvernement canadien cède un total de 8,4% du marché du lait lors des négociations successives de l'AECEG⁶ avec l'Europe, du PTPGP⁷ avec les pays de la zone Pacifique, puis de l'ACEUM⁸ en remplacement de l'ALENA avec les États-Unis et le Mexique. La gestion de l'offre demeure tout de même en place. Bien que les producteurs auraient préféré conserver ce marché, ils obtiennent des compensations pour les pertes de marché liées aux deux premiers accords. La mobilisation se poursuit pour obtenir les compensations liées à l'ACEUM.

1989-1993

GATT³ negotiations were held: Tens of thousands of producers mobilized to keep supply management intact and prevent markets from being opened.

1994-1997

NAFTA⁴ was signed: Due to pressure from dairy farmers, supply-managed sectors were not affected by the Agreement. Despite protests from the U.S. in 1997, supply management continued to be excluded.

2005-2008

Concerted actions were taken against protein concentrate imports and in view of negotiations at the WTO⁵: Producers obtained unanimous support for supply management from the House of Commons, measures limiting these imports, and the adoption of cheese production standards.

2013-2021

Multilateral trade agreements: The Canadian government ceded a total of 8.4% of the dairy market during successive negotiations for CETA⁶ with Europe, the CPTPP⁷ with countries in the Pacific zone, and CUSMA⁸ which replaced NAFTA, with the United States and Mexico. Supply management remained intact. Although producers would have preferred to keep this market, they received compensation for the lost market segments caused by the first two agreements. Concerted efforts continue to be made to obtain compensation for CUSMA.

³ Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)

⁴ Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

⁵ Organisation mondiale du commerce (OMC)

⁶ Accord économique et commercial global (AECEG)

⁷ Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)

⁸ Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)

³ General Agreement on Tariffs and Trade (GATT)

⁴ North American Free Trade Agreement (NAFTA)

⁵ World Trade Organization (WTO)

⁶ Comprehensive and Economic Trade Agreement (CETA)

⁷ Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP)

⁸ Canada-United States-Mexico Agreement (CUSMA)



APPROVISIONNEMENT ET TRANSPORT

LA SECTION APPROVISIONNEMENT ET TRANSPORT DE LA DIRECTION GESTION DU LAIT VEILLE À L'APPLICATION DES RÈGLES ET DES PROGRAMMES ASSOCIÉS AU TRANSPORT ET AUX APPROVISIONNEMENTS DE LAIT AUX USINES. ELLE S'OCCUPE DE LA RÉCEPTION DES COMMANDES DES USINES, DE LA CRÉATION DU PLAN D'ASSIGNATION QUOTIDIEN ET DE L'ATTRIBUTION DU PLAN AUX TRANSPORTEURS. ELLE EST LA RESPONSABLE DE LA MISE À JOUR ANNUELLE DES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT EN CONFORMITÉ AVEC LA CONVENTION DE TRANSPORT DU LAIT ÉTABLIE ENTRE LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, L'ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, PROLAIT TRANSPORT, AGROPUR COOPÉRATIVE ET NUTRINOR COOPÉRATIVE.

Mise en commun des frais de transport

La mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5) en était à sa 23^e année. Le modèle de livraison en cascade (livraisons d'est en ouest) continue de s'appliquer afin d'optimiser les coûts de transport associés aux obligations de déplacement interprovincial de lait. Le Comité de transport de P5 vise à améliorer la coordination de ces déplacements et à partager les statistiques qui permettent de mieux expliquer et contrôler les coûts de transport de chaque province.

Transferts et relève de contrats de transport

La Direction effectue et approuve chaque année des transferts entre contrats de transport afin de s'assurer que les objectifs d'utilisation optimale des équipements soient respectés. **Les modifications ont inclus des transferts entre cinq contrats. De plus, cinq nouveaux exploitants-transporteurs ont pris la relève de contrats. Il s'agit de DGP Transport inc., Transport Petit & Fils inc., Transport Petit Express inc., Martel et Poulin Transport inc. et Transport François Simoneau inc.**

Marchés de créneau et lait biologique

Les Producteurs de lait du Québec organisent des routes spéciales de ramassage du lait pour favoriser le développement de marchés de créneau, comme celui du lait biologique.

D'autres circuits plus petits répondent à des demandes particulières : lait casher, lait de troupeaux alimentés de foin sec et lait de troupeaux de race jersey ou canadienne.

Utilisation du lait au Québec – 2021

Milk use in Quebec – 2021

43 %

Fromage
Cheese

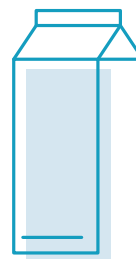


29 %

Beurre et poudre de lait
Butter and milk powder

18 %

Lait et crème
Milk and cream



10 %

Yogourt et
crème glacée
*Yogurt and
ice cream*

STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT

STATISTICS ON MILK TRANSPORTATION CONTRACTS

Type d'équipement Vehicule type	2021					2020				
	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilometres	Nombre Number	Circuit Route	Volume tarifé Volume subject to rate formula		Kilométrage annuel Annual kilometres
			Litres	%				Litres	%	
Camion-citerne 12 roues <i>Tank truck, 12 wheels</i>	34	103	298 498 983	8,85	2 235 114	35	100	293 867 874	8,75	1 854 266
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	23	48	229 000 170	6,80	1 727 052	31	51	240 525 176	7,16	1 579 455
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	242	485	2 842 490 881	84,35	26 533 456	239	484	2 824 536 349	84,09	23 381 928
Total	299	636	3 369 990 034	100,00	30 495 622	305	635	3 358 929 399	100,00	26 815 649

IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC^{1, 6}

MILK PROCESSING PROFILE IN QUEBEC^{1, 6}

	2021		2020		2019		2018		2017	
	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk
Grandes entreprises laitières ² <i>Large dairy enterprises²</i>	3	79,72	3	80,06	3	80,97	3	81,42	3	81,75
Moyennes entreprises laitières ³ <i>Medium dairy enterprises³</i>	37	19,84	35	19,45	37	18,55	37	18,12	36	17,75
Petites entreprises laitières ⁴ <i>Small dairy enterprises⁴</i>	57	0,45	58	0,49	54	0,48	53	0,46	54	0,50

TRANSFORMATION PAR RÉGIONS

PROCESSING BY REGION

	2021		2020		2019		2018		2017	
	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nombre d'usines Number of plants	% du lait % of milk
Régions centrales <i>Central regions</i>	88	91,29	85	91,30	84	91,23	84	91,37	84	91,70
Régions périphériques ⁵ <i>Outlying regions⁵</i>	28	8,71	28	8,70	27	8,77	26	8,63	26	8,30
Québec <i>Quebec</i>	116	100,00	113	100,00	111	100,00	110	100,00	110	100,00

1 Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.

Dairy enterprises in operation during the year.

2 Entreprises laitières dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.

Dairy enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.

3 Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 700 000 litres par jour.

Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 700,000 per day.

4 Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.

Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.

5 Les territoires des régions périphériques sont ceux de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Gaspésie-Les Îles et du Bas-Saint-Laurent, comme définis dans les conventions de mise en marché du lait.

The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les Îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the milk marketing agreements.

6 Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 22 producteurs-transformateurs qui ont transformé 8 millions de litres de lait en 2021. Un producteur-transformateur se définit comme suit : producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.

Among all dairy enterprises, 22 are producer-processors who processed 8 million litres of milk in 2021. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.



139 producteurs de lait certifié biologique ont produit **67,0 millions** de litres de lait. De ce nombre, 129 producteurs étaient dans le groupe A et 10 producteurs dans le groupe B. Le lait des producteurs du groupe B n'est pas commercialisé sur le marché biologique faute d'une demande suffisante. De plus, 1 producteur était sur une liste d'attente sans prime.

139 certified organic milk producers produced 67.0 million litres of milk. Of this number, 129 producers were in group A and 10 producers were in group B. The milk produced by group B producers is not marketed in the organic market due to insufficient demand. In addition, 1 producer was on the no-premium waiting list.

Un peu plus de **82 %** du lait primé a été transformé pour les besoins du marché biologique. La collecte a été effectuée par **16 transporteurs** et acheminée à **19 usines québécoises**, incluant 6 producteurs-transformateurs, et à 1 usine ontarienne.

A bit more than 82% of that milk, for which the producers receive a premium, was processed for organic market needs. The milk was picked up by 16 transporters and brought to 19 Quebec plants, including 6 producer-processors, and 1 Ontario plant.



Déchargements partiels et réseau routier

Les Producteurs de lait du Québec assument les 60 premiers dollars du coût d'un déchargement partiel. Ces frais s'ajoutent aux tarifs établis dans les contrats de transport et sont assumés par le pool de transport. Ces opérations visent à répondre aux commandes des petites entreprises laitières. **Le coût des déchargements partiels a été de 273 884 \$ en 2021.**

86 820 \$ ont été facturés par les transporteurs pour les détours non prévus aux contrats de transport du lait. L'ensemble de ces détours a été validé en tenant compte des dates de début et de fin des chantiers transmises par le ministère des Transports du Québec.

COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT – PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE TRANSPORTATION COST – AVERAGE COST PER HECTOLITRE

	Pool P5 P5 Pool \$/hl	Québec Quebec \$/hl
2021	2,836	2,617
2020	2,749	2,572
2019	2,781	2,578
2018	2,697	2,499
2017	2,619	2,427
2016	2,566	2,451
2015	2,625	2,522
2014	2,736	2,623
2013	2,708	2,626
2012	2,655	2,581

Carburant diesel

Les tarifs payés aux transporteurs ont varié selon la clause d'indexation sur le carburant prévue dans la Convention de transport du lait. Cette indexation est basée sur une enquête mensuelle menée auprès de la Régie de l'énergie du Québec. **Elle représente une hausse du coût moyen du diesel de 7,7 % en 2021.**

Période de dégel

Se terminant habituellement en mai, la période de dégel sur le réseau routier québécois a une durée statutaire de 61 jours, dans trois zones géographiques distinctes. En 2021, la période de dégel a eu une durée effective de 40 jours dans la zone 1, 54 jours dans la zone 2 et 47 jours dans la zone 3. **Ceci représente une économie d'environ 695 000 \$ comparé au coût budgété.**

Nouvelles usines

La Direction organise et planifie l'approvisionnement de lait aux nouvelles usines.

Six usines ont lancé leurs opérations en 2021. Il s'agit de

la Fromagerie de Bromont, Collations Ste-Louise, I-NOV PAK, la Fromagerie Etchemin, la Laiterie Lampron et la Laiterie Laroche, qui est producteur-transformateur.



NEW PLANTS

The Department organizes and plans the supply of milk to new plants. Six plants launched their operations in 2021. They are Fromagerie de Bromont, Collations Ste-Louise, I-NOV PAK, Fromagerie Etchemin, Laiterie Lampron, and Laiterie Laroche, which is a producer-processor.

Contribution du Québec au pool de transport

2021 = 7,58 millions de dollars, soit
l'équivalent de 0,220 \$ par hectolitre.

2020 = 5,97 millions de dollars, soit
l'équivalent de 0,178 \$ l'hectolitre.



QUEBEC'S CONTRIBUTION TO THE TRANSPORTATION POOL

2021 = \$7.58 million, or the equivalent
of \$0.220 per hectolitre.

2020 = \$5.97 million, or the equivalent
of \$0.178 per hectolitre.



MILK ALLOCATION AND TRANSPORTATION

THE MILK ALLOCATION AND TRANSPORTATION SECTION OF THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT OVERSEES THE ADMINISTRATION OF THE RULES AND PROGRAMS ASSOCIATED WITH THE TRANSPORTATION AND SUPPLY OF MILK TO PLANTS. IT RECEIVES THE ORDERS FROM THE PLANTS, CREATES THE DAILY ALLOCATION PLAN, AND DISTRIBUTES THE PLAN TO TRANSPORTERS. IT IS RESPONSIBLE FOR ANNUALLY UPDATING MILK TRANSPORTATION CONTRACTS IN ACCORDANCE WITH THE MILK TRANSPORTATION AGREEMENT BETWEEN LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, THE ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, PROLAIT TRANSPORT, AGROPUR COOPERATIVE AND NUTRINOR COOPERATIVE.

Transportation cost pooling

This was the 23rd year that transportation costs were pooled by the provinces who signed the Agreement on Eastern Canadian Milk Pooling (P5). The cascading delivery model (shipments from east to west) continues to be applied in an effort to optimize transportation costs associated with interprovincial milk transportation requirements. The P5 Transportation Committee works to improve movement coordination and share statistics that help explain and control the transportation costs of each province.

Transportation contract transfers and changes

Every year, the Department performs and approves transfers between transportation contracts to ensure that optimum equipment use objectives are met. Changes included transfers between five contracts. In addition, five new operator-transporters took over contracts. They are DGP Transport Inc., Transport Petit & Fils Inc., Transport Petit Express Inc., Martel et Poulin Transport Inc. and Transport François Simoneau Inc.

Niche markets and organic milk

Les Producteurs de lait du Québec organizes special milk pickup routes to encourage the development of niche markets, such as the organic milk market.

Other smaller routes meet specific needs: kosher milk, milk from dry-hay-fed herds, and milk from Jersey or Canadienne herds.

Partial shipments and road network

Les Producteurs de lait du Québec pays the first \$60 of the cost of a partial load. These costs are in addition to the rates set out in the transportation contracts and are covered by the transportation pool. These operations are meant to fill orders by small dairy enterprises. The cost of partial loads was \$273,884 in 2021.

Transporters billed \$86,820 for detours not covered in milk transportation contracts. All detours were checked based on the start and end dates of construction sites that were sent by the Ministère des Transports du Québec.

Diesel fuel

The rates paid to transporters varied according to the fuel price indexation clause set out in the Milk Transportation Agreement. Indexation is based on a monthly survey conducted by the Régie de l'énergie du Québec. It shows that the average cost of diesel increased by 7.7% in 2021.

Thaw period

The thaw period on Quebec's road network, which usually ends in May, has a statutory period of 61 days in three different geographical zones. In 2021, the thaw period effectively lasted 40 days in zone 1, 54 days in zone 2, and 47 days in zone 3. This represents around \$695,000 in savings compared to the budgeted cost.

ENGAGÉS POUR

NOS COMMUNAUTÉS
LA PROSPÉRITÉ
LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
LA VALORISATION DES PRODUITS LAITIERS
NOS VALEURS D'ENTRAIDE
NOTRE SOCIÉTÉ

COMMITTED TO: OUR COMMUNITIES • PROSPERITY • FOOD SECURITY • PROMOTING THE VALUE OF DAIRY PRODUCTS
• OUR MUTUAL SUPPORT VALUES • OUR SOCIETY

Dans toutes les régions du Québec, des organismes de tailles diverses, allant de quelques bénévoles à des organisations complexes, s'efforcent de faire vibrer nos communautés. Que ce soit par la tenue d'activités sportives comme des marathons ou des festivals de musique, ils contribuent à la qualité de vie de nos concitoyens. Les Producteurs de lait du Québec, dans un désir d'épauler ces promoteurs et de contribuer à la société québécoise, répondent présents et s'investissent pour rendre possibles ces événements si importants et dont les retombées économiques et sociales sont primordiales. Non seulement Les Producteurs de lait du Québec ont à cœur leur présence dans la vie de leurs concitoyens, ils participent aussi activement au rayonnement de la profession de producteur laitier en appuyant des initiatives qui permettent des rencontres animées avec les consommateurs.

In every region of Quebec, organizations of various sizes that range from a few volunteers to complex structures are working hard to create a buzz in our communities. Whether their goal is to hold sport events, like marathons, or music festivals, they contribute to the quality of life of our fellow citizens. In the interest of supporting these promoters and contributing to Quebec society, Les Producteurs de lait du Québec does its part and helps make these events possible, which are important due to their critical economic and social impacts. Not only does Les Producteurs de lait du Québec care about the presence of these events in the lives of fellow citizens, but it also actively participates in promoting the dairy producer profession by supporting initiatives that enable exciting interactions with consumers.

Les commandites aux Producteurs de lait du Québec ont représenté près de 9 millions \$ en associations, dons de produit et présences sur le terrain en 2021.

En 2021, plus d'une centaine d'événements commandités sur l'ensemble du territoire québécois.

Les secteurs concernés : culture, gourmand, sport, partenaires de l'industrie, syndicalisme agricole, valorisation de la profession, précarité alimentaire, entre autres.

Soutien à l'international par UPA Développement international qui appuie les initiatives structurantes pour le développement de l'agriculture dans les pays en voie de développement.

Les Producteurs de lait du Québec sponsorships represented nearly \$9 million in partnerships, product donations, and field presences in 2021.

In 2021, over 100 events were sponsored across Quebec.

The areas concerned: culture, cuisine, sports, industry partners, agricultural unions, promotion of the profession, food insecurity, and others.

Support was provided to projects abroad by UPA International Development, which backs agricultural development initiatives in developing countries.





Année après année, des Québécoises et des Québécois souffrent d'insécurité alimentaire. Pour diverses raisons, des familles peinent à remplir leur réfrigérateur de différents produits essentiels, dont les produits laitiers. Les Producteurs de lait du Québec, en tant qu'acteurs de la société québécoise, sont sensibles à cette réalité, c'est pourquoi ils contribuent, depuis 2002, à un programme de don de lait qui vise à faire parvenir, tout à fait gratuitement, des produits laitiers aux consommateurs dans le besoin. Ce programme est l'œuvre d'une entente entre les producteurs, les transformateurs, les transporteurs et les Banques alimentaires du Québec. L'adhésion à ce programme se fait sur une base volontaire pour les producteurs qui doivent remplir leurs obligations de dons de lait en priorité. À cela s'ajoutent des dons de lait lors de circonstances exceptionnelles afin d'aider nos concitoyens lors de moments difficiles. Notons à ce chapitre la récente épidémie de COVID-19 ou les inondations de 2019 qui ont eu pour effet de solliciter la solidarité des producteurs laitiers québécois.

Every year, Quebecers suffer from food insecurity. For various reasons, some families find it hard to fill their refrigerator with various essential food items, including dairy products. As a social actor in Quebec society, Les Producteurs de lait du Québec is aware of this situation, which is why it has run a milk donation program since 2002 that seeks to distribute free dairy products to consumers in need. This program is the result of an agreement between producers, processors, transporters and Food Banks of Quebec. Participation in this program is voluntary for producers, who must give priority to meeting their milk donation requirements. In addition, milk donations are made in exceptional circumstances to help our citizens in difficult times. Examples include the recent COVID-19 epidemic or the 2019 floods, which were situations where the solidarity of Quebec milk producers was sought.

Mise en place du programme de don de lait suite à une entente entre Les Producteurs de lait du Québec, les Banques alimentaires du Québec, les transformateurs de lait et les transporteurs de lait.

Le total des dons de lait franchit le cap du million de litres de lait donnés dans le cadre du programme de dons réguliers.

Record de participation des producteurs au programme pour une seule année, 564 d'entre eux s'inscrivent pour faire des dons de lait. Cela représente 10 % des membres.

Le total des dons de lait franchit le cap du 10 millions de litres de lait donnés dans le cadre du programme de dons réguliers.

Record de dons de lait en raison de la crise de la COVID-19. Plus de 4,5 millions de litres sont remis en une seule année.

2002

The milk donation program was set up as a result of an agreement between Les Producteurs de lait du Québec, Food Banks of Quebec, milk processors and milk transporters.

2005

Total milk donations reached over a million litres of milk in the regular donation program.

2014

A record number of producers participated in the program during this year alone when 564 of them signed up to donate milk. This was 10% of our membership.

2018

Total milk donations reached over 10 million litres of milk in the regular donation program.

2020

A record quantity of milk was donated due to the COVID-19 crisis. Over 4.5 million litres were donated in one year.



CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

LA SECTION CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE
LA DIRECTION GESTION DU LAIT VEILLE
À L'APPLICATION DES NORMES PRÉVUES PAR
LES CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT
ET À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ
PAR LES PRODUCTEURS LAITIERS.

Formation des nouveaux essayeurs

La Direction a collaboré à 5 reprises à la formation totale de 73 nouveaux essayeurs à l'Institut de technologie agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe.

Primes à la qualité

1. Prime des Producteurs de lait du Québec

**Résultats égaux ou inférieurs à 20 000 BT et
à 200 000 CS par millilitre**

3 883 producteurs ont bénéficié au moins
une fois de la prime de 0,50 \$ par hectolitre

2. Prime biologique

**Résultats égaux ou inférieurs à 15 000 BT et
à 250 000 CS par millilitre**

77,78 % des producteurs de lait certifié biologique ont
reçu la prime à la qualité spécifique au lait biologique
au moins une fois

3. Prime prévue aux conventions de mise en marché du lait

**Résultats égaux ou inférieurs à 15 000 BT et
à 150 000 CS par millilitre**

2 810 producteurs ont bénéficié au moins une fois de
la prime de 0,1679 \$ à 0,2341 \$ par hectolitre

La prime est financée à parts égales par les transformateurs
et les producteurs (3 ¢/hl chacun). Elle est versée mensuel-
lement à chacun des producteurs se qualifiant lorsque la
moyenne provinciale a été égale ou inférieure à 250 000 CS
par millilitre pendant la période de référence. La prime sera
maintenue en 2022, puisque pour la période de référence
de décembre 2020 à novembre 2021, la moyenne pondérée
québécoise a été de 178 217 CS par millilitre.

Programme de reconnaissance Lait'xcellent

Le programme Lait'xcellent souligne le travail et
l'engagement des producteurs qui ont réussi à
livrer constamment un lait de la meilleure qualité.
Chaque année, Les Producteurs de lait du Québec
décernent trophées et bourses à trois gagnants
provinciaux et à trois gagnants dans chaque région.
Des certificats sont également décernés afin de
souligner l'atteinte des objectifs visant une qualité
de lait exceptionnelle tout au long de l'année.



2021

550 certificats

« Très grande distinction »

743 certificats

« Grande distinction »

303 certificats

« Amélioration » aux
producteurs dont les résultats
pour la qualité du lait se sont
améliorés d'au moins 20 %
par rapport à ceux de 2020



LAIT'XCELLENT RECOGNITION PROGRAM

The Lait'xcellent program recognizes the work and
commitment of producers who have succeeded in
consistently delivering the best quality milk. Every year,
Les Producteurs de lait du Québec awards trophies and
cash prizes to three provincial winners and three winners
in each region. Certificates are also presented in recognition
of producers who attain outstanding milk quality goals over
the course of the year.

2021

550 "Very Great Distinction" certificates

743 "Great Distinction" certificates

303 "Improvement" certificates for producers whose milk
quality results improved by at least 20% compared to 2020

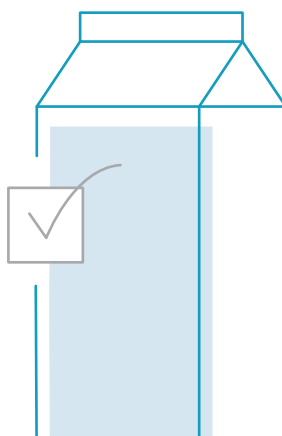
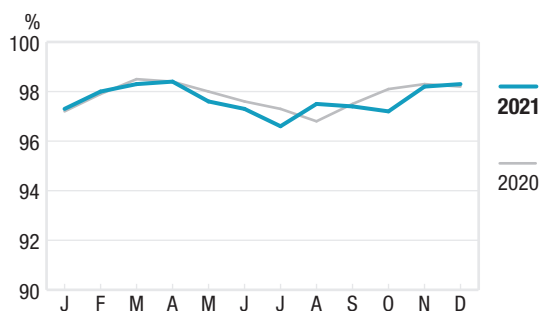
QUALITÉ DU LAIT LIVRÉ PAR STRATES

STRATIFICATION OF MILK QUALITY

	Résultats d'analyse Analysis results	2021 % volume	2020 % volume	2021 % analyses	2020 % analyses
Bactéries totales – <i>Total bacteria count</i>	1 à/to 15 000/ml	58,49	61,14	57,49	60,49
	15 001 à/to 50 000/ml	33,16	31,21	34,15	31,76
	50 001 à/to 121 000/ml	6,04	5,47	6,06	5,55
	plus de/more than 121 000/ml	2,31	2,18	2,30	2,20
Cellules somatiques – <i>Somatic cell count</i>	1 à/to 100 000/ml	14,28	12,24	13,24	11,91
	100 001 à/to 200 000/ml	51,83	51,41	48,94	47,34
	200 001 à/to 300 000/ml	27,07	28,24	28,67	29,75
	300 001 à/to 400 000/ml	6,31	7,20	8,17	9,34
	plus de/more than 400 000/ml	0,51	0,91	0,98	1,669

LAIT CONFORME À LA NORME – BACTÉRIES TOTALES

MILK CONFORMING TO STANDARD – TOTAL BACTERIA COUNT



Bactéries totales (BT)

Lait conforme à la norme:
97,69 % en 2021, 97,82 % en 2020

Cellules somatiques (CS)

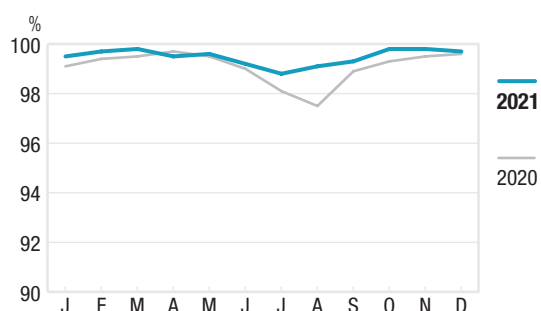
Lait conforme à la norme:
99,49 % en 2021, 99,09 % en 2020

Adultération du lait par l'eau

Lait conforme à la norme:
99,79 % en 2021, 99,77 % en 2020

LAIT CONFORME À LA NORME – CELLULES SOMATIQUES

MILK CONFORMING TO STANDARD – SOMATIC CELL COUNT



TOTAL BACTERIA (TB)

Milk that met the standard:
97.69% in 2021, 97.82% in 2020

SOMATIC CELLS (SC)

Milk that met the standard:
99.49% in 2021, 99.09% in 2020

MILK ADULTERATION BY WATER

Milk that met the standard:
99.79% in 2021, 99.77% in 2020

MOYENNE DES RÉSULTATS D'ANALYSE

AVERAGE ANALYSIS RESULTS

	2021 pondérée <i>Weighted average</i>	2020 pondérée <i>Weighted average</i>	2021 arithmétique <i>Arithmetic mean</i>	2020 arithmétique <i>Arithmetic mean</i>
Bactéries totales/ml <i>Total bacteria count/ml</i>	23 974	22 918	24 342	23 173
Cellules somatiques/ml <i>Somatic cell count/ml</i>	177 072	183 721	185 199	192 765

EXIGENCES QUALITATIVES – 2021

QUALITY REQUIREMENTS – 2021

Type d'analyse <i>Analysis</i>	Norme <i>Standard</i>
Bactéries totales <i>Total bacteria count</i>	121 000 CBI ¹ /ml – Avis préventif à 50 000 CBI/ml <i>121,000 IBC¹/ml – Notice at 50,000 IBC/ml</i>
Bactéries après pasteurisation <i>Bacteria after pasteurization</i>	7 000 UFC ² /ml <i>7,000 CFU²/ml</i>
Cellules somatiques <i>Somatic cell count</i>	400 000 CS/ml – Avis préventif à 350 000 CS/ml <i>400,000 SC/ml – Notice at 350,000 SC/ml</i>
Adulteration par les antibiotiques <i>Adulteration by antibiotics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Adulteration par l'eau <i>Adulteration by water</i>	Point de congélation n'excède pas -0,507°C <i>Freezing point with limit of -0.507°C</i>
Adulteration par les antiseptiques <i>Adulteration by antiseptics</i>	Négatif à l'analyse <i>Negative</i>
Sédiments <i>Sediments</i>	Aucuns sédiments <i>No sediments</i>
Odeur <i>Smell</i>	Aucune mauvaise odeur <i>No bad smell</i>
Température <i>Temperature</i>	4°C maximum <i>4°C maximum</i>
Saveur <i>Taste</i>	Aucune mauvaise saveur <i>No bad taste</i>
Falsification (modification frauduleuse de la composition ou de la qualité du lait cru) <i>Falsification (fraudulent alteration of composition or quality of raw milk)</i>	Aucune falsification permise <i>No falsification allowed</i>

1 Comptage bactérien individuel
Individual bacteria count

2 Unités formant des colonies
Colony forming units

Suspension de la collecte

29 producteurs ayant cumulé 4 pénalités et plus concernant les bactéries totales ou les cellules somatiques sur une période mobile de 12 mois ont vu la collecte de leur lait suspendue, certains plus d'une fois, pour un total de 36 suspensions.

Protocole d'intervention

Les Producteurs de lait du Québec mandatent Lactanet et ses conseillers à la qualité du lait pour guider les producteurs ayant des problèmes avec la qualité du lait de leur ferme dans la recherche de solutions. En 2021, 522 interventions à la ferme ont été réalisées, en plus des services-conseils par téléphone.

QUALITY CONTROL

THE QUALITY CONTROL SECTION OF THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT ENSURES THE APPLICATION OF THE STANDARDS SET OUT IN THE MILK MARKETING AGREEMENTS AND THE IMPROVEMENT OF THE QUALITY OF MILK DELIVERED BY DAIRY PRODUCERS.

New grader training

The Department participated in 5 training sessions for a total of 73 new milk graders at the Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe.

Quality premiums

1. Les Producteurs de lait du Québec premium

Results equal to or lower than 20,000 TB and 200,000 SC per millilitre

3,883 producers received the \$0.50 per hectolitre premium at least once

2. Organic premium

Results equal to or lower than 15,000 TB and 250,000 SC per millilitre

77.78% of certified organic milk producers received the specific quality premium for organic milk at least once

3. Premium set out in the milk marketing agreements

Results equal to or lower than 15,000 TB and 150,000 SC per millilitre

2,810 producers received the \$0.1679 to \$0.2341 per hectolitre premium at least once

The premium is funded equally by producers and processors (3¢/hl each). It is paid on a monthly basis to each qualifying producer when the provincial average has been equal to or lower than 250,000 SC per millilitre during the reference period. The premium will continue in 2022 because Quebec's weighted average for the reference period from December 2020 to November 2021 was 178,217 SC per millilitre.

Suspension of pickup

Pickup was suspended for 29 producers who accumulated four or more penalties for total bacteria or somatic cells over a rolling 12-month period, and more than once for some, for a total of 36 suspensions.

Intervention protocol

Les Producteurs de lait du Québec hires Lactanet and its milk quality advisors to guide producers with milk quality problems on their farms in their search for solutions. In 2021, 522 farm visits were made, in addition to telephone calls, for the purpose of providing advisory services.

CONTRÔLES TECHNIQUES

LA SECTION CONTRÔLES TECHNIQUES DE LA DIRECTION GESTION DU LAIT A LA RESPONSABILITÉ DE S'ASSURER QUE LES ANALYSES DE COMPOSITION ET LA MESURE DES VOLUMES SONT CONFORMES AU LAIT LIVRÉ PAR LES PRODUCTEURS ET AU LAIT PAYÉ PAR LES USINES.

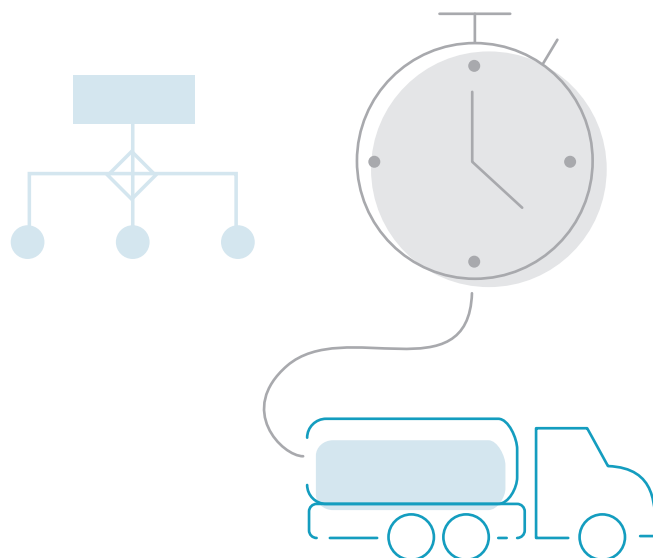
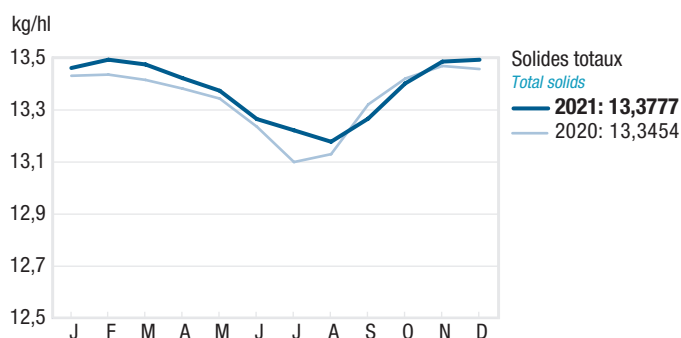
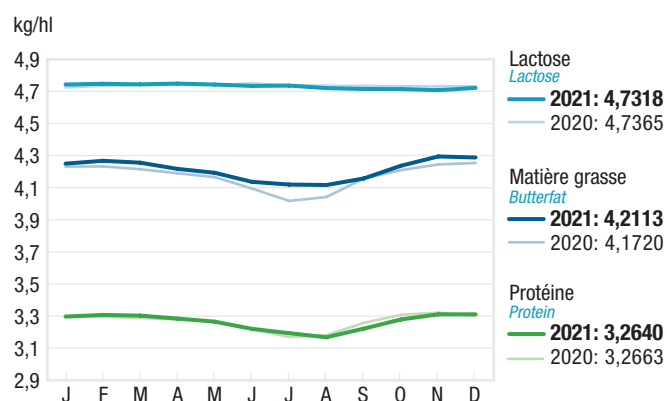
Écart entre le volume mesuré à la ferme et à l'usine

Plusieurs mesures sont instaurées pour permettre au personnel, en collaboration avec les transporteurs de lait, de maintenir l'écart entre le volume mesuré à la ferme et le volume reçu selon le compteur à l'usine le plus bas possible. Parmi ces mesures, il y a les visites régulières pour inspecter les compteurs et les échantillonneurs automatiques lors des calibrations dans les usines. Les vérifications du calibrage des bassins refroidisseurs des producteurs qui en ont fait la demande ou dont le circuit de ramassage présente des variations importantes sont aussi effectuées.

Gestion des résultats des programmes d'échantillonnage et d'analyse

Tout au long de l'année, un suivi constant est effectué avec les transporteurs de lait, les usines laitières et le laboratoire pour assurer le bon fonctionnement des programmes d'échantillonnage. **En 2021, 860 678 résultats d'analyses** (832 757 officiels et 27 921 rejets, ce qui fait 3,2 % de rejet) **et 112 900 résultats de citernes ont été validés afin d'assurer le paiement du lait et la facturation.** Également, **221 401 échantillons pour la qualité du lait (bactéries) ont été traités.** De ce nombre, 13 842 ont été annulés à cause d'un code de rejet, soit 6,25 % d'échantillons rejetés.

TENEUR MENSUELLE – MOYENNE PONDÉRÉE
MONTHLY TEST – WEIGHTED AVERAGE



Volume

96 % du volume de lait reçu par les usines a été mesuré par un **compteur approuvé**.

Composition du lait (matière grasse, protéine, lactose et autres solides)

96 % du lait a été échantillonné à l'usine, pour le paiement, à l'aide d'un **échantillonneur approuvé**.

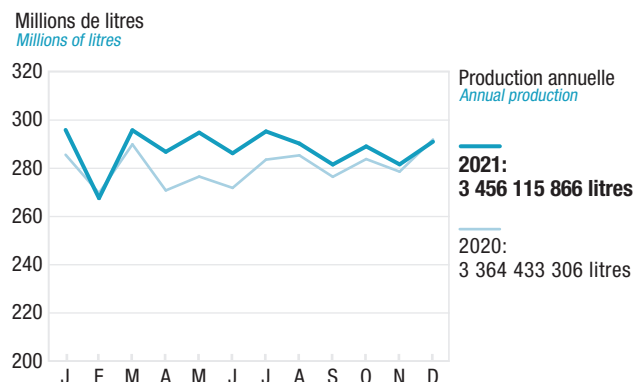
VOLUME

96% of the volume of milk received by plants was measured by an approved meter.

MILK COMPOSITION (BUTTERFAT, PROTEIN, LACTOSE AND OTHER SOLIDS)

96% of the milk was sampled at the plant, for payment purposes, using an approved sampler.

VOLUME DE LAIT PRODUIT MENSUELLEMENT MONTHLY MILK PRODUCTION VOLUME



TECHNICAL CONTROLS

THE TECHNICAL CONTROLS SECTION OF THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR ENSURING THAT COMPOSITION ANALYSES AND VOLUME MEASUREMENTS ARE CONSISTENT WITH THE MILK SHIPPED BY PRODUCERS AND PAID FOR BY THE PLANTS.

Difference between the volumes measured at the farm and at the plant

A number of measures are being implemented to enable staff members, in collaboration with milk transporters, to keep the difference as low as possible between the volume measured on farms and the volume received at plants according to the meter. Some of these measures include regular visits to inspect meters and automatic samplers during calibrations at plants. Calibration checks are also conducted on the bulk tanks of producers who request them or on pickup routes that show significant variations.

Management of sampling and analysis program results

Throughout the year, follow-ups were carried out on an ongoing basis with milk transporters, dairy plants and the laboratory to ensure that sampling programs were operating smoothly. In 2021, 860,678 test results (832,757 official results and 27,921 rejections, i.e. 3.2% were rejected) and 112,900 tank results were checked for milk payment and billing purposes. Also, 221,401 milk quality (bacteria) samples were processed. Of that number, 13,842 were canceled because of a rejection code, i.e. 6.25% of the samples were rejected.

LA DIRECTION GESTION DU LAIT APPLIQUE ET COORDONNE LE PROGRAMME PROACTION AU QUÉBEC. ELLE EFFECTUE LES SUIVIS DES VALIDATIONS ET ASSURE LA CERTIFICATION DES PRODUCTEURS. ELLE INFORME LES PRODUCTEURS SUR LES EXIGENCES DU PROGRAMME, QUE CE SOIT PAR DES SÉANCES DE FORMATION, PAR LA MISE À JOUR DU SITE INTERNET **PROACTION.QUEBEC** OU PAR LA RÉDACTION D'ARTICLES POUR LA REVUE *LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS*.

Mise en place du volet environnement

Depuis septembre 2021, le dernier volet qui complète le programme proAction, celui de l'environnement, est évalué à la ferme. Des discussions au niveau national ainsi que l'élaboration de deux projets pilotes ont mené à déterminer 5 exigences pour le volet environnement. Au Québec, seules les exigences 1 et 2 sont évaluées. Une reconnaissance de normes a été obtenue pour les autres exigences vu la réglementation en place dans la province. Ainsi, les entreprises doivent avoir un Plan d'accompagnement agroenvironnemental ou l'équivalent et remplir un questionnaire en ligne sur la santé des sols, les gaz à effet de serre, les effluents d'ensilage et les déchets plastiques. En plus du déploiement du volet environnement, des modifications ont été apportées aux volets bien-être animal et traçabilité en 2021.

Processus de validation

Le cycle de validation se déroule sur deux ans: une validation complète la première année, suivie la deuxième année d'une autodéclaration par formulaire. Afin d'assurer la conformité du processus de certification, un échantillon déterminé au hasard des producteurs ayant soumis un formulaire d'autodéclaration fait l'objet d'une validation à la ferme. **Le montant pour la validation à la ferme, assumé par les fonds affectés au programme proAction, est passé de 225 \$ à 230 \$ en 2021.**

Pénalités

Le producteur qui n'est pas titulaire d'un certificat proAction ou celui dont l'accréditation est révoquée en raison d'un manquement aux volets implantés se voient imposer des pénalités, conformément aux conventions de mise en marché du lait. **Au 31 décembre 2021, 27 producteurs étaient pénalisés, comparativement à 29 un an auparavant.**

Agents de validation

Chaque organisation provinciale a la responsabilité d'organiser et de fournir des services pour la certification au programme proAction. Les Producteurs de lait du Québec mandatent Lactanet pour effectuer les validations à la ferme.

Les Producteurs de lait du Québec s'assurent aussi d'effectuer le suivi des agents de validation en vue de l'obtention et le maintien de leur accréditation par Les Producteurs laitiers du Canada.

Évaluation des animaux par Holstein Canada

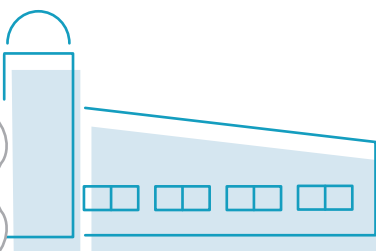
Les Producteurs de lait du Québec ont continué de coopérer avec Holstein Canada pour l'évaluation de l'état de chair, des blessures (jarrets, genoux et cou) et de la boiterie des animaux. Cette évaluation est une exigence du volet bien-être animal et doit être effectuée avant la validation à la ferme. Le fonds affecté au programme proAction couvre les frais pour l'évaluation des animaux réalisée par Holstein Canada.

Service Accompagnement proAction

Lactanet a continué d'offrir le service Accompagnement proAction aux producteurs désirant obtenir du soutien dans la préparation de leur certification. Les Producteurs de lait du Québec assument les frais des deux premières heures de ce service.

2 385 entreprises ont été visitées pour une validation complète
2 223 entreprises ont soumis une autodéclaration par formulaire

31 décembre 2021 :
4 615 entreprises laitières actives détenaient une **certification proAction**. **99 % des producteurs représentaient 99 % du volume de lait produit**



2,385 enterprises were visited for a full validation
2,223 enterprises submitted a self-declaration form

December 31, 2021:
4,615 active dairy enterprises were registered with the proAction program
99% of producers represented 99% of the volume of milk produced



MC

Pourquoi proAction?

Avec le programme proAction, les producteurs de lait s'assurent de répondre aux besoins des acheteurs et évitent les multiples programmes et différents audits à la ferme. ProAction atteste que les producteurs instaurent à la ferme les meilleures pratiques en matière de qualité du lait, de bien-être animal, de salubrité des aliments, de biosécurité, de traçabilité et de protection de l'environnement.

Ce programme de certification est un moyen privilégié pour garantir aux acheteurs et aux consommateurs **tous les efforts déployés pour répondre à leurs exigences et pour leur rappeler les normes élevées derrière tout le lait produit au Canada.**

Cette démarche d'amélioration continue est reconnaissable par le logo de la vache bleue « Lait canadien de qualité » qui indique tout le travail effectué pour adhérer à des normes élevées en matière de production et de qualité du lait. Cette image rappelle la contribution des producteurs de lait à assurer un avenir sain et durable, tout en faisant appel à la solidarité des consommateurs à encourager les producteurs de lait d'ici.

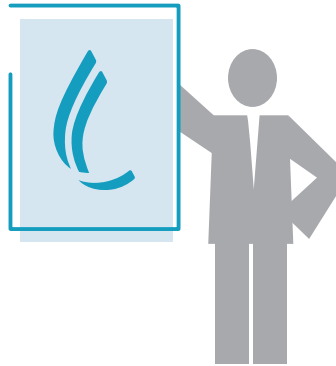
WHY PROACTION?

Thanks to the proAction program, milk producers can be sure that they meet the needs of buyers and avoid multiple programs and various on-farm audits. ProAction certifies that producers apply best practices on their farms in the areas of milk quality, animal care, food safety, biosecurity, traceability and environmental protection.

This registration program is an ideal way to demonstrate to buyers and to consumers all the efforts that milk producers make to meet their demands and remind them that all milk produced in Canada is subject to strict standards. This continuous improvement process is recognizable through the "Quality Milk" blue cow logo, which indicates that a great deal of work has been done to comply with these high milk production and quality standards. The image reminds consumers that milk producers are doing their part to ensure a healthy and sustainable future and calls for their solidarity in encouraging local milk producers.

Au 31 décembre 2021 :
13 agents de validation étaient
accrédités au Québec

Cette année, lors de validations
à la ferme : **10 agents**
de validation ont été supervisés par
Les Producteurs de lait du Québec



*As at December 31, 2021:
13 validators were accredited in Quebec*

*This year, during the on-farm validations:
10 validators were supervised by
Les Producteurs de lait du Québec*

PROACTION

THE MILK MANAGEMENT DEPARTMENT IMPLEMENTS AND COORDINATES THE PROACTION PROGRAM IN QUEBEC. IT FOLLOWS UP THE VALIDATIONS AND ENSURES THAT PRODUCERS ARE REGISTERED. IT INFORMS PRODUCERS OF THE PROGRAM REQUIREMENTS THROUGH TRAINING SESSIONS, BY UPDATING THE **PROACTION.QUEBEC** WEBSITE AND BY DRAFTING ARTICLES FOR *LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS* MAGAZINE.

Implementation of the environment module

Since September 2021, the environment module, which is the final module of the proAction program, has been assessed on farms. As a result of discussions at the national level and the development of two pilot projects, there are now 5 requirements for the environment module. In Quebec, only requirements 1 and 2 are being assessed. The other requirements were recognized as standards under the applicable regulations in the province. In other words, enterprises must have an Agri-Environmental Support Plan or the equivalent and fill out an online questionnaire about soil health, greenhouse gases, silage seepage and plastic waste. In addition to rolling out the environment module in 2021, changes were made to the animal care and traceability modules.

Validation process

The validation cycle takes place over two years: A full validation is performed in the first year and a self-declaration form is submitted in the second. To keep the registration process compliant, a random sample of the producers who submitted a self-declaration form during the year receives an on-farm validation. The amount for the on-farm validation, which is covered by the funds allocated to the proAction program, rose from \$225 to \$230 in 2021.

Penalties

Producers who do not have a proAction certificate or are deregistered because they do not meet the requirements of an implemented module are subject to penalties, in accordance with the milk marketing agreements. As at December 31, 2021, 27 producers were penalized, compared to 29 in the previous year.

Validators

Each provincial organization is responsible for organizing and providing registration services for the proAction program. Les Producteurs de lait du Québec hired Lactanet to carry out on-farm validations.

Les Producteurs de lait du Québec also makes sure to follow up with validators in view of helping them obtain and keep their accreditation with Dairy Farmers of Canada.

Animal assessments by Holstein Canada

Les Producteurs de lait du Québec continued to work with Holstein Canada on the assessment of the body condition, injuries (hock, knees and neck) and lameness of animals. This assessment is a requirement of the animal care module and must be carried out prior to the on-farm validation. The fund allocated to the proAction program covers the costs of Holstein Canada's animal assessment.

ProAction Guidance service

Lactanet continued to offer the proAction Guidance service to producers who wanted to receive assistance in completing the prerequisites for their registration. Les Producteurs de lait du Québec covers the cost of the first two hours of this service.

DONS DE LAIT

Le programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise offre un approvisionnement continu sur une base planifiée et annuelle. Les transporteurs et les transformateurs de lait du Québec contribuent également au programme en transportant et transformant gratuitement ces dons afin que le lait et les produits laitiers soient offerts aux organismes communautaires par l'entremise des Banques alimentaires du Québec pour distribution aux personnes dans le besoin sur l'ensemble du territoire québécois.

En plus des quantités du programme de dons de lait régulier, Les Producteurs de lait du Québec ont offert conjointement avec certains transformateurs des dons spéciaux en produits laitiers pour répondre à des besoins spécifiques dans nos collectivités.

Finalement, à l'approche de la période des fêtes, Les Producteurs de lait du Québec ont aussi fait des dons pour la composition des paniers de Noël. Les besoins pour l'aide alimentaire étant toujours en hausse à cette période de l'année et encore plus cette année à cause de la crise de la COVID-19.

MILK DONATIONS

The Quebec dairy industry's milk and dairy product donation program donates a continuous supply that is planned on an annual basis. Quebec milk transporters and processors also contribute to the program by transporting and processing the donated milk for free, so that the milk and dairy products can be given to community organizations by the Food Banks of Quebec for distribution to people in need across Quebec.

In addition to the quantities of regular milk donated in the program, Les Producteurs de lait du Québec made special donations of dairy products together with certain processors to meet the specific needs of our communities.

Finally, as the holiday season approached, Les Producteurs de lait du Québec also made donations for Christmas baskets. Food aid is always in high demand at this time of year, but even more so this year because of the COVID-19 crisis.



RECHERCHE ÉCONOMIQUE

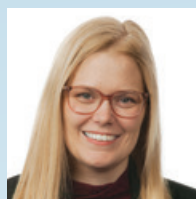
LA DIRECTION RECHERCHE ÉCONOMIQUE CONSEILLE LES DIRIGEANTS DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC SUR LES POLITIQUES ET LES DOSSIERS RELIÉS À L'INDUSTRIE LAITIÈRE. ELLE ACCOMPLIT CE MANDAT PAR LA RÉALISATION D'ÉTUDES, D'ANALYSES ET LA RÉDACTION DE TEXTES DE VULGARISATION POUR GUIDER LES DIFFÉRENTES INSTANCES ET DIRECTIONS DE L'ORGANISATION. LA DIRECTION REPRÉSENTE L'ORGANISATION À DE NOMBREUX COMITÉS TANT SUR LA SCÈNE QUÉBÉCOISE QUE CANADIENNE.



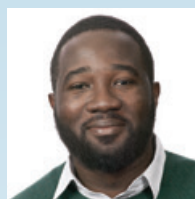
Florence Bouchard Santerre
Directrice de la recherche économique
Director, Economic Studies



Myriam Falcon
Conseillère en agronomie
Agronomy Advisor



Chantal Fleury
Directrice adjointe de la recherche économique – Agronomie
Assistant Director, Economic Studies, Agronomy



Rock Éric Hounhouigan
Agroéconomiste
Agroeconomist



Jérôme St-Pierre
Économiste
Economist

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Nouvelle politique de paiement des composants

La Direction a participé activement à l'implantation, le 1^{er} août 2021, de la nouvelle politique de paiement des composants à la ferme. En plus d'avoir fait des analyses et projections pour mieux évaluer les effets de la nouvelle politique, les membres de l'équipe se sont aussi impliqués dans les étapes techniques menant à son implantation. Ils ont participé, en mai, à l'audience publique de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) pour présenter les modifications réglementaires, préparé du matériel de vulgarisation pour informer et collaboré à la refonte des systèmes informatiques et des outils de communications.

Révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers

Les travaux de révision du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers se sont poursuivis en 2021. Les Producteurs de lait du Québec ont participé à plusieurs rencontres pour finaliser les exigences préliminaires qui ont fait l'objet d'une consultation publique de 60 jours. Des efforts ont été déployés pour développer, vulgariser et fournir de l'information et des outils pour chiffrer et faire comprendre les changements. Entre autres, un webinaire présentant en détail les nouvelles exigences a été produit et diffusé. De plus, des rencontres d'information dans les régions ont eu lieu pour inciter les producteurs à participer à la consultation.

Mobilisation pour la période de consultation

Webinaire : **488** visionnements en direct et en différé
En région : **30aine** de rencontres

CONCERTED EFFORTS TO PARTICIPATE IN THE CONSULTATION PERIOD

Webinar: 488 views of the live and recorded versions

Regionally: around 30 meetings

Ajustement du prix du lait au 1^{er} février 2022

- 8,4 % pour les classes 1 à 4, excluant les ingrédients
- effet estimé d'environ 6 ¢ le litre
 - 75 % sur la matière grasse
 - et 25 % sur les solides non gras



PRICE OF MILK ADJUSTED ON FEBRUARY 1, 2022

- 8.4% for Classes 1 to 4, excluding ingredients
- estimated effect of around 6¢ per litre
- 75% on butterfat and 25% on solids non-fat

Revenu à la ferme

En 2021, la Commission canadienne du lait (CCL) a annoncé qu'à partir de 2022, les sommes correspondant aux circonstances exceptionnelles ne seront plus retirées lors de l'indexation suivante.

La CCL a fait l'annonce de l'ajustement de prix en octobre. En raison de la hausse importante du coût de production à la ferme, les circonstances exceptionnelles ont été appliquées et la formule d'établissement des prix habituelle n'a pas été utilisée cette année. La CCL a tenu des consultations auprès des producteurs, des transformateurs, des consommateurs, des détaillants et des restaurateurs en vue de l'annonce. Bien qu'il existe encore un écart entre les coûts de production et le prix du marché, l'ajustement annoncé représente une hausse historique.

Projets environnementaux, recherche et stratégie de développement durable

Plusieurs projets majeurs de recherche et de transfert technologique en lien avec l'environnement et le développement durable ont été lancés en 2021. D'abord, Les Producteurs de lait du Québec ont amorcé la démarche pour déployer une stratégie de développement durable qui établira un plan d'action et des cibles afin d'améliorer la durabilité de la production laitière au Québec. Un projet mené de concert avec les transformateurs a aussi débuté afin de réaliser une analyse de cycle de vie de la filière laitière québécoise, de la ferme aux consommateurs. En complément, plusieurs comités, autant nationaux que provinciaux, se sont mis en branle, dont un sur la durabilité de l'alimentation animale, et permettront, à terme, d'accompagner les producteurs à faire toujours mieux, individuellement et collectivement.

AUTRES DOSSIERS ET RÉALISATIONS

Ententes de mise en commun et dossiers nationaux

À l'échelle nationale, la Direction collabore étroitement avec le directeur du développement des affaires concernant le suivi et l'avancement des ententes de mise en commun ainsi que la gestion du Plan national de commercialisation du lait. En 2021, plusieurs analyses et projections ont été réalisées afin de mieux comprendre le marché et les perspectives, notamment dans un contexte d'importations additionnelles et de surplus de solides non gras sur le marché.

Comité sur le quota de P5

La Direction effectue des analyses de marché et émet des recommandations sur les ajustements du droit de produire des producteurs pour le Comité sur le quota de P5. De nombreuses rencontres ont eu lieu en 2021 en raison des bouleversements sur les marchés dans le contexte de la crise de la COVID-19 et d'importations additionnelles.

Dossiers spécifiques au Québec

Sur la scène québécoise, la Direction prépare mensuellement diverses statistiques et analyses nécessaires pour le suivi des politiques et des activités de l'organisation, notamment en ce qui concerne le revenu à la ferme et les marchés. Elle collabore également aux différentes négociations portant sur les opérations de mise en marché ou de transport du lait et participe aux audiences de la RMAAQ le requérant.

Plus particulièrement cette année, des travaux ont été réalisés en lien avec les politiques de quota, notamment pour le programme d'aide au démarrage, les changements à la plage de tolérance, l'actualisation de mécanismes liés au Système centralisé de vente des quotas et une réflexion sur le programme de force majeure. Des travaux d'évaluation ont aussi été réalisés pour le soutien aux producteurs biologiques qui sont, faute de demande sur le marché, en attente de pouvoir commercialiser leur lait sur le marché biologique.

Dossiers agronomiques

La Direction s'implique dans divers comités québécois concernant les aspects agronomiques de la production laitière. Elle collabore régulièrement avec différents partenaires institutionnels de services professionnels et de transfert de connaissances pour développer des projets structurants. En 2021, elle a notamment participé au renouvellement d'une campagne du Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ) et aux discussions entourant le renouvellement de l'Entente pour l'amélioration de la santé animale au Québec (ASAQ). En collaboration avec Les Producteurs de bovins du Québec, le développement d'un plan de mesures d'urgence pour la filière bovine s'est aussi poursuivi.

La Direction est aussi responsable du comité des Producteurs de lait du Québec ayant le mandat de suivre et d'orienter les travaux de proAction. Elle participe aux différents comités nationaux de développement et d'implantation du programme.

RÉPARTITION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION TOTALE ET DES PRODUCTEURS AU 31 DÉCEMBRE 2021

PRODUCTION AND PRODUCERS, BY REGION, AS AT DECEMBER 31, 2021

Région Region	Production totale Total production		Producteurs Producers	
	Litres Litres	%	Nombre Number	%
01 – Estrie	372 383 490	10,77	454	9,78
02 – Capitale-Nationale–Côte-Nord	82 803 579	2,41	128	2,76
03 – Gaspésie-Les Îles	5 581 560	0,16	12	0,26
04 – Lanaudière	105 741 981	3,06	166	3,58
05 – Mauricie	127 454 088	3,69	189	4,07
06 – Outaouais-Laurentides	136 314 005	3,94	190	4,09
07 – Centre-du-Québec	590 754 037	17,09	673	14,49
08 – Abitibi-Témiscamingue	50 685 569	1,47	92	1,98
09 – Chaudière-Appalaches-Nord	408 841 345	11,83	576	12,41
10 – Chaudière-Appalaches-Sud	327 723 530	9,48	481	10,36
11 – Bas-Saint-Laurent	375 387 797	10,86	548	11,80
12 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	170 635 934	4,94	258	5,56
13 – Montérégie-Est	420 663 537	12,17	510	10,98
14 – Montérégie-Ouest	281 145 414	8,13	366	7,88
Total	3 456 115 866	100,00	4 643	100,00

Finalement, la Direction s'assure de faire la mise à jour scientifique concernant plusieurs sujets agronomiques, comme la qualité des composants et l'alimentation des bovins laitiers. L'équipe de la recherche économique s'assure de recenser les données et études les plus à jour afin de répondre aux différents questionnements reliés aux pratiques en production laitière.

Implication et collaborations

La Direction poursuit son implication en recherche et développement, notamment en siégeant au conseil d'administration de Novalait inc. et à ses différents comités de gestion de projets. Pour ce qui est du transfert de connaissances, la Direction intervient dans les différents comités stratégiques de Lactanet, en plus de contribuer à la réalisation d'événements relatifs au transfert technologique. La Direction collabore également aux différents comités et aux travaux émanant de la planification stratégique de la filière laitière, notamment sur le développement des marchés et le développement durable.

La Direction collabore aussi au suivi et à l'orientation d'autres projets liés au transfert de connaissance et à la recherche appliquée. Ces projets sont soutenus pour leur pertinence pour l'organisation et le secteur laitier soit par une participation financière, une collaboration dans le développement et le suivi, soit par une combinaison des deux.

Tous les membres de la Direction collaborent régulièrement à la revue *Le producteur de lait québécois* en rédigeant des articles de fond ou des chroniques portant sur les statistiques, la gestion, l'évolution des marchés, proAction et la recherche économique.

ECONOMIC STUDIES

THE ECONOMIC STUDIES DEPARTMENT ADVISES THE OFFICERS OF LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC ON POLICIES AND ISSUES CONCERNING THE DAIRY INDUSTRY. TO FULFILL THIS MANDATE, THE DEPARTMENT MUST CONDUCT STUDIES AND ANALYSES AND DRAFT EXPLANATORY DOCUMENTS TO GUIDE THE ORGANIZATION'S VARIOUS BODIES AND STRATEGIES. THE DEPARTMENT REPRESENTS THE ORGANIZATION ON A NUMBER OF COMMITTEES AT BOTH THE QUEBEC AND CANADIAN LEVELS.

HIGHLIGHTS OF THE YEAR

New component payment policy

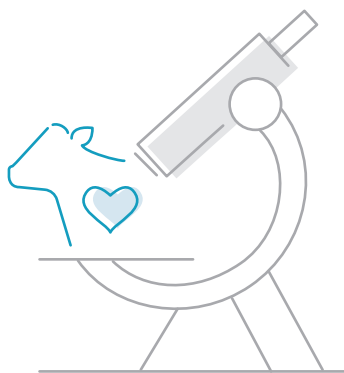
The Department actively participated in implementing the new on-farm component payment policy on August 1, 2021. In addition to performing analyses and projections to better assess the effects of the new policy, members of the team were also involved in the technical steps required to implement the policy. In May, they participated in a public hearing of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RAAMQ) to present the regulatory amendments, prepared explanatory and informative materials, and helped overhaul the computer systems and communications tools.

Revised Code of Practice for the Care and Handling of Dairy Cattle

The review of the Practice Code for the Care and Handling of Dairy Cattle continued in 2021. Les Producteurs de lait du Québec participated in several meetings to finalize the preliminary requirements that were subject to a 60-day public consultation. Efforts were made to develop, explain and provide information and tools to quantify the changes and make them more comprehensible. For example, a webinar providing detailed explanations of the new requirements was produced and presented. In addition, regional information meetings were held to encourage producers to participate in the consultation.

Mettre de l'avant les bases scientifiques
en lien avec les sujets agronomiques
et la production laitière

**2021 = 15 sujets ont été
approfondis**



*Advance scientific foundations in relation
to agronomic topics and dairy production
2021 = 15 SUBJECTS WERE RESEARCHED
IN DEPTH*

Revenue on farms

In 2021, the Canadian Dairy Commission (CDC) announced that starting in 2022, amounts for exceptional circumstances would no longer be deducted during the indexation process for the following year.

The CDC announced a price adjustment in October. Due to the major increase in the cost of production on farms, exceptional circumstances were applied and the usual price determination formula was not used this year. The CDC held consultations with producers, processors, consumers, retailers and restaurant owners in view of the announcement. Although there is still a gap between production costs and the market price, the announced adjustment represents a historic increase.

Environmental, research and sustainable development strategy projects

Several major research and technology transfer projects in connection with the environment and sustainable development were launched in 2021. Les Producteurs de lait du Québec initiated efforts to implement a sustainable development strategy that will lead to an action plan and targets for improving the sustainability of dairy production in Quebec. A project with processors also began in view of completing a life cycle assessment of Quebec's dairy industry, from farms to consumers. In addition, several national and provincial committees started their work, including one dedicated to sustainable animal feed, which will eventually help producers continue to improve both individually and collectively.

OTHER ISSUES AND ACCOMPLISHMENTS

Pooling agreements and national issues

At the national level, the Department works closely with the Director of Business Development on monitoring and advancing the pooling agreements and managing the National Milk Marketing Plan. In 2021, several analyses and projections were carried out to better understand the market and the prospects, particularly in the context of additional imports and surplus solids non-fat in the market.

P5 Quota Committee

The Department performs market analyses and issues recommendations on quota adjustments for producers on behalf of the P5 Quota Committee. Many meetings were held in 2021 due to market disruptions in connection with the COVID-19 crisis and additional imports.

Specific issues in Quebec

In Quebec, the Department prepares various monthly statistics and analyses that are required to monitor the organization's policies and activities, in particular regarding revenue on farms and markets. It also helps out with various negotiations on milk marketing or transportation operations and participates in the hearings of the RMAAQ that require its involvement.

More specifically, this year, work was done in connection with quota policies, particularly for the startup assistance program, changes in the tolerance range, updates of mechanisms linked to the Centralized Quota Sales System, and brainstorming on the program for events beyond producers' control. Assessments were also carried in support of organic producers who are still waiting to market their milk, due to a lack of demand in the organic market.

Agronomic issues

The Department is involved in various committees in Quebec that focus on the agronomic aspects of dairy production. It regularly collaborates with various institutional partners for professional services and knowledge transfers to develop critical projects. In 2021, it specifically participated in the relaunch of a campaign by Quebec's comprehensive animal health program (PISAQ) and discussions surrounding the renewal of the Quebec animal health improvement agreement (ASAQ). The Department also continued developing a contingency plan for the cattle industry, in collaboration with Les Producteurs de bovins du Québec.

Furthermore, the Department is responsible for the Les Producteurs de lait du Québec committee mandated to monitor and steer proAction activities. It participates in various national program development and implementation committees.

Finally, the Department makes sure that it keeps up with scientific updates on a number of agronomic topics, such as the quality of components and dairy cattle feed. The Economic Studies team sees to it that the most up-to-date data and studies are used when answering various questions related to dairy production practices.

Involvement and collaboration

The Department is involved in research and development, particularly by sitting on the board of directors of Novalait Inc. and its various project management committees. As concerns knowledge transfers, the Department is involved in various strategic committees at Lactanet and also contributes to holding events concerning technology transfers. The Department also works with various committees and participates in activities resulting from the strategic planning initiative for the dairy industry, particularly regarding market development and sustainable development.

In addition, the Department helps monitor and steer other projects involving knowledge transfers and applied research. These projects are ongoing because of their relevance to the organization and the dairy sector, either through financial participation, collaboration in development and monitoring, or a combination of the two.

All members of the Department contribute regularly to *Le producteur de lait québécois* magazine by writing feature articles or columns on statistics, management, market trends, proAction and economic research.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

LA DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION A SOUS SA RESPONSABILITÉ LES ACTIVITÉS RELATIVES AUX SYSTÈMES D'INFORMATION, À LA BUREAUTIQUE, À LA RÉSEAUTIQUE, AU DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES ET AU SOUTIEN INFORMATIQUE. ELLE TRAVAILLE EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES AUTRES DIRECTIONS À L'AMÉLIORATION CONTINUE DES PROCESSUS ADMINISTRATIFS. DES CONSULTANTS EXTERNES APPORTENT UNE FLEXIBILITÉ SUPPLÉMENTAIRE AFIN DE RÉPONDRE AUX DEMANDES ET À LA RÉALISATION DE CERTAINS PROJETS.



Philip Arsenault
Analyste-programmeur
Programmer Analyst



Hugo Bélanger
Directeur des technologies de l'information
Director, Information Technology



Claude Daigneault
Analyste-programmeur
Programmer Analyst



Yacine Kébir
Analyste-programmeur
Programmer Analyst



Mona Ouellet
Analyste-programmeure
Programmer Analyst



Sébastien Richard
Agent réseau et soutien aux utilisateurs
Network and User Support Officer



Richard Tremblay
Administrateur de base de données et soutien applicatif
Database and Application Support Administrator

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Plateforme technologique du système informatique d'exploitation

Le projet de refonte de la plateforme technologique du système informatique d'exploitation, communément appelé la goutte 2.0, s'est poursuivi en 2021. Plus particulièrement, des travaux ont été consacrés aux modules traitant les données des producteurs, dont celles provenant des ordinateurs de poche lors de la collecte du lait à la ferme (qualité, composition, volume, livraison, etc.). Le module consacré au quota a également été instauré cette année afin d'inclure les changements prévus au nouveau programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières. Finalement, des efforts ont été consentis pour le développement de l'interfaçage de type *B2B*, qui assurera une disponibilité plus rapide des informations, notamment pour les résultats de qualité et de composition du lait.

Mise en place de changements administratifs

En 2021, des changements administratifs ont été réalisés dans les systèmes informatiques pour intégrer la nouvelle politique de paiement des composants du lait. Les modifications ont touché plusieurs procédés, dont ceux impliquant le paiement du lait aux producteurs. Des travaux ont aussi été effectués pour inclure dans les systèmes et l'extranet des producteurs le nouveau volet environnement du programme proAction. En collaboration avec la Coordination des services conseils (CSC), un questionnaire environnemental a été programmé et diffusé en ligne. Un Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) équivalent a aussi été rendu disponible aux producteurs.

Un travail constant pour assurer la sécurité des systèmes

Cette année encore, la sécurité et la protection des systèmes ont été au cœur des priorités. Des travaux ont été réalisés pour inclure les dernières technologies en remplaçant ou en mettant à jour les outils de contrôle de sécurité. La protection des données continue d'être une priorité. À cet effet, les dispositifs de sécurité sont soumis à une vigie constante pour assurer leur bon fonctionnement.

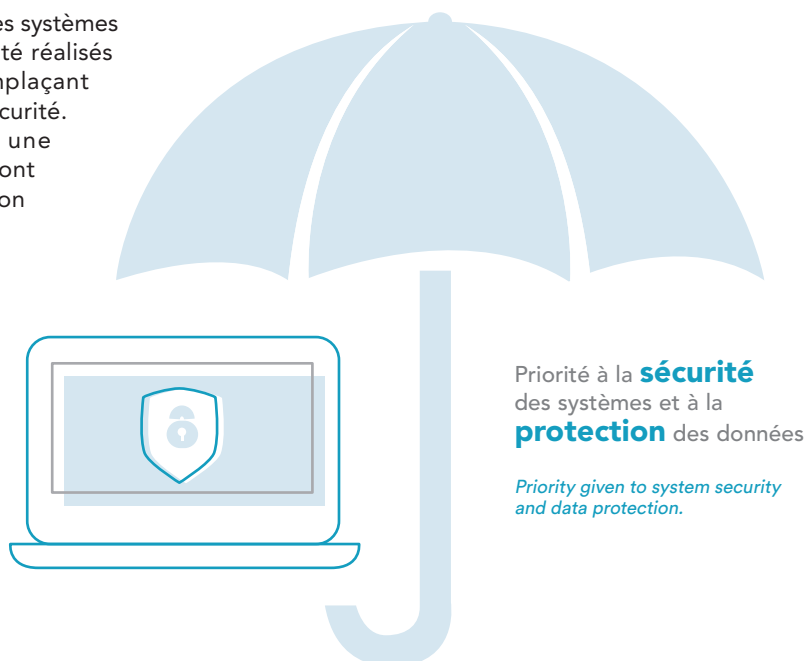
AUTRES DOSSIERS ET RÉALISATIONS

Maintien des services à distance

Le télétravail étant toujours en vigueur en 2021 en raison des restrictions sanitaires, l'accompagnement et le soutien technologique pour les employés et les membres du conseil d'administration ont été maintenus. La vitesse et la performance de la connexion Internet ont été rehaussées pour faciliter et assurer l'efficacité à distance des activités de l'organisation.

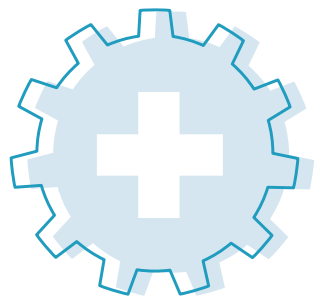
Infrastructure et bureautique

Les serveurs et commutateurs des Producteurs de lait du Québec ont été améliorés afin d'assurer une possibilité de croissance future. Certains équipements de bureautique, dont des photocopieurs ont été remplacés et optimisés dans un souci d'efficacité et de réduction de l'empreinte environnementale. Un nouveau système central de téléphonie reposant sur l'infrastructure de la plateforme collaborative Microsoft Teams et accessible partout et sur tous les appareils a également été mis en place en 2021.



Priorité à la **sécurité**
des systèmes et à la
protection des données

*Priority given to system security
and data protection.*



Optimiser les équipements informatiques et de bureautique :

Améliorer la performance
Diminuer l'empreinte environnementale



OPTIMIZING IT AND OFFICE
AUTOMATION EQUIPMENT:
Improving performance
Reducing the environmental footprint

INFORMATION TECHNOLOGY

THE INFORMATION TECHNOLOGY DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR ACTIVITIES CONCERNING INFORMATION SYSTEMS, OFFICE AUTOMATION, NETWORKS, SYSTEMS DEVELOPMENT AND TECHNICAL SUPPORT. IT WORKS CLOSELY WITH THE OTHER DEPARTMENTS TO CONTINUOUSLY IMPROVE ADMINISTRATIVE PROCESSES. EXTERNAL CONSULTANTS PROVIDE ADDED FLEXIBILITY WHEN ANSWERING REQUESTS AND CARRYING OUT CERTAIN PROJECTS.

HIGHLIGHTS OF THE YEAR

Technology platform for the computer operating system

The overhaul of the technology platform for the computer operating system, commonly referred to as the "goutte 2.0," continued in 2021. More specifically, work was done on the modules that process producer data, including data from the pocket computers used when milk is picked up on farms (quality, composition, volume, delivery, etc.). The module dedicated to quota was also set up this year to include the changes planned for the new dairy farm startup assistance program. Finally, efforts were made to develop B2B interfacing, which will ensure that information is available more rapidly, particularly for milk quality and composition results.

Administrative changes implemented

In 2021, administrative changes were made in the computer systems for the purpose of integrating the new milk component payment policy. The changes affected several procedures, including those involving producers' milk payments. Work was also done to include the new environment module of the proAction program in the systems and the producers' extranet. In collaboration with the Coordination des services conseils (CSC), an environmental questionnaire was programmed and brought on line. An equivalent Agri-Environmental Support Plan (ASP) model was also made available to producers.

Ongoing efforts to keep systems secure

Once again this year, system security and protection were our core priorities. Efforts were made to integrate the latest technologies by replacing or updating security control tools. Data protection continues to be a priority. For that purpose, security equipment is continuously monitored to ensure that it is working properly.

OTHER ISSUES AND ACCOMPLISHMENTS

Continuation of remote services

Technical assistance and support continued to be provided to employees and members of the Board of Directors since teleworking was still in effect in 2021 due to the health restrictions. The speed and performance of the Internet connection were enhanced to facilitate and ensure efficiency in the organization's remote activities.

Infrastructure and office automation

The servers and switches of Les Producteurs de lait du Québec were improved to provide for the possibility of future growth. Certain office automation equipment, such as photocopiers, were replaced and upgraded in the interest of efficiency and a smaller environmental footprint. A new central telephone system based on the infrastructure of the Microsoft Team collaboration platform, which can be accessed everywhere and on all devices, was also set up in 2021.

COMMUNICATIONS, AFFAIRES PUBLIQUES ET VIE SYNDICALE

LA DIRECTION COMMUNICATIONS, AFFAIRES PUBLIQUES ET VIE SYNDICALE ASSUME LA RESPONSABILITÉ DES COMMUNICATIONS INTERNES, EXTERNES ET DES AFFAIRES PUBLIQUES DE L'ORGANISATION, ET ELLE COORDONNE ET RÉALISE DES ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE VIE SYNDICALE. SON RÔLE L'AMÈNE À COLLABORER ÉTROITEMENT AVEC LES AUTRES DIRECTIONS ET LES ÉLUS POUR LES SOUTENIR ET LES CONSEILLER DANS CES DOMAINES.



Sandie Charmeteau
Chargée des communications numériques
Digital Communications Officer



François Dumontier
Directeur, communications, affaires publiques et vie syndicale
Director, Communications, Public Affairs and Union Support



Audrey Gendron
Secrétaire de rédaction
Editorial Assistant



Yanick Grégoire
Directeur adjoint, communications, affaires publiques et vie syndicale
Assistant Director, Communications, Public Affairs and Union Support



Alexandra Perron
Conseillère aux communications
Communications Advisor



Marlène Rancourt
Conseillère principale aux communications, relations publiques et numériques
Senior Advisor, Communications, Public Relations and Digital Media

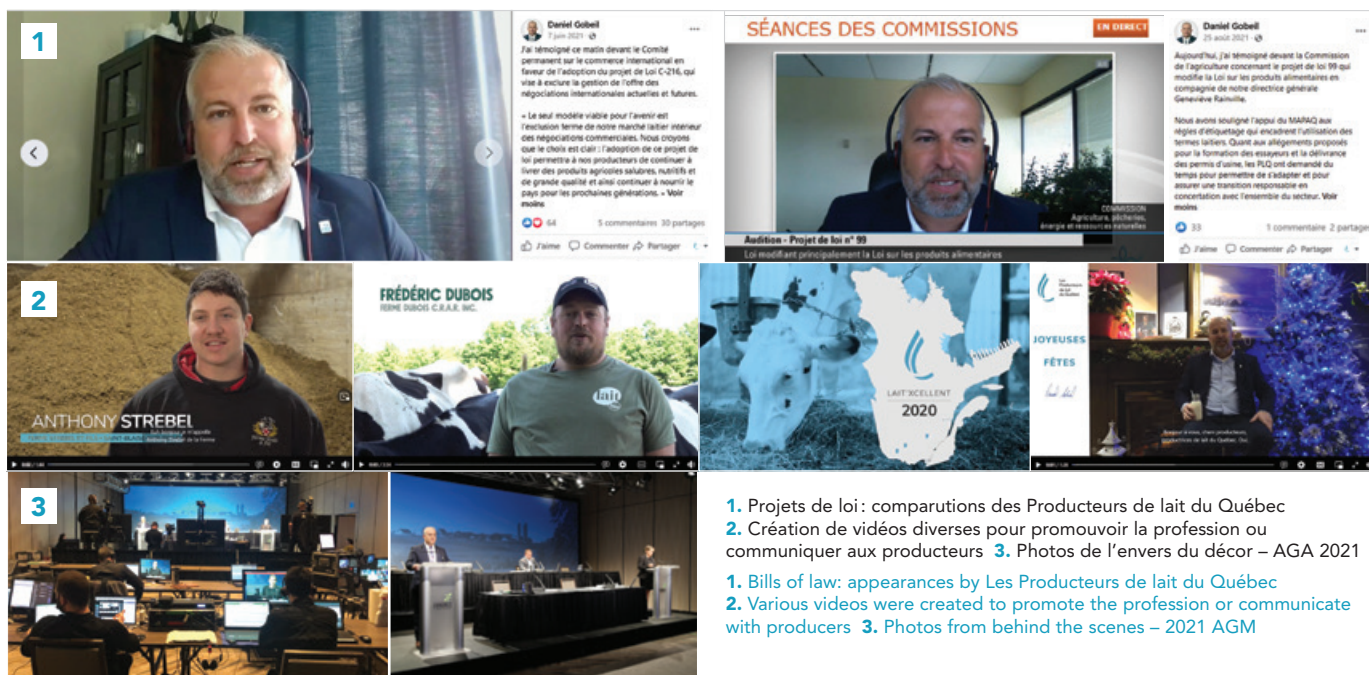
LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Deuxième année de la crise de la COVID-19

La 2^e année de la crise de la COVID-19 a eu un impact sur les activités des Producteurs de lait du Québec. Tout au long de 2021, des efforts ont été déployés pour continuer à gérer la crise et assurer le maintien des activités de la filière laitière. En raison des restrictions sanitaires, les assemblées annuelles en région et l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec ont été organisées en formule virtuelle.

Communications aux producteurs

Des efforts concertés ont été déployés pour continuer à développer des outils et partager de l'information aux producteurs. Des communications ont été transmises notamment en lien avec les décisions de production, l'état des marchés, les consignes sanitaires en vigueur, les mises à jour gouvernementales et les ressources disponibles. Différentes plateformes de communications ont été utilisées pour rejoindre les producteurs, dont l'extranet des producteurs, le site Web lait.org, les médias sociaux et le bulletin hebdomadaire *Laitb'do*.



1. Projets de loi : comparutions des Producteurs de lait du Québec
 2. Création de vidéos diverses pour promouvoir la profession ou communiquer aux producteurs 3. Photos de l'envers du décor – AGA 2021
 1. Bills of law: appearances by Les Producteurs de lait du Québec
 2. Various videos were created to promote the profession or communicate with producers 3. Photos from behind the scenes – 2021 AGM

Relations gouvernementales

Les Producteurs de lait du Québec s'assurent de défendre les intérêts des producteurs auprès des élus, instances et fonctionnaires des gouvernements provincial et fédéral. En 2021, des rencontres avec les députés fédéraux ont été organisées en marge de la Conférence annuelle sur la politique laitière des Producteurs laitiers du Canada ainsi que dans le cadre de la campagne électorale fédérale. Des efforts ont aussi été déployés pour assurer l'avancement de différents dossiers en lien avec les accords commerciaux, dont celui visant à rappeler au gouvernement fédéral son engagement à indemniser les producteurs de lait pour les impacts de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM). De la veille et des suivis quant aux nouveaux accords en négociation, dont le Mercosur, l'Alliance du Pacifique ainsi que la négociation Canada-Royaume-Uni, ont aussi été assurés.

Aussi, pendant l'année, des actions de relations gouvernementales ont été menées pour obtenir l'adoption en 2^e lecture du projet de loi C-216, avant que ce dernier meure au feuillet en raison de la campagne électorale fédérale. Ce projet de loi visait à exclure la gestion de l'offre des négociations internationales actuelles et futures. Au Québec, Les Producteurs de lait du Québec ont été impliqués dans le projet de loi 99 qui modifie la Loi sur les produits alimentaires, notamment en témoignant par rapport à l'utilisation des termes laitiers.

AUTRES DOSSIERS ET RÉALISATIONS

Gestion de la réputation et mise à jour des dossiers d'enjeu

Les Producteurs de lait du Québec suivent et documentent un large éventail de dossiers d'enjeux. Que ce soit par rapport à l'alimentation des bovins laitiers, au bien-être animal, à l'environnement ou aux questions sociales et politiques, de nombreux sujets font l'objet de suivis et de recherche constante mettant en valeur les connaissances scientifiques les plus à jour. L'organisation fait d'ailleurs partie d'un groupe pancanadien de gestion des enjeux touchant la production laitière et les produits laitiers. Ce groupe assure une veille médiatique et s'occupe, s'il y a lieu, de la gestion de crise.

Publications

La production de la revue *Le producteur de lait québécois* constitue l'un des principaux mandats en matière de communication avec les producteurs. Il est possible de consulter la revue du mois en cours, et les éditions précédentes, sur le site extranet des producteurs et sur lait.org. Les réflexions entamées quant à la modernisation de la revue se sont d'ailleurs poursuivies en 2021, notamment celle concernant l'ajout d'un volet numérique. Par ailleurs, la Direction prépare le rapport annuel des Producteurs de lait du Québec, en collaboration avec les autres directions, et une brochure qui promeut la mise en marché collective du lait et la gestion de l'offre. Afin de tenir au fait de l'évolution des dossiers les élus et le personnel de l'organisation ainsi que les partenaires, une lettre hebdomadaire, *Laitb'do*, est publiée. Tous les producteurs y ont accès par l'entremise de leur extranet.

Relations avec les médias

Sur le plan des relations avec les médias, Les Producteurs de lait du Québec répondent en continu aux demandes des journalistes, préparent des communiqués et organisent, le cas échéant, des activités de presse afin de susciter l'intérêt des médias pour nos enjeux prioritaires.

Promotion de la profession

Des efforts sont faits pour promouvoir la profession. En janvier, Les Producteurs de lait du Québec ont participé à l'édition virtuelle du Salon de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation. En raison de la crise de la COVID-19, les activités entourant la journée Portes ouvertes sur les fermes du Québec ont encore été annulées cette année. Des activités ont toutefois été déployées pour valoriser l'agriculture québécoise et le travail des producteurs. La Direction a ainsi participé aux initiatives de l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour promouvoir l'achat local, en collaborant à la campagne et au développement de l'application mobile *Mangeons local plus que jamais!* ainsi qu'au jeu familial *Kasscrout*. Des vidéos visant à valoriser certaines facettes de la profession ont aussi été produits et diffusés sur les différentes plateformes. Finalement, les travaux de mise à jour de l'activité *La route du lait*, qui vise à valoriser et à démystifier la production laitière chez les jeunes du primaire, ont également avancé cette année.

Internet et médias sociaux

La Direction est responsable de la mise à jour du site Web de l'organisation, lait.org, et des réponses aux demandes d'information des internautes.

Elle assure également la gestion des médias sociaux de l'organisation, notamment Facebook (ProdLaitQc/ DanielGobeilPLQ), Instagram (@ProdLaitQc), Twitter (@ProdLaitQc) YouTube (Les Producteurs de lait du Québec) et LinkedIn. Il est aussi possible de suivre *Le producteur de lait québécois* sur Twitter (@RevueLPLQ). Ces plateformes visent à répondre aux besoins d'information, à vulgariser le travail de l'organisation, à valoriser la profession et à promouvoir la gestion de l'offre et la mise en marché collective. Une grande attention est portée aux visuels et à l'interactivité en priorisant les contenus dynamiques, exclusifs et originaux, dont des vidéos.

Formation et vie syndicale

La Direction est responsable de la formation des nouveaux élus régionaux et des membres du conseil d'administration de l'organisation. Elle s'assure de mettre à jour le matériel utilisé en région pour la formation donnée aux nouveaux producteurs sur leur système de mise en marché du lait. Elle est également responsable de l'organisation et de la tenue de réunions régulières avec les secrétaires des groupes régionaux sur des dossiers reliés à leur fonction. Enfin, la Direction collabore étroitement avec la Direction générale à la préparation des assemblées générales de l'organisation.

Coordination des communications du Mouvement pour la gestion de l'offre

Avec ses partenaires, l'UPA et les autres groupes sous gestion de l'offre, la Direction poursuit son mandat de coordination des activités de communication du Mouvement pour la gestion de l'offre (mouvementgo.ca).

Nombre d'abonnés sur les médias sociaux

Facebook	
Les Producteurs de lait du Québec	16 500
Daniel Gobeil	1 100
Twitter	
	1 400
Instagram	
	1 500
LinkedIn	
	680



NUMBER OF SOCIAL MEDIA SUBSCRIBERS

Facebook	
Les Producteurs de lait du Québec	16,500
Daniel Gobeil	1,100
Twitter	
	1,400
Instagram	
	1,500
LinkedIn	
	680

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

GENERAL ANNUAL MEETING 2021

Inscriptions (délégués)	Participants (délégués) Jour 1	Participants (délégués) Jour 2	Visionnements (médias sociaux) Jour 1	Visionnements (médias sociaux) Jour 2
Registrations (delegates)	Attendees (delegates) Day 1	Attendees (delegates) Day 2	Views (social media) Day 1	Views (social media) Day 2
131	123	124	4 000	2 500

ASSEMBLÉES ANNUELLES RÉGIONALES 2021

REGIONAL ANNUAL MEETINGS 2021

Région Region	Participants Attendees	Questions posées Questions Asked
01 – Estrie	90	75
02 – Capitale-Nationale–Côte-Nord	42	41
03 – Gaspésie-Les Îles	10	21
04 – Lanaudière	59	48
05 – Mauricie	44	50
06 – Outaouais-Laurentides	79	61
07 – Centre-du-Québec	170	106
08 – Abitibi-Témiscamingue	76	114
09 – Chaudière-Appalaches-Nord	130	76
10 – Chaudière-Appalaches-Sud	86	71
11 – Bas-Saint-Laurent	109	71
12 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	103	90
13 – Montérégie-Est	90	32
14 – Montérégie-Ouest	108	115

COMMUNICATIONS, PUBLIC AFFAIRS AND UNION SUPPORT

THE COMMUNICATIONS, PUBLIC AFFAIRS AND UNION SUPPORT DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR THE ORGANIZATION'S INTERNAL AND EXTERNAL COMMUNICATIONS AND PUBLIC AFFAIRS. IT ALSO COORDINATES AND CONDUCTS TRAINING AND UNION SUPPORT ACTIVITIES. IN THIS ROLE, IT WORKS CLOSELY WITH THE OTHER DEPARTMENTS AND ELECTED OFFICIALS TO SUPPORT AND ADVISE THEM IN THESE AREAS.

HIGHLIGHTS OF THE YEAR

Second year of the COVID-19 crisis

The second year of the COVID-19 crisis had an impact on the activities of Les Producteurs de lait du Québec. Throughout 2021, continuous efforts were made to manage the crisis and keep the dairy industry in operation. Due to the health restrictions, regional annual meetings and the Annual General Meeting of Les Producteurs de lait du Québec were held virtually.

Communications for producers

Concerted efforts were made to keep developing tools and sharing information with producers. Communications were issued mainly in connection with production decisions, market conditions, applicable health directives, government updates, and available resources. Various communications platforms were used to reach producers, including the producers' extranet, the lait.org Web site, social media and the weekly *Laitb'do* newsletter.

Government relations

Les Producteurs de lait du Québec defends producers' interests with elected officials, government authorities and public servants at the provincial and federal levels. In 2021, meetings with federal MPs were

organized in conjunction with Dairy Farmers of Canada's Annual Dairy Policy Conference and during the federal election campaign. Efforts were also made to advance various issues in connection with the trade agreements, including initiatives to remind the federal government that it had promised to compensate milk producers for the impacts of the Canada-United States-Mexico Agreement (CUSMA). New agreements being negotiated, such as Mercosur and the Pacific Alliance, as well as the Canada-United Kingdom negotiations were actively monitored and tracked.

In addition, during the year, government relations activities were carried out in an effort to get Bill C-216 passed in its 2nd reading, but it died on the Order Paper due to the federal election campaign. This bill aimed to exclude supply management from current and future international negotiations. In Quebec, Les Producteurs de lait du Québec was involved in Bill 99, An act to amend mainly the Food Products Act, specifically by testifying on the use of dairy terms.

OTHER ISSUES AND ACCOMPLISHMENTS

Reputation management and updates on issues

Les Producteurs de lait du Québec monitors and documents a wide range of issues. From dairy cattle feed, animal care and the environment to social and political issues, a number of subjects are monitored and researched on an ongoing basis to highlight the most recent scientific knowledge. The organization also belongs to a nationwide management group that focuses on dairy production and dairy product issues. This group monitors media coverage of these issues and performs crisis management, where necessary.

Publications

One of the main tasks in communicating with producers is to produce *Le producteur de lait québécois* magazine. The magazine can be consulted during the month in progress, and previous issues can be



1. Une des 10 éditions 2021 de la revue *Le producteur de lait québécois* 2. Exemple d'une création de contenus dynamiques sur les médias sociaux 3. Kiosque virtuel des Producteurs de lait du Québec à l'édition 2021 de la Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation 4. Plan de communications pour la période de consultation pour la mise à jour du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins laitiers 5. Visuel des journées de réflexion 2021 6. Communications sur le programme de dons de lait et les résultats pour 2021 7. Éditorial de Daniel Gobeil ayant pour sujet les indemnisations promises dans le cadre de l'ACEUM

1. One of the ten 2021 issues of the *Le producteur de lait québécois* magazine 2. Example of dynamic content created for social media 3. Virtual Les Producteurs de lait du Québec stand at the 2021 edition of the Semaine de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation 4. Communications plan for the consultation period on the update of the Code of Practice for the Care and Handling of Dairy Cattle 5. Visual for the 2021 brainstorming days 6. Communications on the milk donation program and 2021 results 7. Editorial by Daniel Gobeil concerning the compensation promised for CUSMA

accessed on the producers' extranet site and at lait.org. Deliberations on updating the magazine continued in 2021, specifically as concerns adding a digital component. In addition, the Department prepares the annual report of Les Producteurs de lait du Québec in cooperation with the other departments and produces a corporate booklet that promotes collective marketing and supply management. A weekly newsletter, *Laitb'do*, is published in order to keep the organization's elected officials, staff and partners informed of developments in issues of interest to the organization. All producers can access it through their extranet.

Media relations

As part of its media relations activities, Les Producteurs de lait du Québec replies to requests from journalists on a continuous basis, prepares press releases and holds media activities, when necessary, to draw the media's attention to our priority issues.

Promotion of the profession

Efforts are made to promote the profession. In January, Les Producteurs de lait du Québec participated in the virtual edition of the Salon l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation. Due to the COVID-19 crisis, the activities surrounding the Quebec farm open house event were canceled again. Nevertheless, actions were taken to promote Quebec agriculture and the work of producers. For instance, the Department participated in the initiatives of the Union des producteurs agricoles (UPA) to promote buying local, by collaborating in both the campaign and the development of the *Mangeons local plus que jamais!* mobile application as well as the *Kasscroust* family game. Videos designed to highlight specific facets of the profession were also produced and released on various platforms. Finally, work on updating the *Milk's Path* activity, which is designed to promote and demystify dairy production to elementary students, also advanced this year.

Internet and social media

The Department is responsible for updating the organization's Web site, lait.org, and for answering information requests from site visitors.

It also manages the organization's social media tools, including Facebook ([ProdLaitQc/DanielGobeilPLQ](https://www.facebook.com/ProdLaitQc/DanielGobeilPLQ/)), Instagram ([@ProdLaitQc](https://www.instagram.com/ProdLaitQc/)), Twitter ([@ProdLaitQc](https://twitter.com/ProdLaitQc)), YouTube (Les Producteurs de lait du Québec) and LinkedIn. *Le producteur de lait québécois* can also be followed on Twitter ([@RevuelPLQ](https://twitter.com/RevuelPLQ)). These platforms are intended to meet information needs, explain the organization's work, shed light on the profession, and promote supply management and collective marketing. A great deal of attention was paid to visuals and interactivity by giving priority to exciting, exclusive and original content, including videos.

Training and union support

The Department is responsible for training new regional elected officials and members of the organization's Board of Directors. It updates the material used in the regions to train new producers on their milk marketing system. It is also responsible for organizing and holding regular meetings with the secretaries of the regional groups on issues related to their duties. Finally, the Department works closely with General Management on preparing the organization's General Meetings.

Coordination of Supply Management Movement communications

The Department continues to perform its task of coordinating the communication activities of the Supply Management Movement (movementgo.ca) with its partners, the UPA and other supply-managed groups.

ENGAGÉS POUR

NOS ANIMAUX ET LEUR BIEN-ÊTRE
NOTRE ENVIRONNEMENT
NOS SOLS
NOTRE AVENIR
LES MEILLEURES PRATIQUES

COMMITTED TO: OUR ANIMALS AND THEIR WELFARE • OUR ENVIRONMENT • OUR SOIL • OUR FUTURE • BEST PRACTICES

Le modèle de la production laitière offre un cycle de production qui assure une valorisation de ses composantes. Les prairies, fertilisées par les animaux de la ferme, sont des cultures pérennes qui aident au maintien d'une biodiversité. Les producteurs font évoluer ce modèle depuis des années, en implantant des bandes riveraines pour protéger les cours d'eau, en étant membres de club agroenvironnementaux, mais aussi en investissant en recherche et en étant partenaire d'initiatives qui ont contribué à des projets collectifs, comme la Coop Carbone. Les producteurs laitiers ont à cœur de léguer une ferme en bonne santé économiquement, mais également une terre viable dans un contexte favorable. C'est pourquoi ils déploient des efforts constants afin d'améliorer le bilan environnemental de la production tout en s'adaptant aux changements climatiques. Il en va de la pérennité des fermes laitières, mais aussi de la responsabilité des producteurs à titre d'acteurs majeurs sur la scène québécoise et d'entreprises citoyennes de notre planète.

The dairy production model offers a production cycle that ensures that components are used. Prairies fertilized by farm animals are perennial crops that help maintain biodiversity. Producers have changed their model over the years by implementing riparian buffer strips to protect watercourses, joining agri-environmental clubs, investing in research and partnering with initiatives that have helped collective projects, such as the Carbon Co-op. Dairy producers not only care about passing down farms that are in sound economic health, but also about leaving the land in a viable and favourable condition. That is why they make continuous efforts to improve the environmental performance of production and adapt to climate change. The same can be said for dairy farm sustainability and the sense of responsibility that producers feel as important actors in Quebec and corporate citizens of our planet.

Les émissions de méthane liées à la fermentation entérique diminuent de 11,1 %⁹.

Réduction de 8,7 % de l'empreinte carbone, de 12,5 % de l'utilisation de l'eau et de 16,2 % de l'utilisation des terres pour la production d'un litre de lait¹⁰.

Les Producteurs de lait du Québec ont investi plus de 800 000 \$ en recherche directement et près de 4 millions \$ par l'entremise de Novalait pour l'innovation. L'impact sur le développement durable est pris en compte lors de l'évaluation de la pertinence de chaque projet de recherche.

Mise en place du programme proAction, dont le dernier volet dédié à l'environnement a été mis en application en 2021.

1990-2019

Methane emissions linked to enteric fermentation decreased by 11.1%.⁹

2011-2016

The carbon footprint was reduced by 8.7%, water use by 12.5%, and land used to produce one litre of milk by 16.2%.¹⁰

DEPUIS 2011

Since 2011, Les Producteurs de lait du Québec has invested over \$800,000 directly in research and nearly \$4 million in innovation through Novalait. The impact on sustainable development is taken into account when assessing the relevance of each research project.

2013-2021

The proAction program was set up, with the final module dedicated to the environment implemented in 2021.



⁹ <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2019/tableaux-emissions-annuelles-GES-1990-2019.pdf>

¹⁰ http://lait.org/wp-content/uploads/2019/03/ACV2016_Qc.pdf

⁹ <https://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2019/tableaux-emissions-annuelles-GES-1990-2019.pdf>

¹⁰ http://lait.org/wp-content/uploads/2019/03/ACV2016_Qc.pdf



Les producteurs laitiers québécois ont à cœur la santé et le bien-être de leurs troupeaux laitiers. Des animaux en bonne condition produisent un lait de meilleure qualité dans une plus grande quantité. C'est aussi une préoccupation constante des consommateurs. C'est pourquoi, au fil des années, les producteurs ont adopté de nombreuses pratiques qui visent à améliorer le confort des animaux, notamment l'utilisation de tapis, de matelas ou de sable dans les stalles, de systèmes de ventilation optimale et la construction de nouveaux bâtiments plus performants. Annuellement, les producteurs québécois investissent près de 13 millions \$ dans leurs installations pour accroître le confort et le bien-être des vaches. Les producteurs se sont aussi engagés collectivement à répondre aux attentes des consommateurs en se dotant de programmes de qualité et d'accréditation visant à garantir les meilleures pratiques.

Quebec's dairy farmers care about the health and welfare of their dairy herds. Animals that are in good health produce better quality milk in larger quantities. This is also an ongoing concern of consumers. That is why, over the years, producers have adopted many practices aimed at improving the comfort of their animals, such as using mats, mattresses or sand in stalls, optimal ventilation systems, and building new and more effective buildings. Every year, Quebec producers invest nearly \$13 million in their facilities to enhance the comfort and well-being of the cows. Producers have also collectively committed to meet consumer expectations by developing quality and certification programs that guarantee best practices.

Opposition à l'utilisation de la sTbr¹¹. Les producteurs de lait obtiennent son interdiction par Santé Canada pour des raisons de bien-être animal.

Les Producteurs de lait du Québec deviennent copropriétaire du CIAQ¹². Les améliorations en génétique auront des retombées positives sur les fermes laitières québécoises.

Mise en place du programme Lait canadien de qualité (LCQ).

Mise en place du programme proAction, qui inclut plusieurs volets, dont le bien-être animal, la traçabilité, la biosécurité et l'environnement. Ce programme permet l'élargissement du programme d'assurance qualité LCQ précédemment en vigueur tout en conservant les exigences de qualité et de salubrité.

Lancement de la Chaire de recherche industrielle sur la vie durable des bovins laitiers, un partenariat avec le CRSNG¹³, les PLC¹⁴, Lactanet, Novalait et l'Université McGill.

Plus de 1,7 million \$ ont été investis dans les recherches de la Chaire.

1994

The use of rBST¹¹ was opposed. Dairy producers were able to get Health Canada to ban it on grounds of animal welfare.

1999

Les Producteurs de lait du Québec became a co-owner of the CIAQ.¹² Genetic improvements would have positive impacts on dairy farms in Quebec.

2009

The Canadian Quality Milk (CQM) program was set up.

2013-2021

The proAction program was set up, which includes several modules, such as animal care, traceability, biosecurity and environment. This program expanded the CQM quality assurance program previously in effect while maintaining quality and safety requirements.

2016

The Industrial Research Chair in the Sustainable Life of Dairy Cattle, a partnership with the NSERC,¹³ the DFC,¹⁴ Lactanet, Novalait and McGill University, was launched.

2016-2022

Over \$1.7 million has been invested in the research conducted by the Chair.

¹¹ Somatotrophine bovine recombinante
¹² Centre d'insémination artificielle du Québec
¹³ Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
¹⁴ Producteurs laitiers du Canada
¹¹ Recombinant bovine somatotropin
¹² Quebec artificial insemination centre
¹³ Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
¹⁴ Dairy Farmers of Canada



MARKETING

LA DIRECTION MARKETING EST RESPONSABLE DE TOUS LES PROGRAMMES FRANCOPHONES DE PUBLICITÉ ET DE PROMOTION DES PRODUITS DE LA FAMILLE LAITIÈRE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS. LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION EN MATIÈRE DE NUTRITION AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ RELÈVENT DES PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA DE MÊME QUE LES ACTIVITÉS PUBLICITAIRES DE VALORISATION DE LA PROFESSION, LES PRINCIPALES RECHERCHES DE TENDANCES EN CONSOMMATION ET LES RAPPORTS DE PERFORMANCE DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PRODUITS LAITIERS.



Sara Bujold
Conseillère principale –
publicité
*Senior Marketing
Advisor*



Julie Gélinas
Directrice du marketing
Marketing Director



Marie-Ève Lalonde
Conseillère principale –
commandites
*Senior Sponsorship
Advisor*



Élyse Papillon
Technicienne
marketing
Marketing Technician



Lucy Royer
Technicienne
administrative
*Administrative
Technician*

Lait

Campagnes publicitaires

Même s'il n'était pas sur le terrain lors du Super Bowl en 2021, Laurent Duvernay-Tardif a quand même fait une apparition remarquée durant les pauses publicitaires pour annoncer qu'il agirait en tant que nouveau porte-parole du Lait. La nouvelle de partenariat a été largement couverte par les médias.

La période estivale a été empreinte de deux offensives visant des cibles distinctes. D'une part, les 65 ans et plus avec la campagne *Solide pour garder la forme* qui énonçait les bienfaits du lait pour la santé et le maintien d'une vie active. D'autre part, les intolérants au lactose ont été invités à renouer avec les produits laitiers dans un hymne à la paix original. La pièce maîtresse de cette offensive était une vidéo *Bed-in pour la paix dans les bedaines*, mettant en vedette le musicien Damien Robitaille. La campagne publicitaire a été déclinée sur plusieurs points de contact numériques et en affichage de proximité.

C'est en septembre qu'a débuté la première campagne officielle du Lait avec le nouveau porte-parole Laurent Duvernay-Tardif. Ce dernier a présenté les raisons pour lesquelles il recommande le lait à travers trois univers ludiques exposant les diverses facettes de sa personnalité : athlète professionnel, étudiant et p'tit gars venant de la campagne. Ensuite, un volet d'affichage a été orchestré, dans lequel de vrais producteurs laitiers reproduits en illustrations 3D tenaient le premier rôle. Du numérique, de l'imprimé et un coup d'éclat en épicerie de quelques Laurent géants en version frigo ont complété l'offensive.

La traditionnelle campagne du Lait des fêtes a fait un retour avec trois messages humoristiques. Cette série a mis encore une fois en vedette des enfants, lesquels craignaient de perdre leur emploi de têtes d'affiche au détriment du porte-parole, Laurent Duvernay-Tardif – qui fait tout selon leurs dires. Avec la création du SECPLN





1. Laurent Duvernay-Tardif, nouveau porte-parole de la Famille du Lait 2. Publicité télé de Noël pour le Lait 3. Affiche publicitaire pour Recettes d'ici 4. Campagne publicitaire de l'automne pour le Lait 5. Imprimé en magazine pour la campagne de Noël du Lait 6. Caravane de la Famille du Lait 7. Campagne publicitaire du Lait sans lactose 8. Affichage publicitaire pour le Lait à l'automne

1. Laurent Duvernay-Tardif, new spokesperson for La Famille du Lait 2. Christmas TV ad for the Lait brand 3. Advertising poster for Recettes d'ici 4. Fall advertising campaign for the Lait brand 5. Print magazine ad for the Lait brand Christmas campaign 6. La famille du Lait mobile unit 7. Lactose-free milk advertising campaign 8. Fall advertising poster for the Lait brand

(Syndicat des enfants cutes des pubs du lait de Noël), ceux-ci se sont unis pour affronter Laurent Duvernay-Tardif afin de conserver leur place unique dans le cœur des téléspectateurs québécois. Le tout s'est conclu avec un message fédérateur lors de l'iconique émission de fin d'année annuelle, le *Bye Bye*. À cet élan se sont ajoutées plusieurs exécutions sur les médias sociaux, en partenariat de contenu, en affichage, en magazines et sur le Web. Des efforts promotionnels ont également été consentis pour les Recettes d'ici de la Famille du lait en proposant une variété d'inspirations festives pour les solides retrouvailles des Québécois.

Commandites

Les promoteurs ont à nouveau été créatifs pour qu'ait lieu leur événement malgré les circonstances; certains optant pour un modèle 100 % présentiel, d'autres pour une version hybride, alors que d'autres ont visé du 100 % virtuel. Les Producteurs de lait du Québec ont ainsi poursuivi leur partenariat, notamment avec le Festival western de Saint-Tite et l'Expo agricole de Saint-Hyacinthe.

Lait biologique

Le mois de juin a démarré avec la campagne *Bio de la tête aux pis* qui démystifiait l'ensemble du processus de la production laitière biologique. C'est par l'entremise de placements sur les réseaux sociaux et du numérique

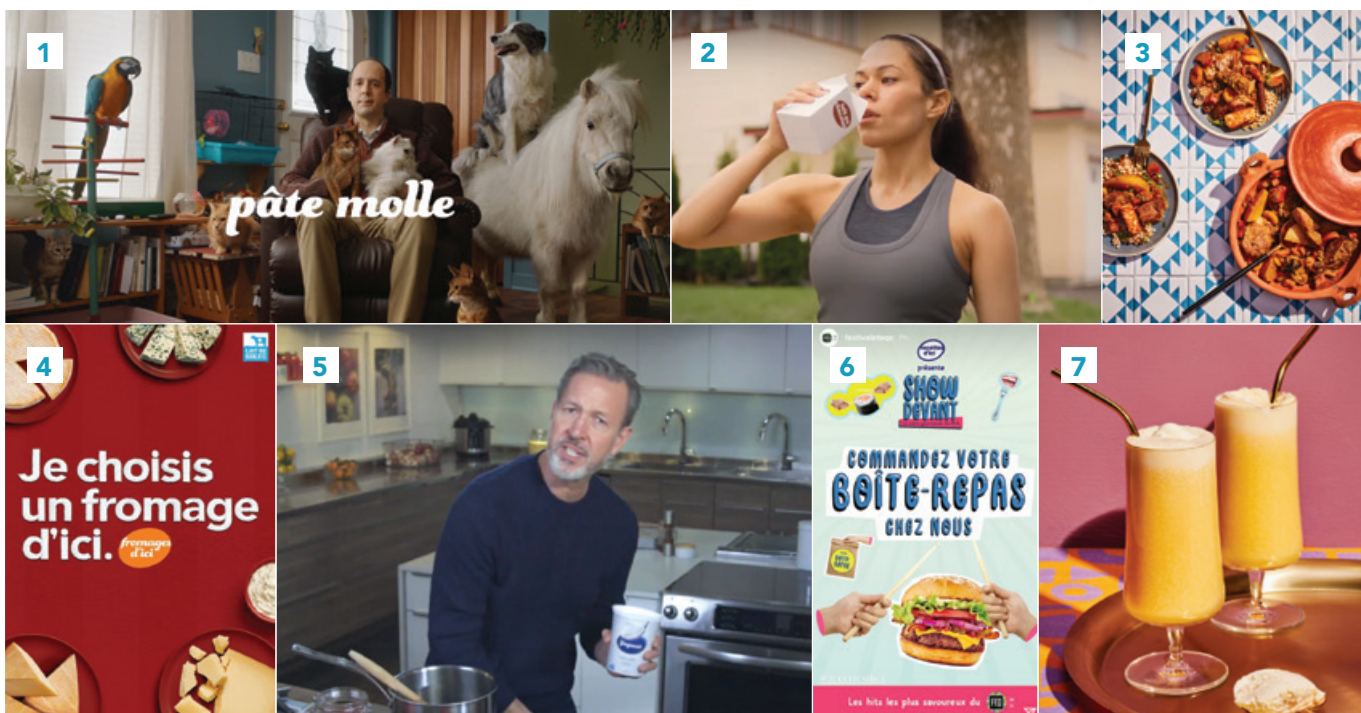
que des messages vulgarisés ont fait rayonner le lait biologique. Cette campagne était appuyée par LAIT'vènement bio du marché Jean-Talon, dans le cadre d'un premier partenariat avec les marchés publics de Montréal. Un déploiement sur le terrain où était remis gratuitement un sac de compost, provenant du fumier d'une ferme laitière biologique, a créé une occasion de lancer la discussion avec des producteurs tout en valorisant la profession.

Programme de soutien marketing aux transformateurs

L'année 2021 a été la première de trois années d'un programme de soutien marketing aux transformateurs bio. Cette collaboration conjointe avec 5 transformateurs laitiers du Québec a permis le déploiement de plus de 30 projets promotionnels assurant des commandes de lait biologique. Ce maillage des efforts avec les joueurs clés de l'industrie vise à encourager les transformateurs à investir dans des offensives misant sur leurs offres bios.

Lait-école

Le programme Lait-école, déployé en collaboration avec la Fédération des centres de services scolaires du Québec et les transformateurs, a permis de servir 8 millions de berlingots de lait dans 500 écoles primaires du Québec durant l'année scolaire de septembre 2020 à juin 2021. Toujours dans un contexte de mesures sanitaires restrictif, ce



1. Campagne publicitaire des Fromages d'ici à l'automne 2. Campagne publicitaire du Lait au chocolat au printemps 3. Recettes d'ici: Tajine de porc à l'halloumi et à la rhubarbe 4. Imprimé en magazine pour la campagne des Fromages d'ici à l'automne 5. Campagne publicitaire pour le Yogourt 6. Festival d'été de Québec (FEQ) 7. Recettes d'ici: mimosa onctueux à l'orange et crème glacée à la vanille

1. Fall advertising campaign for the Fromages d'ici brand 2. Spring advertising campaign for the Lait au chocolat brand 3. Our recipes: Pork tajine with halloumi and rhubarb 4. Print magazine ad for the fall Fromages d'ici campaign 5. Advertising campaign for the Yogourt brand 6. Quebec City Summer Festival (FEQ) 7. Our recipes: smooth orange mimosa and vanilla ice cream

volume représente une légère augmentation par rapport à l'année scolaire précédente, mais demeure en deçà des engagements annuels de 12 millions de berlingots datant d'avant la crise de la COVID-19.

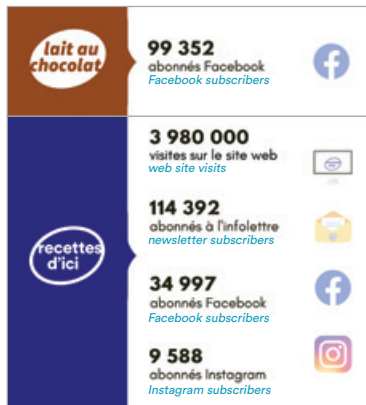
Recettes d'ici

Campagnes publicitaires

La plateforme culinaire **Recettesdici.com**, qui regroupe plus de 1 225 recettes célébrant les produits laitiers, a concentré ses efforts sur des placements numériques afin de rejoindre de façon pertinente et contextuelle la jeune clientèle cible. À l'automne, la marque a lancé une campagne de notoriété inspirée de l'univers des superhéros, avec des déclinaisons en affichage. Enfin, en 2021, 77 nouvelles recettes ont été développées, offrant d'inspirantes façons de consommer les produits laitiers sous toutes ses formes.

Commandites

Le Festival d'été de Québec et les Francos de Montréal ont offert quelques spectacles à achalandage réduit, tout en bonifiant la création de contenu en numérique sur leur plateforme. Recettes d'ici y a contribué avec des capsules vidéos gourmandes et ludiques auxquelles plusieurs artistes ont pris part, tels que Luis Clavis de Valaire et Claude Cobra de Bleu Jeans Bleu.



Lait au chocolat

Campagnes publicitaires

À la mi-mai, la campagne *C'est mérité* du Lait au chocolat marquait le lancement du positionnement bonifié dans lequel la boisson chocolatée s'inscrit comme une collation plaisir pour tous, en plus de conserver son statut d'aliment par excellence après un effort physique soutenu. Le déploiement des efforts a été concentré en 3 messages télé de 30 secondes et sur plusieurs plateformes numériques, dont Xbox, attestant ainsi de la pluralité des moments de consommation où l'on mérite un lait au chocolat, aussi

communs soient-ils. En outre, le Lait au chocolat a été un partenaire de Radio-Canada pour la télédiffusion des Jeux olympiques de Tokyo 2021, un rassemblement sportif d'ampleur qui acclame des valeurs conformes à la marque.

Commandites

Le Lait au chocolat a rayonné à l'occasion de 17 tournois de hockey et de ringuette à l'automne seulement, en raison des restrictions sanitaires pendant l'hiver. Quelques événements de courses à pied ont été maintenus, où les participants ont grandement apprécié leur lait au chocolat à l'arrivée. De son côté, Vélo Québec s'est assurée que les cyclistes puissent profiter de l'essentiel: rouler à vélo dans un environnement des plus sécuritaires, forcée d'annuler ses rassemblements habituels.

Fromages d'ici

Campagnes publicitaires

Au printemps, une offensive multiplate-forme axée sur les types de pâtes de fromages a été déployée à travers le Québec, avec 4 messages télé et web de 15 secondes, des imprimés en magazine, un volet numérique et des partenariats de contenu avec différents médias québécois.



À l'été, la marque s'est associée à *La belle tournée* sur le réseau TVA, une nouvelle émission où Guy Jodoin et ses invités découvraient différentes régions du Québec. Puis, en octobre, une collaboration spéciale est née avec l'émission *Tout le monde en parle*, par un message télé de 15 secondes dans le bloc publicitaire qui suit le segment où le vin est servi aux invités. Les téléspectateurs sont alors invités à déguster leur vin avec des fromages d'ici. Ce message télé roulera jusqu'au printemps 2022.

Fin novembre, ont été dévoilés les quatre messages télé associés au temps des fêtes où la bataille musicale était à l'honneur, dont une première apparition au *Bye Bye* pour les Fromages d'ici. Les efforts ont aussi été déployés sur plusieurs supports numériques et imprimés.

Une dizaine de dégustations de fromages ont été proposées à l'échelle du Québec, majoritairement dans une formule de boîtes gourmandes pour emporter. Le Théâtre Jean-Duceppe, l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Omnium Banque Nationale et le concours Sélection Caseus figurent parmi les alliés de 2021. Enfin, Les Producteurs de lait du Québec ont dument honoré leur traditionnelle collaboration avec le Centre d'expertise fromagère du Québec de même qu'avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), qui en dépit du report de l'inauguration du Lobby Bar et son cellier à Fromages d'ici ont réussi à mettre en valeur ces produits dans une offre de boîte-repas.

Crème

Pour une dixième année de collaboration avec l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, 12,5 millions de contenants ont été imprimés avec l'adresse **Recettesd'ici.com** pour encourager les consommateurs à cuisiner avec la crème bien sûr, mais aussi avec l'ensemble les produits laitiers. De juin à octobre, cette identité promotionnelle s'est également fréquemment retrouvée à l'honneur dans de nombreuses circulaires des supermarchés du Québec, maximisant ainsi la portée du partenariat de longue date.

Beurre

Le Beurre a renouvelé son association avec le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie pour une neuvième année. La traditionnelle mention *J'aime le beurre*, toujours aussi percutante, s'est retrouvée sur près de 5 millions d'identifiants, attachés aux pinces des homards vendus dans les épiceries et poissonneries du Québec.

Yogourt

Campagnes publicitaires

La fin-janvier marquait le lancement de la première campagne publicitaire d'envergure pour la marque Yogourt. Déjà bien installé dans les habitudes alimentaires des foyers de la province, le yogourt est habituellement réservé au déjeuner ou à la collation. Il était donc tout désigné qu'il se taille une place de choix dans de nouvelles occasions de repas. Même Ricardo, l'icône de la cuisine québécoise, s'est joint au message télé et web de 30 secondes pour le confirmer! En plus de la publicité, plusieurs contenus ont été développés afin de garnir le répertoire de nouvelles recettes dans lesquelles le yogourt tient la vedette. Un camion-yogourt a été développé à titre de clin d'œil au message publicitaire par le fabricant québécois Caribou, au profit de la Fondation CHU Sainte-Justine. Le jouet était d'ailleurs disponible, en quantité limitée, sur la boutique en ligne des Producteurs de lait du Québec ainsi que dans les trois boutiques Ricardo.

Promotion de la profession

En complémentarité avec les efforts publicitaires des Producteurs laitiers du Canada (PLC) qui visent à maintenir la confiance qu'accordent les consommateurs envers le sceau « Lait de qualité », la Direction a favorisé plusieurs messages clés vantant les efforts d'amélioration continue de l'industrie. La campagne automnale du Lait a ainsi dédié son volet affichage à la valorisation de la promotion où la proximité entre le producteur et le consommateur était illustrée.

Parallèlement, diverses sections du site Internet **lafamille dulait.com** proposent dorénavant un total de quatre vidéos documentaires exposant les volets clés du programme de certification proAction. Une section « Foire aux questions » permet également de répondre sans détour aux interrogations des consommateurs sur les sujets qui les préoccupent. La série télé *Arrive en campagne*, animée par Bob le chef et commanditée par le Lait, a consacré un épisode à la production laitière du Québec et mis en valeur le désir de dépassement des producteurs.

Les Producteurs de lait du Québec ont par ailleurs soutenu diverses activités de promotion de la profession tout au long de l'année telles que la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation (SAAC), le Congrès Holstein Québec ainsi que des événements organisés par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec. Des dons à la Fondation Laurent Duvernay-Tardif, aux Banques alimentaires du Québec et à divers organismes de bienfaisance pour garnir leurs paniers de Noël ainsi qu'une série d'événements coordonnés par les conseils régionaux ont réaffirmé la grande générosité qui anime les 10 350 producteurs de lait québécois.

MARKETING

THE MARKETING DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR ALL FRENCH-LANGUAGE ADVERTISING PROGRAMS AND PROMOTIONAL ACTIVITIES FOR THE ENTIRE FAMILY OF DAIRY PRODUCTS ACROSS QUEBEC. DAIRY FARMERS OF CANADA IS RESPONSIBLE FOR NUTRITION-RELATED PROMOTIONAL ACTIVITIES WITH HEALTH PROFESSIONALS, ADVERTISING ACTIVITIES THAT PROMOTE THE PROFESSION, MAJOR RESEARCH INTO CONSUMER TRENDS, AND PERFORMANCE REPORTS FOR THE VARIOUS DAIRY PRODUCT CATEGORIES.

Milk

Advertising campaigns

Even though he was not on the field at the 2021 Super Bowl, Laurent Duvernay-Tardif still made a noteworthy appearance during the commercial breaks to announce that he would be the new French-language spokesperson for Lait. The new partnership received broad media coverage.

The summer was marked by two campaigns that targeted different audiences. The first campaign, entitled *Solide pour garder la forme*, outlined the health benefits of drinking milk and staying active for the 65-and-older audience. The second campaign targeted lactose intolerant individuals, whom it encouraged to get reacquainted with dairy products with an original song about making peace with them. The key component of this campaign was a video entitled *Bed-in pour la paix dans les bedaines*, starring musician Damien Robitaille. Several different digital adaptations and posters were also produced for the advertising campaign.

In September, the first official Lait campaign kicked off with new spokesperson Laurent Duvernay-Tardif. In it, he discussed why he recommends milk through three humorous parodies of his life that explain the various facets of his personality: professional athlete, student and country boy. Then, in the poster component of the campaign, real dairy farmers were given the starring role in 3D illustrations. The campaign was rounded out by digital and print adaptations as well as a stunt with a few giant refrigerator-sized Laurents at grocery stores.

The traditional holiday season Lait campaign returned with three funny advertisements. Although the series starred children once again, this time the children feared that they might lose their top billing to spokesperson Laurent Duvernay-Tardif – who did everything they said. The children joined forces to create a union of cute children in Christmas milk ads to protect their special place in the hearts of Quebec television audiences from Laurent Duvernay-Tardif. To top it all off, a unifying message was aired during the iconic annual year-end show, the *Bye Bye*. To build on the momentum, several additional adaptations were promoted on social media, in partner content, in posters, in magazines and on the Internet. Promotional efforts were also made for the *Recettes d'ici* section of the *Famille du lait* site by proposing a variety of inspiring festive recipes for solid get-togethers between Quebecers.

Sponsorships

Sponsors had to be creative once again to put on their events despite the circumstances; some opted for a 100% in-person format, while others presented a hybrid version, and still others went 100% virtual. Likewise, Les Producteurs de lait du Québec continued its partnerships, particularly with the Saint-Tite Country Western Festival and the Expo agricole de Saint-Hyacinthe.

Organic milk

The month of June kicked off with the *Bio de la tête aux pis* campaign, which demystified all of the processes involved in producing organic milk. Explanatory advertisements promoting organic milk were placed on social media and in digital applications. This campaign was supported by the LAIT'vènement bio event at Jean Talon Market, as part of a first-ever partnership with Montreal's public markets. One component of the campaign included an activity at this public market, where compost bags made from the manure of an organic dairy farm were distributed for free, thereby creating opportunities for discussions with producers while promoting the profession.

Processor marketing support program

2021 was the first year of a three-year organic processor marketing support program. Thanks to this joint program with 5 Quebec dairy processors, over 30 promotional projects have been carried out to ensure that organic milk continues to be ordered. These concerted efforts with key players in the industry are aimed at encouraging processors to invest in campaigns that promote their organic food processing services.

Milk-School Program

The Milk-School Program, which was carried out in collaboration with the Fédération des centres de services scolaires du Québec and processors, served 8 million cartons of milk at 500 elementary schools in Quebec during the school year from September 2020 to June 2021. Due to the restrictive health measures, this volume represents a slight increase compared to the previous school year, but is still below the 12 million cartons pledged annually before the COVID-19 crisis.

Our recipes

Advertising campaigns

The culinary platform **Recettesdici.com**, which includes over 1,225 recipes celebrating dairy products, focused its efforts on digital media placements to reach targeted young clientele in relevant and contextually appropriate ways. In the fall, the brand launched an awareness campaign inspired by the superhero universe, which was also adapted for posters. Finally, in 2021, 77 new recipes were developed, offering inspiring ways to use dairy products in all of their forms.

Sponsorships

The Quebec City Summer Festival and the Francos de Montréal festival put on some shows with reduced audiences, while increasing the digital content on their platforms. *Recettes d'ici* contributed humorous culinary-themed video clips featuring several artists, including Luis Clavis of Valaire and Claude Cobra of Bleu Jeans Bleu.

Chocolate milk

Advertising campaigns

In mid-May, the *C'est mérité* campaign for Lait au chocolat was launched to improve the positioning of this chocolate flavoured beverage, which was portrayed as a snack that everyone enjoys and as a beverage that is always excellent to drink after an intense workout. Efforts were concentrated on 3 thirty-second television ads and several digital platforms, including Xbox, which showed the many different moments where everyone deserves a chocolate milk, even if it does not seem like a special occasion. In addition, Lait au chocolat became a partner of Radio-Canada for the broadcast of the Tokyo Olympic Games in 2021, a huge sporting event whose values align with the brand.

Sponsorships

The Lait au chocolat brand reached audiences at 17 hockey and ringuette tournaments only in the fall, due to the health restrictions in the winter. A few running events were still held, and their participants greatly appreciated receiving their chocolate milk at the finish line. As for Vélo Québec, it made sure that cyclists could enjoy the essential things: riding their bike in a very safe environment, but without the usual crowds.

Our cheeses

Advertising campaigns

In the spring, a multiplatform campaign based on various types of cheeses was carried out across Quebec, with 4 fifteen-second television and Web-based ads, print ads in magazines, a digital ad and partner content with various Quebec media outlets.

In the summer, the brand joined forces with *La belle tournée* on the TVA network, a new show in which Guy Jodoin and his guests discovered different regions of Quebec. Then, in October, a special collaborative project was created with the show *Tout le monde en parle*, in the form of a 15-second television ad during the pod of ads that follow the segment where wine is served to the guests. Viewers were then encouraged to taste their wine with local cheeses. This television ad will run until the spring of 2022.

At the end of November, four television ads were released for the holiday season that featured a music battle, including a first appearance by Fromages d'ici during the *Bye Bye*. Additional efforts were made through various digital and print media.

Around a dozen cheese tastings were offered across Quebec, mostly in the form of gourmet takeaway boxes. The Jean-Duceppe Theater, the Montreal Symphony Orchestra, the National Bank Open tennis tournament and the Selection Caseus contest were also partners in 2021. Finally, Les Producteurs de lait du Québec duly honoured its traditional cooperation with the Centre d'expertise fromagère du Québec as well as with the Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), which succeeded in promoting cheese products in the boxed meals they offered despite the postponement of the Lobby Bar and Quebec cheese cellar inauguration.

Cream

For a tenth year of cooperation with the Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, 12.5 million containers were printed with the [Recettesd'ici.com](https://www.recettesdici.com) address to encourage consumers to cook with cream, of course, but also with all other categories of dairy products. From June to October, this promotional identity was also frequently honoured in numerous grocery store circulars in Quebec, thereby maximizing the impact of this longstanding partnership.

Butter

The Beurre brand renewed its association with the Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie for the ninth year. The usual tagline *J'aime le beurre*, which is still every bit as relevant, appeared on nearly 5 million tags attached to the claws of lobsters sold at grocery stores and seafood shops in Quebec.

Yogurt

Advertising campaigns

At the end of January, the first major advertising campaign for the Yogourt brand was launched. While yogurt is already firmly entrenched in the dietary habits of homes across the province, it is usually reserved for breakfast or snacks. Therefore, the time had come to give it a more favourable position in other types of meals. Even Ricardo, Quebec's culinary icon, participated in the 30-second television and Web-based ad to confirm it! In addition to the advertisement, a variety of different content was developed in order to expand the repertoire of new recipes featuring yogurt. A yogurt truck was created like the one in the advertisement by Quebec yogurt maker Caribou, and proceeds from its sales went to the CHU Sainte-Justine Foundation. The toy was also available, in limited quantities, in the online store of Les Producteurs de lait du Québec as well as at three Ricardo stores.

Promotion of the profession

To complement the advertising efforts of Dairy Farmers of Canada (DFC), which are aimed at keeping consumers confident in the "Quality Milk" seal, the Department selected several key ads extolling its efforts to continuously improve the industry. The poster component of the fall Lait campaign was therefore dedicated to highlighting these promotional efforts by illustrating the proximity between producers and consumers.

At the same time, various sections of the [lafamilledulait.com](https://www.lafamilledulait.com) website will now offer a total of four documentary videos explaining the key modules of the proAction certification program. A "Frequently Asked Questions" section also provides direct answers to consumer questions on their topics of concern. The *Arrive en campagne* television series, hosted by Bob le Chef and sponsored by the Lait brand, dedicated an episode to milk production in Quebec and highlighted producers' drive to achieve excellence.

Les Producteurs de lait du Québec also supported various promotional activities for the profession throughout the year, such as the Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation (SAAC), the Holstein Québec Provincial Convention, as well as the events held by the Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec. Milk donations to the Laurent Duvernay-Tardif Foundation, Food Banks of Quebec, various charities that distribute Christmas baskets, and a series of events coordinated by the regional boards reaffirmed the tremendous generosity of Quebec's 10,350 milk producers.

FINANCES ET ADMINISTRATION

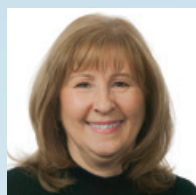
LA DIRECTION FINANCES ET ADMINISTRATION A LA RESPONSABILITÉ DE TRAITER LES OPÉRATIONS COMPTABLES ET DE PRODUIRE L'INFORMATION FINANCIÈRE DES DIFFÉRENTS FONDS DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, INCLUANT LES GROUPES RÉGIONAUX. ELLE ASSUME ÉGALEMENT LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DU FONDS DU POOL POUR LA MISE EN MARCHÉ DU LAIT PRODUIT AU QUÉBEC, CE QUI INCLUT LES PAIEMENTS AUX PRODUCTEURS, AUX TRANSPORTEURS ET AUX FOURNISSEURS DE SERVICES AINSI QUE LA FACTURATION DES USINES. DE PLUS, LA DIRECTION ENREGISTRE LES TRANSACTIONS D'ACHAT ET DE VENTE DE QUOTAS DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC RÉALISÉES PAR LE SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS (SCVQ). ENFIN, ELLE FOURNIT UN SOUTIEN ADMINISTRATIF ET DES CONSEILS FINANCIERS AUX INSTANCES DE L'ORGANISATION ET À LA DIRECTION GÉNÉRALE.



Martine Bédard
Technicienne
comptable
Accounting Technician



Geneviève Bordeleau
Technicienne
comptable
Accounting Technician



Nicole Dumas
Secrétaire
Secretary



Eugenia Lara Salazar
Commis comptable
Accounting Clerk



Claudia Larouche
Comptable de gestion
*Management
Accountant*



Nazgul Lim
Technicienne
comptable
Accounting Technician



Elaine Pellerin
Coordonnatrice,
service du pool
*Pool Service
Coordinator*



Patrick Verstricht
Directeur finances
et administration
*Director, Finance and
Administration*

LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Suites des répercussions de la crise de la COVID-19

En 2021, l'organisation a dû continuer à relever plusieurs défis en lien avec la crise de la COVID-19. Les exigences gouvernementales en santé publique ont amené à privilégier cette année encore le télétravail afin d'assurer la continuité des opérations financières et administratives et de respecter les échéanciers pour le traitement du paiement du lait. À cet effet, les déplacements des membres du conseil d'administration et des groupes régionaux aux diverses réunions ont à nouveau été restreints. L'assemblée générale annuelle de l'organisation ainsi que les assemblées régionales annuelles se sont tenues en mode virtuel alors que les journées de réflexion ont eu lieu en mode présentiel. Une réorganisation du travail a été réalisée en priorisant la tenue des rencontres en virtuel et le partage des dossiers en version électronique, entraînant ainsi une réduction de l'utilisation du papier.

Une nouvelle méthode de paiement pour les producteurs

La nouvelle politique de paiement des composants du lait est entrée en vigueur le 1^{er} août 2021. Cette dernière permet un meilleur arrimage entre les besoins du marché et la composition du lait produit à la ferme. Elle a aussi pour objectif d'assurer une plus grande équité entre les producteurs dans un contexte de surplus de solides non gras (SNG) sur les marchés. Le principal changement provient de l'ajout d'un «ratio de marché». Ce ratio, fixé à 2,0 kg de solides non gras par kg de matière grasse, représente tous les SNG requis sur le marché canadien, que ce soit pour les produits laitiers ou la transformation secondaire. Pour ce qui est de la rémunération des SNG, ceux se situant entre 2,0 et 2,30 sont rémunérés au prix de la classe des ingrédients alors que ceux au-dessus de 2,30 ne sont toujours pas rémunérés. Le prix du lactose et des autres solides pour la portion inférieure à un ratio de 2,0 est fixé à 0,90 \$/kg. L'écart entre le revenu des ventes, le prix de 0,90 \$/kg ainsi que celui de la classe des ingrédients est versé à 25 % sur la protéine et à 75 % sur la matière grasse. Le prix de la protéine pour le ratio inférieur à 2,0 se compose de la masse monétaire disponible après rémunération de la protéine comprise entre un ratio de 2,0 et 2,30 au prix de la classe d'ingrédient ainsi qu'en tenant compte de 25 % de la masse monétaire résiduelle du lactose et autres solides. Finalement, le prix de la matière grasse se compose du revenu du marché et de 75 % du revenu résiduel du lactose et autres solides. Cette nouvelle méthode de paiement a nécessité des modifications réglementaires et des modifications aux systèmes informatiques qui assurent l'application de nos règlements.

Contribution pour l'administration du Plan conjoint

Suivant l'adoption de la résolution sur la contribution pour l'administration du Plan conjoint par l'Assemblée générale annuelle de 2021, la Décision 11989 de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a été publiée dans *La Gazette officielle du Québec* le 26 mai. Ainsi, au 1^{er} juin 2021, la contribution pour l'administration du Plan conjoint est passée de 0,0318 à 0,0350 \$/kg de solides totaux.

Concernant les états financiers de 2021

Les résultats du Fonds d'administration, excluant ceux affectés aux activités des Programmes-qualité du lait et au programme proAction, présentent un excédent de 937 104 \$. Au 31 décembre 2021, le solde de fonds libre d'affectations du Fonds d'administration s'élève à 9 451 212 \$. L'augmentation de la contribution pour l'administration du Plan conjoint et la réduction des dépenses d'exploitation ont compensé la poursuite des investissements en ressources humaines, matérielles et externes aux fins de la modernisation des systèmes informatiques.

Les fonds affectés aux Programmes-qualité du lait ont par ailleurs généré une insuffisance de 86 807 \$. Celle-ci s'explique notamment par une diminution importante des retenues qualité combinée à une légère hausse des coûts associés aux programmes.

À noter que, comme le prévoient les conventions de mise en marché du lait, les sommes recueillies pour des résultats positifs au dépistage des antibiotiques doivent être versées

RÉPARTITION DES VENTES PAR CLASSES DE FABRICATION AU QUÉBEC – 2021

QUEBEC SALES BY MANUFACTURING CLASS – 2021

Classe Class	Description Description	% Solides totaux % Total solids	% Recettes % Receipts
1a	Lait et boissons laitières <i>Milk and milk-based beverages</i>	14,58	19,56
1b	Crème <i>Cream</i>	3,59	4,54
2a	Yogourt <i>Yogurt</i>	8,88	8,80
2b	Crème glacée, crème sure, laits frappés et boissons nutritives <i>Ice cream, sour cream, milk shakes and nutritional drinks</i>	1,44	1,61
3a	Fromages fins et fromages non mentionnés en classes 3b ou 3c <i>Fine cheeses and cheeses not listed in classes 3b or 3c</i>	9,86	10,60
3b	Cheddar <i>Cheddar</i>	13,87	15,32
3c	Asiago, brick, colby, farmer, feta, gouda, havarti, jack, monterey jack, mozzarella, muenster, paneer, parmesan, suisse <i>Asiago, Brick, Colby, Farmer, Feta, Gouda, Havarti, Jack, Monterey Jack, Mozzarella, Munster, Paneer, Parmesan and Swiss</i>	19,10	18,79
4a et 7	Beurre et poudre de lait <i>Butter and milk powder</i>	26,37	17,88
4b	Lait concentré destiné à la vente au détail et pertes extraordinaires <i>Concentrated milk for retail sales and unusual losses</i>	2,26	2,85
4d	Inventaires et retours en lait de consommation jeté <i>Inventories and rejected fluid milk returns</i>	0,05	0,05
Total		100,00	100,00

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS – 2021

FINANCING OF OPERATIONS – 2021

	Janvier à mai January to May	Juin à juillet June to July	Août à décembre August to December
	\$/kg de ST ¹ – \$/kg of TS ¹		
Administration du plan conjoint et fonds de défense <i>Administration of the Joint Plan and Defence Fund</i>	0,02567	0,02887	0,02854
Contribution à l'UPA <i>Contribution to the UPA</i>	0,00733	0,00733	0,00766
Total partiel <i>Subtotal</i>	0,03300	0,03620	0,03620
Publicité et promotion <i>Advertising and promotion</i>	0,10120	0,10120	0,10120
Fonds de développement <i>Development Fund</i>	0,00080	0,00080	0,00080
Total	0,13500	0,13820	0,13820

1 Solides totaux
Total solids

prioritairement dans un fonds de compensation jusqu'à ce qu'il atteigne un montant maximum de 150 000 \$, et ce, afin de couvrir d'éventuels coûts associés à une contamination de lait entreposé dans un silo d'usine. Puisque ce fonds a atteint le maximum prévu lors d'une année antérieure et qu'aucun montant n'a été versé à une usine pour un volume de lait contaminé, les sommes recueillies ont pu être utilisées pour couvrir une partie des coûts des programmes d'amélioration de la qualité et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à répondre aux normes.

Le résultat net lié à l'administration du programme proAction fait état d'une insuffisance des produits par rapport aux charges de 1 572 263 \$, ce qui porte le solde de fonds affecté au programme à 1 371 818 \$ à la fin de l'année financière. La réduction de la somme perçue en pénalités auprès des producteurs qui ne sont pas titulaires d'un certificat proAction et l'équilibre des charges encourues pour le maintien du programme expliquent ce résultat.

Par ailleurs, les résultats du Fonds de publicité et promotion ont été affectés par des dépenses accrues pour les campagnes publicitaires. L'insuffisance des produits par rapport aux charges de 2 378 458 \$ fait passer le solde de fonds libre d'affectation à 217 314 28 \$ à la fin de l'année.

En ce qui a trait aux recettes provenant des ventes de lait du Fonds du pool, elles se sont élevées à 2,86 milliards de dollars, soit 114 millions de dollars de plus qu'en 2020.

Pour terminer, un mot sur le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait, dont les résultats sont présentés à huis clos aux délégués lors de l'assemblée générale annuelle. Ce fonds sert à couvrir les coûts liés à la défense des intérêts économiques des producteurs, notamment ceux engagés par Le Mouvement pour la gestion de l'offre (MGO), dont la coordination administrative est assurée par la Direction. En 2021, les charges ont été majoritairement affectées aux actions du MGO, notamment à la réalisation de certains projets d'études et de recherches.

FINANCE AND ADMINISTRATION

THE FINANCE AND ADMINISTRATION DEPARTMENT IS RESPONSIBLE FOR PROCESSING ACCOUNTING TRANSACTIONS AND PRODUCING THE FINANCIAL REPORTING FOR THE VARIOUS FUNDS OF LES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, INCLUDING THE REGIONAL GROUPS. IT ALSO PERFORMS THE FINANCIAL TRANSACTIONS OF THE POOL FUND FOR MARKETING MILK PRODUCED IN QUEBEC, WHICH INCLUDES PAYMENTS TO PRODUCERS, TRANSPORTERS AND SERVICE PROVIDERS, AS WELL AS PLANT BILLING. IN ADDITION, THE DEPARTMENT RECORDS QUOTA PURCHASE AND SALES TRANSACTIONS BY QUEBEC MILK PRODUCERS IN THE CENTRALIZED QUOTA SALES SYSTEM (SCVQ). FINALLY, IT PROVIDES ADMINISTRATIVE SUPPORT AND FINANCIAL ADVICE TO THE ORGANIZATION'S BODIES AND GENERAL MANAGEMENT.

HIGHLIGHTS OF THE YEAR

Further repercussions of the COVID-19 crisis

In 2021, the organization continued to have to overcome numerous challenges in connection with the COVID-19 crisis. Due to the government's public health requirements, we chose to telework again this year in order to ensure the continuity of our financial and administrative operations and meet the deadlines for processing milk payments. For that purpose, the members of the Board of Directors and regional groups were once again restricted from traveling to their various meetings. The organization's Annual General Meeting and annual regional meetings were held in a virtual format, while the brainstorming days were held in an in-person format. Work was reorganized to give priority to virtual meetings and electronic file sharing, which resulted in a reduction of paper use.

A new payment method for producers

The new milk component payment policy took effect on August 1, 2021. This policy ensures a better balance between market needs and the composition of milk produced on farms. Its objective is also to ensure greater equity between producers when there is a surplus of solids non-fat (SNF) in the markets. The main change stemmed from the addition of a "market ratio." This ratio, which is set at 2.0 kg of solids non-fat per kg of butterfat, represents all the SNF required by the Canadian market, whether it is used for dairy products or for secondary processing. In terms of the compensation paid for SNF, solids non-fat in the range between 2.0 and 2.30 are paid at the price of the ingredients class, while those above 2.30 are still not compensated. The price of lactose and other solids for the portion below the 2.0 ratio is set at \$0.90/kg. 25% of the difference between the sales revenue, the \$0.90/kg price and the ingredients class price is paid from protein and 75% of this difference is paid from butterfat. The price of protein for the ratio below 2.0 is composed of the money available after compensation is paid for protein between a ratio of 2.0 and 3.0 at the ingredients class price and by factoring in 25% of the remaining money from lactose and other solids. Finally, the price of butterfat is composed of market revenue and 75% of the remaining revenue from lactose and other solids. This new payment method required regulatory amendments and modifications to the IT systems so that our regulations could be enforced.

Contribution for Joint Plan administration

After the resolution on the contribution for Joint Plan administration was adopted by the 2021 Annual General Meeting, Decision 11989 of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec was published in the *Gazette officielle du Québec* on May 26. Accordingly, on June 1, 2021, the contribution rate for Joint Plan administration went from \$0.0318 to \$0.0350/kg of total solids.

As concerns the financial statements for 2021

The results of the General Operating Fund, excluding those attributed to activities of the Milk Quality Programs and the proAction program, show a surplus of \$937,104. As at December 31, 2021, the unallocated fund balance of the General Operating Fund totalled \$9,451,212. The higher contribution rate for Joint Plan administration and the lower operating expenses compensated for the ongoing investments in human, material and external resources for the purposes of upgrading the IT systems.

The funds allocated to the Milk Quality Programs also generated a deficiency of \$86,807. This can be explained in part by a significant decrease in quality deductions combined with a slight increase in costs associated with the programs.

It should be noted that, as stipulated in the milk marketing agreements, the amounts collected for positive antibiotic screening results must first be paid into a compensation fund until it reaches the maximum amount of \$150,000. This is done to cover the potential costs associated with contaminated milk stored in a plant silo. Since this fund reached its maximum amount during a previous year and no amount was paid to a plant for a volume of contaminated milk, the amounts collected were used to cover a portion of the costs of the quality improvement and technical assistance programs for producers who were having trouble meeting the standards.

The net result for proAction program administration posted a deficiency of revenue over expenses of \$1,572,263, which brought the balance of the fund allocated to the program to \$1,371,818 at the end of the financial year. This can be explained by the lower amount of penalties collected from producers who do not hold a proAction certificate and the balancing of expenses incurred to keep the program in operation.

The Advertising and Promotion Fund results were also affected by increased spending on advertising campaigns. The deficiency

PAIEMENTS AUX PRODUCTEURS – 2021

PAYMENTS TO PRODUCERS – 2021

Mois Month	Prix du lait – intraquota Within-quota milk price			Prime à la matière grasse – intraquota ² Within-quota butterfat premium ²		Prix du lait – intraquota Within-quota milk price		Prime qualité CMML ³ Quality premium MMAs ³
	Matière grasse Butterfat	Protéine Protein	Lactose et autres solides Lactose and other solids	Matière grasse Butterfat	Valeur d'un hl de référence ¹ Value of reference hl ¹	Valeur d'un hl moyen ⁴ Value of average ⁴	Valeur d'un hl de référence ¹ Value of reference hl ¹	Volume Volume
	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/hl	\$/kg	\$/hl	\$/hl	\$/hl
Janvier – January	10,6729	8,5768	1,6140	0,0249	0,09	83,19	73,68	0,1890
Février – February	10,6123	8,6134	1,6234	0,0142	0,05	83,39	73,62	0,1849
Mars – March	10,8488	8,6915	1,6329	0,0152	0,05	84,55	74,76	0,1716
Avril – April	10,4825	8,4181	1,5844	0,0223	0,08	81,25	72,34	0,1694
Mai – May	10,8439	8,3402	1,5658	0,0277	0,10	81,98	73,30	0,1751
Juin – June	10,7044	8,3990	1,5542	0,0388	0,14	80,52	72,90	0,1876
Juillet – July	10,6708	8,2130	1,5159	0,0376	0,14	79,16	72,00	0,2131

Prix du lait – intraquota Within-quota milk price								Prime qualité CMML ³ Quality premium MMAs ³
	Matière grasse Butterfat	Protéine de niveau 1 Tier 1 Protein	Lactose et autres solides de niveau 1 Tier 1 Lactose and other solids	Protéine de niveau 2 Tier 2 Protein	Lactose et autres solides de niveau 2 Tier 2 Lactose and other solids	Valeur d'un hl moyen ⁴ Value of average ⁴	Valeur d'un hl de référence ¹ Value of reference hl ¹	Volume Volume
	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/kg	\$/hl	\$/hl	\$/hl
Août – <i>August</i>	10,9302	9,5139	0,9000	2,5958	2,5958	79,39	72,24	0,2217
Septembre – <i>September</i>	10,8050	9,7988	0,9000	2,6583	2,6583	80,72	72,66	0,2341
Octobre – <i>October</i>	10,7794	9,6587	0,9000	2,8065	2,8065	81,80	72,39	0,2052
Novembre – <i>November</i>	11,2538	9,4368	0,9000	3,1705	3,1705	84,39	73,78	0,1786
Décembre – <i>December</i>	10,9754	9,7281	0,9000	3,4412	3,4412	84,20	73,75	0,1679

Prix du lait – intraquota Within-quota milk price						Prime qualité CMML ³ Quality premium MMAs ³
	Matière grasse Butterfat	Protéine (prix pondéré) Protein (weighted prices)	Lactose et autres solides (prix pondéré) Lactose and other solids (weighted prices)	Valeur d'un hl moyen ⁴ Value of average ⁴	Valeur d'un hl de référence ¹ Value of reference hl ¹	Volume Volume
	\$/kg	\$/kg	\$/kg		\$/hl	\$/hl
Prix moyen annuel 2021 Average annual price 2021	10,7995	8,7306	1,3656	81,97	73,12	0,1893
Prix moyen annuel 2020 Average annual price 2020	10,6192	8,2741	1,5587	80,40	72,25	0,1964

- Composition du lait servant à déterminer la valeur d'un hectolitre de référence. À partir d'août 2021, le prix à l'hectolitre de référence est une hypothèse théorique basée sur des prix pondérés et ne peut être reproduit à partir des données du présent tableau.
Matière grasse : 3,60 kg/hl Protéine : 3,00 kg/hl Lactose et autres solides : 5,90 kg/hl
Milk composition used to determine the value of a reference hectolitre. Starting in August 2021, the price per reference hectolitre will be a theoretical hypothesis based on the weighted prices and cannot be reproduced from the data in this table.
Butterfat: 3.60 kg/hl Protein: 3.00 kg/hl Lactose and other solids: 5.90 kg/hl
- La prime à la matière grasse est versée aux producteurs dont le ratio solides non gras/gras est de 2,30 ou moins, jusqu'en juillet 2021.
The butterfat premium was paid to producers whose solids non-fat/fat ratio is 2.30 or less, until July 2021.
- Prime mise en application si la moyenne pondérée provinciale annuelle de cellules somatiques prévue aux conventions de mise en marché du lait est atteinte. Cette prime est financée à parts égales par les producteurs et les entreprises laitières.
Premium applied when the provincial annual weighted average somatic cell count stipulated in the milk marketing agreements has been reached. This premium is funded equally by the producers and dairy enterprises.
- La composition de l'hectolitre moyen varie annuellement. En 2020 : Matière grasse : 4,1720 kg/hl Protéine : 3,2537 kg/hl Lactose : 5,8837 kg/hl; En 2021 : Matière grasse : 4,2113 kg/hl Protéine : 3,2584 kg/hl Lactose : 5,8919 kg/hl
The composition of an average hectolitre varies annually. In 2020: Butterfat: 4.1720 kg/hl Protein: 3.2537 kg/hl Lactose: 5.8837 kg/hl; In 2021: Butterfat: 4.2113 kg/hl Protein: 3.2584 kg/hl Lactose: 5.8919 kg/hl

of revenue over expenses of \$2,378,458 brought the balance of unallocated funds to \$21,731,428 at year end.

Pool Fund receipts from milk sales totalled nearly \$2.86 billion, up \$114 million compared to 2020.

Finally, a word concerning the Fund for the Defence of Milk Producers' Economic Interests, whose results are presented to delegates behind

closed doors at the Annual General Meeting. This fund is used to cover the costs of defending producers' economic interests, especially those incurred by the Supply Management Movement (SMM), whose administrative aspects are coordinated by the Department. In 2021, expenses were mostly allocated to carry out SMM activities, such as studies and research.

ÉTATS FINANCIERS

2021

RAPPORT DE LA DIRECTION

La responsabilité des états financiers non consolidés et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la Direction des Producteurs de lait du Québec (l'« Organisation »). Les états financiers non consolidés ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à l'exception du fait qu'ils n'incluent pas les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait qui sont présentés distinctement lors de l'assemblée annuelle, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration.

Dans le cadre de ses responsabilités, la Direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de l'Organisation est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers non consolidés. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la Direction.

L'auditeur indépendant Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., nommé par l'assemblée générale, a audité les états financiers non consolidés de l'Organisation conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et a présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Daniel Gobeil

Le 1^{er} vice-président,



Alain Brassard

Le 18 février 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux producteurs visés par le Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés des Producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) (ci-après l'« Organisation »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 décembre 2021 et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie ainsi que de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool et de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers non consolidés ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la Direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers non consolidés ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers non consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 n'ont pas été définies. Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers non consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes

indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers non consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

Brossard
Le 18 février 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A105474

BILAN NON CONSOLIDÉ

au 31 décembre 2021

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2021 Total \$	2020 Total \$
Actif								
Court terme								
Encaisse	4 936 585	3 866 232	—	22 853 612	21 959 917	—	53 616 346	34 510 647
Débiteurs (note 4)	294 466	438 064	—	250 491 174	698 419	—	251 922 123	248 201 181
Créances interfonds, sans intérêt	2 073 747	3 920 902	5 774	—	—	(6 000 423)	—	—
Placements (note 6)	2 000 000	3 200 000	—	—	4 500 000	—	9 700 000	14 200 000
Frais payés d'avance	175 376	1 564 219	—	—	—	—	1 739 595	1 240 479
	9 480 174	12 989 417	5 774	273 344 786	27 158 336	(6 000 423)	316 978 064	298 152 307
Long terme								
Sommes à percevoir des producteurs (note 5)	—	—	—	52 708	—	—	52 708	64 340
Placements (notes 6 et 15)								
Participations dans les sociétés satellites	119	—	—	—	—	—	119	119
Coentreprise	—	—	1 653 050	—	—	—	1 653 050	1 609 766
Autres placements	4 503 737	9 503 737	370 050	—	2 000 000	—	16 377 524	15 725 247
	4 503 856	9 503 737	2 023 100	—	2 000 000	—	18 030 693	17 335 132
Immobilisations (note 8)	2 579 062	43 171	—	—	—	—	2 622 233	1 279 498
Autres éléments d'actif	318 677	—	—	—	—	—	318 677	295 678
	16 881 769	22 536 325	2 028 874	273 397 494	29 158 336	(6 000 423)	338 002 375	317 126 955
Passif								
Court terme								
Créditeurs et charges à payer (note 9)	3 101 671	761 726	—	264 803 821	21 027 180	—	289 694 398	263 849 406
Créances interfonds, sans intérêt	360 782	—	33 478	5 535 172	70 991	(6 000 423)	—	—
Solde à verser aux producteurs	—	—	—	3 058 501	—	—	3 058 501	4 697 905
Réserve d'ajustements (note 7)	—	—	—	—	8 060 165	—	8 060 165	8 314 085
Revenus reportés (note 5)	142 124	—	—	—	—	—	142 124	195 114
	3 604 577	761 726	33 478	273 397 494	29 158 336	(6 000 423)	300 955 188	277 056 510
Long terme								
Revenus reportés (note 5)	116 882	—	—	—	—	—	116 882	161 375
	3 721 459	761 726	33 478	273 397 494	29 158 336	(6 000 423)	301 072 070	277 217 885
Soldes de fonds								
Investis en immobilisations	2 424 087	43 171	—	—	—	—	2 467 258	1 072 266
Grevés d'affectations externes								
Affectés aux Programmes- qualité du lait	(86 807)	—	—	—	—	—	(86 807)	160 766
Affectés au programme proAction	1 371 818	—	—	—	—	—	1 371 818	2 944 081
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidejussoris)	—	—	2 023 100	—	—	—	2 023 100	1 827 539
Libres d'affectations	9 451 212	21 731 428	(27 704)	—	—	—	31 154 936	33 904 418
	13 160 310	21 774 599	1 995 396	—	—	—	36 930 305	39 909 070
	16 881 769	22 536 325	2 028 874	273 397 494	29 158 336	(6 000 423)	338 002 375	317 126 955

Engagements (note 14)

* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	2021 Total \$	2020 Total \$
Produits					
Prélèvements	15 558 701	46 778 460	369 790	62 706 951	56 399 419
Retenues-qualité	894 643	—	—	894 643	1 470 624
Pénalité proAction	373 675	—	—	373 675	478 682
Intérêts	333 674	374 233	74	707 981	951 896
	17 160 693	47 152 693	369 864	64 683 250	59 300 621
Charges					
Activités de promotion	—	2 524 938	—	2 524 938	5 981 941
Campagnes publicitaires	—	23 725 063	—	23 725 063	17 854 618
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	1 081 080	22 563 882	—	23 644 962	22 820 674
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	3 450 145	—	—	3 450 145	3 236 355
Exploitation	8 599 990	717 268	—	9 317 258	9 455 180
Formation, information et publications	67 980	—	—	67 980	178 965
Programme proAction	1 945 938	—	—	1 945 938	1 988 609
Programmes-qualité du lait	586 105	—	—	586 105	523 452
Quote-part de la perte de Novalait inc.	—	—	248 205	248 205	367 930
Recherche	539 272	—	—	539 272	361 333
Retenues-qualité versées aux entreprises laitières coopératives	395 345	—	—	395 345	786 406
Réunions des administrateurs et des membres	1 216 804	—	—	1 216 804	958 239
	17 882 659	49 531 151	248 205	67 662 015	64 513 702
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(721 966)	(2 378 458)	121 659	(2 978 765)	(5 213 081)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

ÉVOLUTION DE LA RÉSERVE D'AJUSTEMENTS DU SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021 \$	2020 \$
Recettes provenant des producteurs de lait pour l'achat de quotas	126 439 680	149 384 400
Versements aux producteurs de lait pour la vente de quotas	126 693 600	149 572 800
Insuffisance des recettes par rapport aux versements	(253 920)	(188 400)
Réserve d'ajustements au début	8 314 085	8 502 485
Réserve d'ajustements à la fin (note 7)	8 060 165	8 314 085

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS NON CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Fonds d'administration			
	Investi en immobilisations \$	Grevés d'affectations externes		Libre d'affectations \$
		Affecté aux Programmes-qualité du lait \$	Affecté au programme proAction \$	
Soldes au début	1 029 872	160 766	2 944 081	9 747 557
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(232 994)*	(86 807)	(1 572 263)	1 170 098
Acquisitions d'immobilisations	1 627 209	—	—	(1 627 209)
Virement interfonds	—	(160 766)	—	160 766
Soldes à la fin	2 424 087	(86 807)	1 371 818	9 451 212

* Le montant de l'insuffisance des produits par rapport aux charges du solde de fonds investi en immobilisations du Fonds d'administration comprend un amortissement des immobilisations d'un montant de 437 052 \$ (370 548 \$ en 2020) et un amortissement des revenus reportés liés aux immobilisations d'un montant de 204 058 \$ (155 566 \$ en 2020).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

ÉVOLUTION DU SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS DU FONDS DU POOL

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	Qualité – Fonds de compensation* \$	2021 Total \$	2020 Total \$
Recettes					
Provenant des ventes de lait (note 10)	2 863 804 778	—	—	2 863 804 778	2 749 595 873
Intérêts	88 299	—	—	88 299	150 778
	2 863 893 077	—	—	2 863 893 077	2 749 746 651
Distribution des recettes					
Versements nets aux producteurs	2 690 113 246	—	—	2 690 113 246	2 582 486 411
Déduction pour frais de transport	99 519 641	(99 519 641)	—	—	—
Prélèvements	62 706 951	—	—	62 706 951	56 399 419
Retenues-qualité	894 643	—	—	894 643	1 470 624
Pénalité proAction	373 675	—	—	373 675	478 682
Cession temporaire de quotas	6 946 366	—	—	6 946 366	5 821 395
Frais d'analyse des échantillons de lait	2 545 047	—	—	2 545 047	2 466 243
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	1 650 569	—	—	1 650 569	1 580 730
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 11)	—	99 408 929	—	99 408 929	93 906 564
Programme de calibrage	257 676	—	—	257 676	236 116
Programme de lait-école	337 870	—	—	337 870	337 519
Vérification et analyses relatives au paiement du lait	297 509	—	—	297 509	391 999
	2 865 643 193	(110 712)	—	2 865 532 481	2 745 575 702
Excédent (insuffisance) des recettes sur la distribution des recettes	(1 750 116)	110 712	—	(1 639 404)	4 170 949
Soldes à verser aux producteurs au début	5 136 648	(588 743)	150 000	4 697 905	526 956
Soldes à verser aux producteurs à la fin (note 12)	3 386 532	(478 031)	150 000	3 058 501	4 697 905

* Fonds de compensation constitué en vertu de l'article 7.11 des conventions de mise en marché du lait relativement à une contamination de lait d'un silo d'usine.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

Fonds de publicité et promotion		Fonds de développement		2021 Total \$	2020 Total \$
Investi en immobilisations \$	Libre d'affectations \$	Grevé d'affectations externes Affecté à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéicommiss) \$	Libre d'affectations \$		
42 394	24 110 663	1 827 539	46 198	39 909 070	45 122 151
(8 464)	(2 369 994)	195 561	(73 902)	(2 978 765)	(5 213 081)
9 241	(9 241)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
43 171	21 731 428	2 023 100	(27 704)	36 930 305	39 909 070

FLUX DE TRÉSORERIE NON CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021 \$	2020 \$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges du Fonds d'administration, du Fonds de publicité et promotion et du Fonds de développement de l'industrie laitière	(2 978 765)	(5 213 081)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	445 516	377 923
Quote-part de la perte de Novalait inc.	248 205	367 930
	(2 285 044)	(4 467 228)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement, des autres éléments d'actif et des revenus reportés		
Excédent (insuffisance) des recettes sur la distribution des recettes du Fonds du pool	(1 639 404)	4 170 949
Insuffisance des recettes par rapport aux versements du Système centralisé de vente des quotas	(253 920)	(188 400)
Autres (note 16)	21 504 452	(23 562 115)
	19 611 128	(19 579 566)
	17 326 084	(24 046 794)
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(11 643 767)	(10 129 841)
Dispositions de placements	15 200 000	9 700 000
Acquisitions d'immobilisations	(1 788 250)	(560 844)
Sommes à percevoir des producteurs	11 632	193 592
	1 779 615	(797 093)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	19 105 699	(24 843 887)
Encaisse au début	34 510 647	59 354 534
Encaisse à la fin	53 616 346	34 510 647

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Les Producteurs de lait du Québec (l'« Organisation ») sont constitués en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels* et regroupent les producteurs de lait de la province. À titre d'administrateurs du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, ils réalisent la mise en marché collective du lait de vache produit au Québec en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.

Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et de la *Loi sur les impôts* du Québec et est exempté des impôts sur le revenu.

2. MODIFICATION COMPTABLE

Le 1^{er} janvier 2021, l'Organisation a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et au chapitre 4460, « Informations à fournir sur les opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ces modifications visent à fournir des recommandations additionnelles sur le traitement comptable des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Les modifications exigent que les actifs financiers créés ou acquis et que les passifs financiers émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés soient évalués initialement au coût, à l'exception de certains instruments spécifiques qui sont évalués initialement à la juste valeur. Le coût d'un actif financier créé ou acquis ou d'un passif financier émis ou pris en charge dans de telles circonstances dépendra du fait que l'instrument financier soit assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Dans le cas d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue dans le cadre de l'opération.

Les modifications exigent généralement que les actifs et les passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés soient ultérieurement évalués selon la méthode du coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les modifications donnent des indications supplémentaires sur la façon d'évaluer la perte de valeur d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés, évalué ultérieurement selon la méthode du coût.

Les modifications exigent également qu'un organisme comptabilise l'effet de l'abandon d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés ou de l'extinction d'un passif financier émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés, aux résultats ou selon la méthode comptable retenue pour comptabiliser les apports.

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, ont été appliquées rétrospectivement en tenant compte de certains allègements.

L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers non consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

3. MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers non consolidés de l'Organisation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL), à l'exception du fait que les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait qui ont fait l'objet d'un audit distinct n'ont pas été inclus dans les présents états financiers non consolidés.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Organisation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'Organisation provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats non consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'Organisation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement. Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'Organisation provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'Organisation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Organisation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats non consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats non consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisation est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou ceux qui sont rachetables en tout temps sans pénalité.

Comptabilité par fonds

Les états financiers non consolidés de l'Organisation comptent six fonds, dont cinq sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat qui lui est confié. L'Organisation distingue trois secteurs d'activité :

- administration du plan conjoint et services aux membres;
- mise en marché du lait;
- administration d'un système d'échange des quotas.

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe quatre fonds : le Fonds d'administration, le Fonds de publicité et promotion, le Fonds de développement de l'industrie laitière et le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait (non présenté). Ce secteur d'activité est entièrement financé par les producteurs membres.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à l'administration de l'Organisation et du plan conjoint, les produits, les charges, les actifs et les passifs destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire aux normes ainsi que les produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs à l'administration du programme proAction sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché du lait, de la Convention de transport du lait et des ententes nationales, ainsi que les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélèvement pour l'administration du plan conjoint, par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité et par la pénalité proAction appliquée aux producteurs qui ne sont pas titulaires d'un certificat proAction pour faire suite à un manquement aux volets mis en œuvre. Les sommes recueillies pour les résultats positifs au dépistage des antibiotiques sont versées dans un fonds de compensation jusqu'à ce que celui-ci atteigne un montant maximum de 150 000 \$. Ces sommes sont conservées dans le Fonds du pool.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. L'Organisation administre ces programmes sur le territoire québécois, à l'exception du secteur nutrition qui est administré par Les Producteurs laitiers du Canada. Ces activités sont financées par le prélèvement de publicité.

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière. Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélèvement pour le Fonds de développement de l'industrie laitière.

Le Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques de ces producteurs. Ces activités sont financées par le prélèvement du Fonds de défense.

Le deuxième secteur d'activité, mise en marché du lait, présente les activités du Fonds du pool. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué aux Producteurs de lait du Québec la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les actifs et les passifs afférents à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentés dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait. Ce fonds présente également les sommes recueillies afin de compenser toute usine du Québec ayant reçu du lait contaminé par un antibiotique, non détectable par une méthode rapide de détection à la réception à l'usine et qui aurait été entreposé dans un silo.

Le troisième secteur d'activité, administration d'un système d'échange des quotas, vise à faciliter les transactions entre les producteurs. Les actifs et les passifs, afférents aux transactions d'achat et de vente de quotas par les producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ), sont présentés dans le fonds du Système centralisé de vente des quotas. Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

Participations dans les sociétés satellites

L'Organisation a choisi de comptabiliser les participations dans les sociétés satellites selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Participation dans la coentreprise

L'Organisation a choisi de présenter des états financiers non consolidés seulement et de comptabiliser la participation dans la coentreprise selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

De plus, l'Organisation présente à la note 15 les informations additionnelles exigées dans les NCCOSBL.

Dépréciation des participations dans les sociétés satellites et la coentreprise

À chaque date de fin d'exercice, l'Organisation détermine, pour toute participation, s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Organisation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'une participation, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats non consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur une participation est comptabilisée aux résultats non consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Matériel et systèmes informatiques	3 et 5 ans
Matériel roulant	8 et 10 ans
Équipement de bureau	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats non consolidés et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Constatation des produits

Les principaux produits de l'Organisation sont les produits de prélèvements, de retenues-qualité et la pénalité proAction. Les produits de prélèvements sont constatés conformément aux règlements selon le nombre de kilogrammes de solides totaux contenus dans le lait lorsque le montant est déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de retenues-qualité et la pénalité proAction sont constatés au moment où ils sont mesurables et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les intérêts proviennent des soldes excédentaires d'encaisse, des dépôts à terme, des placements garantis liés aux marchés et des prêts encaissables sur demande. Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

L'Organisation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les pénalités pour des livraisons de lait non déclarées sont constatés lorsque le montant est déterminé, que la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a rendu une décision favorable à une demande d'ordonnances sur acquiescement et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Régime de retraite

Le régime complémentaire de retraite de l'Organisation intègre un volet à cotisations définies et, depuis janvier 2010, un volet à prestations définies.

L'Organisation participe au régime interentreprises du Régime complémentaire de retraite des employés de l'Union des producteurs agricoles et ses partenaires. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. Selon la dernière évaluation actuarielle du régime de retraite interentreprises effectuée le 31 décembre 2018, ce régime présente un déficit de solvabilité de 6 085 100 \$. Étant donné que les informations requises pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies ne sont pas disponibles, l'Organisation applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

Au cours de l'exercice, l'Organisation a versé au régime complémentaire de retraite des cotisations s'élevant à 325 599 \$ (319 313 \$ en 2020) pour tout le personnel participant couvrant les volets à cotisations définies et à prestations définies.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers non consolidés, la Direction de l'Organisation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers non consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la Direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Organisation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

4. DÉBITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2021 Total \$	2020 Total \$
Clients et autres	149 785	27 615	—	—	177 400	216 475
Entreprises laitières	—	—	249 451 008	—	249 451 008	246 673 061
Intérêts courus	70 337	198 170	8 383	23 554	300 444	273 007
Les Producteurs laitiers du Canada	—	1 035	—	—	1 035	2 461
Producteurs	—	—	329 655	632 851	962 506	379 034
Sociétés satellites	4 370	—	—	—	4 370	172
Subvention du MAPAQ	—	—	375 000	—	375 000	—
Taxes de vente	—	207 429	235 231	—	442 660	429 336
Transporteurs	—	—	91 897	—	91 897	114 503
Union des producteurs agricoles	69 974	3 815	—	42 014	115 803	113 132
	294 466	438 064	250 491 174	698 419	251 922 123	248 201 181

Les sommes à recevoir des entreprises laitières correspondent principalement aux montants à recevoir des transformateurs pour la valeur du lait de décembre ayant fait l'objet d'une facturation en janvier 2022, dont 82 % au 31 décembre 2021 (82 % au 31 décembre 2020) sont à recevoir de trois grandes entreprises laitières.

5. SOMMES À PERCEVOIR DES PRODUCTEURS ET REVENUS REPORTÉS

Ordinateurs de poche – Fonds d'administration et Fonds du pool

Pour la saisie des collectes de lait à la ferme, l'Organisation a acquis en 2021 des ordinateurs de poche pour 151 800 \$. Un investissement antérieur de 900 045 \$ couvrait l'achat d'ordinateurs de poche, le contrat d'entretien d'une durée de cinq ans et les coûts de développement nécessaires à leur utilisation. Ces sommes sont réparties dans les frais de transport selon la durée de vie utile estimative des investissements. Au cours de l'exercice, un montant de 242 083 \$ (193 591 \$ en 2020) a été porté aux frais de transport.

Au 31 décembre 2021, la somme à percevoir des producteurs et le solde des revenus reportés relatifs aux ordinateurs de poche s'élèvent à 167 650 \$ (257 932 \$ en 2020) dont 114 942 \$ (193 592 \$ en 2020) pour la partie à court terme imputable à l'année suivante et 52 708 \$ (64 340 \$ en 2020) pour la partie à long terme imputable aux années subséquentes.

6. PLACEMENTS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds de développement \$	SCVQ \$	2021 Total \$	2020 Total \$
Participations dans les sociétés satellites						
Parts sociales de Valacta, société en commandite, et actions de catégorie A de Valacta inc.	52	—	—	—	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc.	67	—	—	—	67	67
	119	—	—	—	119	119
Participation dans la coentreprise						
Actions et souscriptions d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc.	—	—	1 653 050	—	1 653 050	1 609 766
Autres placements						
Dépôts à terme ¹	3 000 000	10 000 000	—	2 000 000	15 000 000	19 000 000
Prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande ¹	2 000 000	1 200 000	—	4 500 000	7 700 000	7 700 000
Placements garantis liés aux marchés ²	1 503 737	1 503 737	—	—	3 007 474	3 007 474
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss), sans intérêt ³	—	—	370 050	—	370 050	217 773
	6 503 737	12 703 737	370 050	6 500 000	26 077 524	29 925 247
Placements échéant au cours du prochain exercice	2 000 000	3 200 000	—	4 500 000	9 700 000	14 200 000
	4 503 737	9 503 737	370 050	2 000 000	16 377 524	15 725 247

1 Les dépôts à terme qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la fin de l'année ainsi que les prêts encaissables sur demande sont classés dans les placements à court terme puisque les intentions de la Direction sont d'utiliser ces sommes au cours du prochain exercice ou d'en exiger l'encaissement. Les dépôts à terme ainsi que les prêts encaissables portent intérêt à des taux variant de 0,65 % à 3,20 % (de 1,09 % à 3,40 % en 2020) et viennent à échéance de janvier 2022 à mars 2025 (de janvier 2021 à mars 2025 en 2020).

2 Les placements garantis liés aux marchés sont des placements dont le capital est garanti à 100 % à l'échéance. Un taux d'intérêt annuel minimum est garanti et un maximum annuel est fixé. Les intérêts sont versés à l'échéance selon l'évolution des cours d'un panier de titres boursiers donnés en référence. Au 31 décembre 2021, les placements détenus viennent à échéance en décembre 2024. Le taux d'intérêt annuel minimum garanti est de 1,55 % et le taux maximum annuel fixé est de 6,96 %. Le taux d'intérêt minimum est utilisé pour le calcul annuel des intérêts et le taux réel l'année de l'échéance.

3 L'avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) est constituée des contributions versées qui serviront au paiement des actions de Novalait inc. Au cours de l'exercice, l'Organisation a souscrit à 29 148 actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc. (46 570 actions en 2020) pour un coût de 291 490 \$ (465 700 \$ en 2020).

7. RÉSERVE D'AJUSTEMENTS – SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire des quotas que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

8. IMMOBILISATIONS – FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2021 Valeur comptable nette \$	2020 Valeur comptable nette \$
Matériel et systèmes informatiques	7 704 687	5 120 370	2 584 317	1 234 075
Matériel roulant	76 531	40 965	35 566	42 394
Équipement de bureau	9 532	7 182	2 350	3 029
	7 790 750	5 168 517	2 622 233	1 279 498

La charge d'amortissement pour l'exercice s'élève à 445 516 \$ (377 923 \$ en 2020).

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2021 Total \$	2020 Total \$
Charges sociales et retenues à la source	130 984	—	—	—	130 984	114 183
Coentreprise	—	—	74 380	—	74 380	75 318
Entreprises laitières	32 898	—	—	—	32 898	4 287
Fonds de mise en commun interprovincial	—	—	22 673 667	—	22 673 667	14 719 263
Fournisseurs et frais courus	2 080 987	760 301	625 401	—	3 466 689	3 025 986
Producteurs	—	—	232 821 419	21 027 180	253 848 599	235 744 585
Sociétés satellites	100 442	—	729 938	—	830 380	440 691
Taxes de vente	56 712	—	—	—	56 712	578 139
Transporteurs	—	—	7 879 016	—	7 879 016	8 461 577
Union des producteurs agricoles	699 648	1 425	—	—	701 073	685 377
	3 101 671	761 726	264 803 821	21 027 180	289 694 398	263 849 406

Les sommes dues aux producteurs et aux transporteurs correspondent principalement aux sommes dues relatives aux livraisons de lait et à la valeur des ventes de quotas sur le Système centralisé de vente des quotas de décembre payées en janvier 2022.

10. RECETTES PROVENANT DES VENTES DE LAIT – FONDS DU POOL

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit:

	2021 \$	2020 \$
Ventes provinciales	2 990 628 736	2 841 105 808
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	(126 823 958)	(91 509 935)
	2 863 804 778	2 749 595 873

11. FRAIS DE TRANSPORT ET DE MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT – FONDS DU POOL

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit:

	2021 \$	2020 \$
Frais de transport	91 825 551	87 933 208
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	7 583 378	5 973 356
	99 408 929	93 906 564

12. SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS – FONDS DU POOL

Le montant de 3 386 532 \$ à verser aux producteurs (5 136 648 \$ en 2020) est sujet à révision, par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières. Les corrections sont portées aux résultats de l'exercice où ils sont communiqués à l'Organisation.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Organisation est exposée sont détaillés ci-dessous.

Risque de crédit

L'Organisation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan non consolidé. L'Organisation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et les prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Organisation ou les producteurs de lait.

Ce risque est réduit au minimum en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles le crédit a été consenti, du suivi rigoureux des débiteurs et, pour les sommes à recevoir des entreprises laitières, en raison du programme de garantie de paiement du lait administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'Organisation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement.

Les dépôts à terme et les prêts à l'Union des producteurs agricoles encaissables sur demande portant intérêt à taux fixe exposent l'Organisation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les placements garantis liés aux marchés portant intérêt à taux variable exposent l'Organisation à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les principaux objectifs de l'Organisation en ce qui a trait aux placements sont d'assurer la sécurité du capital investi, de garder un niveau élevé de liquidités et d'obtenir un rendement satisfaisant. L'Organisation gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen tout en réduisant la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'Organisation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan non consolidé.

L'Organisation couvre ses besoins de liquidités en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement, ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

14. ENGAGEMENTS

Dans le cours normal des activités, l'Organisation a conclu des ententes qui engagent des fonds pour les exercices financiers futurs. Les versements estimatifs futurs pour les quatre prochains exercices s'établissent à 12 075 000 \$ en 2022, à 3 530 000 \$ en 2023, à 1 352 000 \$ en 2024 et à 1 001 000 \$ en 2025. Ces ententes se détaillent comme suit :

Convention de l'immeuble

L'Organisation s'est engagée, en vertu d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et les autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net ou la perte nette réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de l'Organisation s'élève à 13,78 % en 2021. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé. Cette convention est d'une durée indéterminée et l'Organisation peut se retirer sous réserve d'un préavis de 12 mois.

Location de locaux commerciaux

Le bail entre l'Organisation et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 319 000 \$. À moins d'être dénoncé, ce bail se renouvelle chaque année aux mêmes conditions, à l'exception des clauses monétaires qui pourront être ajustées.

Dosage des composants aux fins de paiement du lait

La Convention de dosage de composants des échantillons de lait de citernes et de producteurs aux fins de paiement du lait (« Convention de dosage ») se poursuit jusqu'à son renouvellement.

Un contrat de service couvre l'analyse des échantillons de lait qui ne sont pas visés par la Convention de dosage, afin que toutes les collectes de lait à la ferme fassent l'objet d'une analyse pour en déterminer la composition, la numération de cellules somatiques et la teneur en eau. Ce contrat se renouvelle au gré des parties. Une entente de service pour l'analyse des bactéries totales de trois échantillons additionnels par mois par producteur est en préparation. Les coûts de ces analyses supplémentaires sont assumés entièrement par Les Producteurs de lait du Québec.

L'Organisation s'est ainsi engagée pour une somme de 3 060 000 \$ en 2022.

Coûts de production

L'Organisation a signé un protocole d'entente pour la réalisation de l'enquête sur les coûts de production des entreprises laitières pour les années 2022 et 2023. Les versements futurs de ces ententes s'établissent à 410 000 \$ en 2022, à 364 000 \$ en 2023 et à 175 000 \$ en 2024.

Soutien technique aux producteurs de lait

L'Organisation a signé un contrat de service afin de fournir un service de soutien aux producteurs pour améliorer la qualité du lait à la ferme. Cette entente, d'une durée de un an, se renouvelle au gré des deux parties. Les versements estimatifs pour l'année 2022 s'élèvent à 417 000 \$.

Frais de validation, d'évaluation des animaux et de recherche

L'Organisation s'est engagée à utiliser les sommes accumulées du fonds affecté au programme proAction pour couvrir une partie des frais de validation du programme proAction et des frais d'évaluation des animaux en lien au volet bien-être animal de proAction. Elle s'est également engagée dans des projets de recherche en matière de santé animale et autres sujets d'intérêt pour les années 2022 et 2023. Les versements estimatifs sont de 1 362 000 \$ en 2022 et de 1 115 000 \$ en 2023.

Service de calibrage des bassins refroidisseurs

L'Organisation a signé une entente de service de calibrage des bassins refroidisseurs. Cette entente, d'une durée indéterminée, peut être résiliée par un consentement commun. Les versements estimatifs pour l'année 2022 s'élèvent à 258 000 \$.

Soutien aux conseils régionaux et services aux producteurs

Les Producteurs de lait du Québec retiennent les services des fédérations régionales de l'Union des producteurs agricoles pour soutenir ses conseils régionaux et offrir des services aux producteurs de toutes les régions.

Des contrats de service ont été signés et se renouvellent annuellement au gré des parties. La valeur estimative des coûts des services pour 2022 s'établit à 1 416 000 \$.

Campagnes publicitaires, activités de promotion et programme de lait-école

L'Organisation a signé un contrat de service pour la réalisation des activités de communication marketing renouvelable annuellement. L'Organisation a de plus signé une lettre d'entente avec une agence pour la planification et le placement média, des protocoles d'entente non résiliables à titre de commanditaire pour différents événements et activités de promotion ainsi que des ententes de bonification du programme de lait-école pour les années scolaires 2020-2025. L'Organisation s'est ainsi engagée pour une somme de 4 272 000 \$ en 2022, de 1 613 000 \$ en 2023, de 728 000 \$ en 2024 et de 540 000 \$ en 2025.

Autres

L'Organisation participe au financement de différents projets d'intérêt pour la production laitière, dont la promotion de la production laitière et de la profession de producteur de lait, un programme de lait-école ainsi qu'un projet de recherche pour étudier l'ensemble des facteurs ayant un impact sur la qualité du lait. Les déboursés annuels prévus s'établissent à 561 000 \$ en 2022, à 438 000 \$ en 2023, à 449 000 \$ en 2024 et à 461 000 \$ en 2025.

15. SOCIÉTÉS ET ORGANISMES APPARENTÉS

L'Union des producteurs agricoles et Les Producteurs laitiers du Canada

En tant que syndicat professionnel représentant les producteurs de lait de la province, Les Producteurs de lait du Québec sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles et aux Producteurs laitiers du Canada de par le fait qu'ils détiennent un intérêt économique. Un contrat signé par les représentants de l'Organisation et l'Union des producteurs agricoles prévoit les conditions associées à cette affiliation.

L'Union des producteurs agricoles a, entre autres, la fonction de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des productrices et des producteurs de lait du Québec.

Les Producteurs laitiers du Canada sont l'organisme national de lobby, de politique et de promotion qui représente tous les producteurs de lait du Canada. Cette fédération regroupe les agences provinciales de mise en marché du lait et les organisations laitières provinciales.

Valacta, société satellite

L'Organisation détient 52 % des parts sociales de Valacta, société en commandite, et 52 % du capital-actions de Valacta inc. Selon la convention de la société en commandite et la convention entre actionnaires, l'Organisation a 31 % des droits de vote, selon sa représentation au conseil d'administration, et n'a droit à aucune distribution des bénéfices ni aucun versement de dividendes.

Valacta, société en commandite, est constituée en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Valacta inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La mission de Valacta est de différencier et de renforcer le secteur de la production laitière québécoise en stimulant le développement du savoir et sa diffusion auprès des producteurs laitiers du Québec.

Centre d'insémination artificielle du Québec, société satellite

L'Organisation détient 33 1/3 % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et 33 1/3 % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. Selon la convention de la société en commandite et la convention entre actionnaires, l'Organisation n'a droit à aucune distribution des bénéfices ni aucun versement de dividendes.

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du *Code civil du Québec*. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction et de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de fournir des services aux producteurs de lait et de bovins.

Novalait inc., coentreprise

L'Organisation détient 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet 2021 se présentent comme suit:

	2021 \$	2020 \$
Situation financière		
Total des actifs	3 653 270	3 386 545
Total des passifs	347 168	167 013
Capitaux propres	3 306 102	3 219 532
	3 653 270	3 386 545
Résultats des activités		
Total des produits	27 514	57 554
Total des charges	523 924	(793 414)
Perte nette	(496 410)	(735 860)
Flux de trésorerie		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	(131 389)	(770 018)
Entrées de fonds – activités de financement	712 856	1 208 126
Sorties de fonds – activités d'investissement	(146 506)	(372 575)
Augmentation de l'encaisse	434 961	65 533

La quote-part de l'Organisation dans la coentreprise est de 50 %.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE NON CONSOLIDÉS

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement, des autres éléments d'actif et des revenus reportés.

	2021 \$	2020 \$
Débiteurs	(3 720 942)	(9 549 140)
Frais payés d'avance	(499 116)	(957 661)
Autres éléments d'actif	(22 999)	29 727
Créditeurs et charges à payer	25 844 992	(12 966 425)
Revenus reportés	(97 483)	(118 616)
	21 504 452	(23 562 115)

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers non consolidés, l'Organisation a conclu les opérations suivantes qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont comptabilisées à leur valeur d'échange à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent:

	2021 \$	2020 \$
Union des producteurs agricoles		
État des résultats		
Charges d'exploitation : loyer, services techniques et promotion de la profession agricole	829 484	841 996
Produits : intérêts	101 391	161 360
Valacta, société satellite		
État des résultats		
Charges d'exploitation : programmes-qualité du lait, programme proAction et recherche	1 394 109	1 199 747
État de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool		
Distribution des recettes : frais d'analyse des échantillons de lait	2 527 554	2 395 794



Les
Producteurs
de lait
du Québec

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Téléphone : 1 833 470-LAIT
Télécopieur : 450 679-5899
plq@lait.qc.ca
lait.org



Imprimé sur un papier
durable 100 % recyclé